

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

200 Propositions pour construire ensemble leur avenir

Livre d'or de la Consultation nationale
"Parole aux jeunes"

20^{ème}
anniversaire
de la Convention internationale
des droits de l'enfant

LA DÉFENSEURE
DES ENFANTS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOMMAIRE

Parole aux jeunes

▣ Parole aux jeunes sur la famille	11
▣ Parole aux jeunes sur l'éducation	17
▣ Parole aux jeunes sur la santé	25
▣ Parole aux jeunes sur la précarité	33
▣ Parole aux jeunes sur les violences	41
▣ Parole aux jeunes sur la Justice	47
▣ Parole aux jeunes sur les discriminations	59
▣ Parole aux jeunes sur le handicap	67
▣ Parole aux jeunes sur la participation et l'expression	75
▣ Parole aux jeunes sur internet et la vie privée	83
▣ 200 propositions pour construire ensemble leur avenir	90

200 **Propositions** **pour** **construire** **ensemble** **leur avenir**

Livre d'or de la Consultation nationale
“Parole aux jeunes”

PAROLE AUX JEUNES

200 PROPOSITIONS POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE LEUR AVENIR

A l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, nous avons décidé de lancer **une grande consultation nationale auprès des collégiens et lycéens** sur les questions de société qui les concernent et qui interrogent les adultes.

Une Consultation nationale basée sur un dialogue authentique et une confiance réciproque.

Un tour de France en dix étapes et un forum internet réalisés de mai 2008 à août 2009 ont permis de travailler avec près de 2 500 jeunes dans le cadre de dix forums thématiques portant sur autant de droits fondamentaux qui se révèlent être des questions de société d'actualité : l'Education (Martinique), la Famille (Vienne), la Justice (Isère), la Vie privée et Internet (Rhône), la Santé (Ille-et-Vilaine), les Discriminations (Bas-Rhin), les Violences (Ile-de-la-Réunion), le Droit à l'expression (Ile-de-France), la Précarité (Paris, Seine-et-Marne et Seine-Saint-Denis), le Handicap (Paris).

Les adolescents ont apprécié cette méthodologie de travail en ateliers qui correspondait à leurs attentes d'une parole libre dans un cadre clairement délimité. A partir d'une animation réalisée par des professionnels de la parole de l'enfant, chaque atelier devait établir ses constats et présenter des propositions. C'est toute l'ambition du Livre d'or de la Parole des jeunes destiné au Président de la République et au Parlement.

La force de leurs messages et de leurs propositions

Nous avons tenu à restituer leurs constats et leurs propositions en nous attachant à être au plus près des mots et de la pensée des adolescents en évitant tous les pièges de l'interprétation ou du jugement. En ouvrant ce chantier, nous étions loin de nous attendre à un tel besoin de parole, d'écoute et d'attention de la part des jeunes en direction des adultes, parents, enseignants et élus. A l'inverse de tous les clichés qui sont véhiculés sur la jeunesse, ils se sont révélés créatifs et talentueux, riches d'idées et de propositions, soucieux de participer à la construction de leur avenir avec les adultes.

C'est avec conviction que ces jeunes ont rappelé **le rôle des parents** dont ils attendent qu'ils consacrent plus de temps à leur éducation et à la transmission des valeurs mais aussi leur fixent des limites dans le cadre du dialogue et de la confiance. Ils en ont d'autant plus besoin qu'ils savent, pour le vivre ou le constater autour d'eux, que ce lieu de sécurité affective qu'est la famille peut à tout moment vaciller. **L'école est un**

sujet inépuisable pour les adolescents. Ils en contestent les **méthodes pédagogiques insuffisamment adaptées** à la réalité du monde du travail et réclament des stages tout au long de la scolarité. Ils dénoncent la **stigmatisation des filières professionnelles** vers lesquelles trop d'élèves sont orientés faute de prendre le temps d'évaluer leurs désirs et leur potentiel au-delà de leurs notes. Ceux qui habitent dans les « quartiers » savent que seule une vraie mixité sociale peut les aider à réussir. Certains y croient. D'autres ont déjà baissé les bras tant la précarité peut être un élément de fragilisation sociale et de résignation. Et pourtant **l'école est leur deuxième lieu de vie et ils en attendent beaucoup en termes d'éducation et de sensibilisation** sur tous les sujets qui peuvent les aider à entrer dans le monde des adultes et se protéger des risques qui les entourent.

La santé les préoccupe sous l'aspect principal du mal-être dont ils ont beaucoup de mal à parler. A part avec leurs copains et sur certains sites internet, c'est l'ignorance quasi totale de tous les dispositifs et numéros d'aide créés à leur attention. **Ils pointent le décalage des campagnes et méthodes d'information sur la santé** qui ne captent pas leur attention et ne les atteignent pas là où ils sont. Ils réclament débats et témoignages avec de « jeunes professionnels » formés qui sauront trouver les bons mots. **La violence verbale ou physique fait partie de leur environnement quotidien.** Ils demandent de l'aide pour apprendre à s'en protéger, des lieux d'écoute facilement accessibles pour les victimes et des lieux de prise en charge pour les auteurs. A l'école, la présence de médiateurs de vie scolaire semble être une réponse à généraliser.

En matière de justice des mineurs, alors qu'ils ont peu de connaissances sur le sujet, ils posent d'instinct les grands principes de l'ordonnance de 45 qui donne la **priorité à l'éducatif** (dès le plus jeune âge) **sur le répressif**, lequel doit être progressif et adapté à la psychologie et à l'environnement de l'enfant. **Les discriminations se révèlent permanentes** sur tous les sujets essentiels touchant aux origines, à la couleur de la peau, à l'orientation sexuelle... **Face au handicap** la parole des jeunes nous a ébranlés devant tant de difficultés administratives et logistiques cumulées et devant la souffrance ressentie face aux regards et aux paroles discriminantes. Le chemin semble bien long pour atteindre cet idéal d'égalité et de fraternité qui fonde notre République ! Là encore, la plupart ignorent presque tout des dispositifs et lois récemment mis en place.

Participer, s'exprimer, créer : tous les adolescents ont ce désir commun. A l'école où ils considèrent que leur parole est insuffisamment prise en compte. Dans leur ville ou département où ils estiment qu'ils pourraient apporter leurs idées alors qu'ils ressentent que les politiques tardent à les faire participer à la vie de la cité. Dans les médias où ils

voudraient prendre la plume et la parole tant ils rejettent l'image qui est renvoyée d'eux à travers les actes de délinquance commis par une minorité, alors qu'ils ont tant de talents à démontrer, tant de projets collectifs à réaliser... Face à des adultes sceptiques et angoissés qui ne croient pas toujours à cette génération en devenir, **il leur reste à explorer ce territoire virtuel qu'est internet** et qui est le leur d'autant que les adultes s'y risquent peu faute de compétences. Aventuriers d'un espace infini, ils découvrent tous les possibles en matière de modes de communication sans limite de lieux ni de temps et surfent au milieu des dangers qu'ils perçoivent et d'autres qu'ils sous-estiment. Mais, dans la confiance des ateliers ils ont été unanimes pour nous confier que rien ne remplace les relations humaines.

Au fil de la Consultation les adolescents ont fait des propositions remarquables qui montrent leur maturité et leur capacité à apporter des solutions et à tracer des pistes d'avenir. A la lecture on peut constater qu'un certain nombre d'entre elles existent déjà sous une forme ou sous une autre. Sans doute, mais les jeunes n'en ont pas connaissance ! Ou alors elles existent dans certains endroits de notre territoire et pas dans d'autres et ne sont pas également accessibles à tous... Ou des lois ont été votées mais sans les politiques publiques qui leur permettraient réellement d'exister. Ou encore, des plans ont été annoncés avec détermination mais n'ont pas résisté aux contraintes budgétaires. Par contre, certaines de leurs propositions sont absolument novatrices et méritent que les experts et les politiques s'en saisissent.

Cet appel lancé aux adultes devrait nous imposer de faire une pause pour réfléchir au Sens et aux Valeurs de notre société tels qu'ils se reflètent dans le regard d'une génération qui attend que nous prenions avec responsabilité la main qui nous est tendue.

Dominique Versini,
Défenseure des enfants

Parole aux jeunes sur la famille

► « La famille ça te permet d'avoir un certain confort dans la tête »

La famille est le premier lieu d'éducation de l'enfant. Les adolescents réclament aux adultes qu'ils leur posent des limites éducatives sécurisantes dès le plus jeune âge, puis les élargissent progressivement à partir de douze ans en fonction de la maturité de l'enfant. Cette demande d'une autorité ferme et bienveillante est unanime et constante. Aux yeux des adolescents, l'autorité consentie passe par un dialogue des parents avec les enfants. Limites et dialogue sont les meilleurs gages d'un développement harmonieux. C'est ainsi, déclarent les adolescents que l'on doit élever les enfants.

Une valeur éducative : autorité et dialogue dès le plus jeune âge

Parce qu'ils voient leurs parents comme un socle rassurant, les jeunes attendent d'eux affection et autorité, sens du dialogue et confiance... réciproque ! « *La famille, ça te permet d'avoir un certain confort dans la tête* » « *Les enfants apprennent des parents autant que les parents apprennent des ados. C'est un échange* ». Les jeunes ont donc une conception mesurée de l'autorité. Ils attendent qu'elle soit juste et surtout expliquée. Pas d'autoritarisme arbitraire : l'autorité, n'est pas forcément « punir » ou « commander » ; les enfants et adolescents l'acceptent lorsqu'elle s'enracine dans l'écoute de l'enfant et s'accompagne d'explications. « *Les parents servent à nous aimer, à nous protéger, à nous donner de l'affection et à nous dire le bien et le mal.* »

La punition est acceptée, voire souhaitée, à condition qu'elle soit proportionnée à l'acte et à l'âge. Parfois même les jeunes confient que la déception des parents est leur première punition. Quoi qu'il en soit, « *la punition sert à retrouver la confiance des parents.* » A condition évidemment d'être dûment justifiée : « *il n'y a rien de pire que de se sentir injustement puni.* » Une punition mal adaptée à l'âge peut être vécue comme humiliante : les « claques » par exemple qui seraient efficaces sur les petits, mais deviennent inacceptables à l'adolescence. Bien évidemment, des punitions apparaissent intolérables : battre, secouer, blesser physiquement ou moralement, humilier. Certains excusent les parents qui ont de tels comportements car ils veulent sincèrement « éduquer l'enfant », sans en mesurer pas les effets à long terme. Les jeunes sont tous persuadés que les enfants qui ont subi des maltraitances risquent de devenir à leur tour des adultes maltraitants.

« *L'autonomie ne doit pas dépasser certaines limites. L'enfant ne doit pas se substituer à l'adulte* ». Les limites doivent donc se comprendre comme un apprentissage. Il est donc essentiel d'instituer ces limites sécurisantes dès le plus jeune âge puis de les adapter en fonction de la maturité. « *Il faut poser des limites le plus tôt possible à un enfant. Sinon, cela fait comme moi aujourd'hui, je ne vois pas pourquoi je ferais maintenant ce que mes parents me demandent. Avant, ils ne m'ont jamais mis de limites, relève une adolescente. Maintenant, c'est trop tard.* » Renvoyant au constat ironique d'un jeune internaute : « *Il y a 60 ans le père a l'autorité absolue. Il y a 50 ans la mère commence à avoir son mot à dire. Il y a 40*

ans, l'ambiance est stricte mais ce n'est pas une dictature. Il y a 30 ans, certains sujets ne sont plus tabous. Il y a 20 ans, on fume, on boit, on sort sans permission. Aujourd'hui, de plus en plus de gens ne savent pas ce qu'autorité veut dire. »

Pour autant, les adolescents ne souhaitent pas être majeurs plus tôt qu'actuellement. Être majeur c'est « Pouvoir acheter de l'alcool, se marier, conduire, voter, choisir où vivre ». Alors qu'« être enfant, c'est être insouciant ».

« Chez les parents il y en a souvent un qui a plus d'autorité que l'autre » constatent les adolescents. Ils expliquent généralement ce décalage par la qualité des rapports tissés entre parents et enfant et par la durée du temps passé ensemble. Chaque famille ayant son mode de fonctionnement personnel « Il ne faut pas généraliser en disant que le père a davantage d'autorité ». Peu importe qui du père ou de la mère a le plus d'autorité naturelle, du moment que les règles existent et qu'elles sont posées en commun. Il arrive que, dans quelques familles la position d'autorité se soit inversée « contrairement à ce qui se passait à leur époque, il arrive que des parents aient peur de leurs propres enfants et ne leur imposent aucune limite ». Ce que les jeunes déplorent.

Les jeunes reconnaissent cette autorité aux parents, et en leur absence aux grands-parents, ainsi qu'aux grands frères et grandes sœurs. La situation du beau-parent est plus ambiguë ; certains jeunes admettent qu'il faut lui obéir par respect pour l'autre parent qui a choisi de vivre avec lui ; d'autres accordent du respect au beau-parent mais sans lui reconnaître aucune autorité. La relation dépend des modes de vie et surtout du temps passé ensemble... En tout état de cause, les adolescents estiment que « c'est l'enfant qui choisit la place qu'il donne au beau-parent ».

Qui instaurent la confiance réciproque

« Les parents manquent de confiance en leurs enfants et les croient influençables. Chaque sortie donne lieu à un véritable interrogatoire : tu as fumé ? bu ? » Insupportable ! Pour ces adolescents le vrai dialogue implique que les parents les informent convenablement sur les dangers des conduites à risque (abus d'alcool, coma éthylique, rapports sexuels sous l'emprise d'alcool, prise de drogues illégales...) puis leur fassent confiance jusqu'à preuve du contraire. Si cette confiance a été rompue elle se rétablira par le dialogue, le rappel des règles, l'éventuelle sanction. Mais pas d'enquêtes systématiques, ni de rabâchages ! « C'est fou de ne pas avoir confiance par anticipation ! » « La confiance se gagne par les actes. » « Un minimum de confiance ne serait pas du luxe ! Nous ne rentrerons pas ivres morts du repas de classe (enfin, pas morts en tout cas !) »

Les adolescents vivent particulièrement mal cette méfiance des parents à leur égard (beaucoup d'adolescents sont prêts à dire : cette méfiance des adultes à l'égard des jeunes) particulièrement lorsqu'elle porte sur ce que les adolescents considèrent relever de leur vie privée. « La vie privée est composée des idées, des amis, des vêtements, du maquillage, des sorties, de la navigation sur internet. » A partir de douze ans, la vie privée revêt une grande importance et doit rester un jardin secret. « C'est normal que les parents en aient connaissance pour donner leur avis, sur les mauvaises fréquentations par exemple, mais sans poser 50 000 questions ! » « A partir d'un certain âge, je ne trouve pas normal que les parents rentrent, fouillent et rangent la chambre. C'est un endroit pour se retrouver, c'est mon repère, c'est notre identité. »

Le manque de tolérance parentale concernant les modes vestimentaires tout comme l'usage d'internet suscite une incompréhension totale. Dans une société d'apparences et à un âge où le groupe revêt une valeur identitaire forte, les jeunes ne comprennent pas que leurs parents, qui font pourtant attention à respecter leurs propres codes vestimentaires d'adultes, ne laissent pas leurs enfants se conformer aux impératifs de la société des jeunes. « *Les parents nous reprochent parfois nos tenues vestimentaires, alors qu'elles sont simplement à la mode* ». Pas question de marques ici, juste de look. Celui qu'il faut pour exister et se socialiser sans être l'objet de remarques blessantes des camarades.

Des parents responsables de leurs choix

Cette relation de confiance constitue le point d'ancrage sur lequel l'adolescent, confronté aux difficultés de la vie, par exemple une séparation des parents, comme c'est le cas pour de nombreux enfants et adolescents, s'appuiera pour dépasser les mauvais moments. Cette relation là résiste à tout ! Les jeunes jugent toutefois inutile que les parents restent ensemble « *pour le bien de leurs enfants* », s'ils ne s'entendent plus et qu'il règne au foyer une atmosphère détestable. « *Certains parents ne veulent pas divorcer pour laisser leurs enfants dans un meilleur cadre de vie* ». Peut-être, mais « *marre de voir des violences entre les parents* » confient-ils excédés.

Bon nombre de jeunes pensent qu'ils n'ont pas à intervenir ni à donner leur avis sur la décision de séparation qui, selon eux, regarde les adultes. Mais ils veulent s'exprimer, être entendus et écoutés et que les adultes prennent en compte ce qu'ils ressentent. Les adolescents savent qu'ils seront directement concernés par les conséquences pratiques d'une telle décision et ils souhaitent être consultés sur ses modalités. Un déménagement par exemple, qui risque de rompre les attaches avec les amis et de susciter une souffrance. « *Etre seul dans un village, c'est être séparé de la jeunesse* » et souhaitent donner leur point de vue sur la future organisation familiale : « *parfois, les enfants n'ont pas forcément besoin du parent avec lequel ils ne vivent pas* ». La garde alternée, à leurs yeux, peut présenter des inconvénients : « *la critique que les parents font sur l'autre parent* ». La séparation des fratries est toujours mal vécue. Ils observent aussi que la jalousie au sein de la famille est plus fréquente en cas de reconstitution familiale. « *Une famille recomposée ça peut rendre jaloux* ». Les adolescents ont une opinion mesurée quant à la séparation de leurs parents et la présence d'un nouveau parent. Ils revendiquent le droit à accepter le « *nouveau* » parent, mais n'entendent pas que ce droit passe par une loi. Les affaires de la famille restent de son domaine. « *Si on décide de rentrer dans une famille il faut en tirer les conséquences. L'Etat n'a pas à s'immiscer. C'est un engagement personnel pas une loi* ». S'ils ne sont pas partisans que l'Etat intervienne dans les relations familiales, ils savent néanmoins que le juge aux affaires familiales est un acteur majeur dans ces situations. Leur proposition que le juge aux affaires familiales bénéficie d'une formation à la psychologie de l'enfant et de l'adolescent découle de situations vécues par certains jeunes. Probablement résulte-t-elle d'une insatisfaction qui n'est pas sans renvoyer au droit à s'exprimer.

Lors d'une séparation parentale, les adolescents trouvent qu'il est plus difficile de se confier à un adulte qu'aux amis car « *les adultes répètent les confidences* ». Comme

toujours, ils placent d'abord leur confiance dans leurs amis. Les grands-parents peuvent cependant apporter une aide tout comme certains professeurs ou surveillants.

Que l'on n'imagine pas que les parents ne comptent pas pour un adolescent. L'absence régulière d'un parent à cause d'une séparation ou de motifs professionnels, peut se révéler très dure à supporter et les affecter douloureusement. Partisans de l'échange et du dialogue, les adolescents vivent mal les secrets de famille et sont stupéfaits que les enfants adoptés se heurtent au maintien de l'anonymat de leurs parents biologiques : *« si on adopte un enfant on adopte aussi son droit de savoir. »*

En tout cas, ils en sont unanimement convaincus, être parent, ne s'apprend pas à l'extérieur ! Pas d'école des parents, synonyme d'éducation universelle ! La relation se construit avec les enfants, au sein de chaque famille et le recours aux professionnels doit être réservé aux cas les plus graves. *« La famille, ça ne regarde que la famille ».* *« La télé réalité n'est pas une solution. Les émissions comme Super Nanny ou Le Grand Frère sont humiliantes ».*

C'est dans cette vision assez consensuelle d'une famille ferme et compréhensive, que vient s'inscrire la parole des enfants fréquentant des classes de CM1-CM2, participant au mouvement Taponi (branche enfance d'ATD Quart Monde). Cette initiative vise à créer des liens d'amitié entre des enfants de milieux différents. Certains vivent des situations d'extrême précarité, où aucune sécurité n'est garantie, pas même le réconfort familial. Pour eux aussi les constats sont indéfectiblement en faveur de leur famille. D'autant que les difficultés sociales peuvent être en partie la cause de décisions de placements d'enfants. *« Même si tu es pauvre, tu as le droit de vivre avec ta famille. »* *« C'est important d'avoir son propre nom, de connaître ses parents et d'être élevé par eux. »*

Pour grandir, trouver leur équilibre, les enfants et les adolescents disent unanimement qu'ils ont besoin d'un environnement familial qui leur donne la parole et par conséquent qui les écoute vraiment. Ils placent là le gage de leur confiance.

> Propositions des jeunes pour mieux vivre ensemble en famille

→ Rôle des parents

- 1) **Prendre le temps pour éduquer les enfants et leur transmettre les valeurs.**
- 2) **Donner une éducation basée sur une relation de confiance et de dialogue entre les parents et leur enfant** (notamment sur la scolarité) **et sur l'accord entre les deux parents sur des règles communes d'éducation.**
- 3) **En matière scolaire, conseiller l'enfant et le laisser décider de son orientation.**
- 4) **Fixer à l'enfant des limites en fonction de son âge et des sujets ; tenir sa parole et appliquer les décisions prises en tant que parent.** Donner des responsabilités progressives à son enfant.

- 5) **Punir raisonnablement les enfants, de manière adaptée à leur âge.**
Donner la parole à l'enfant lorsqu'il a commis une bêtise pour qu'il puisse s'exprimer en confiance. Expliquer systématiquement la punition.
- Utiliser très exceptionnellement la sanction corporelle. Considérer comme inacceptables les violences physiques, morales, les humiliations, les privations de culture ou de sports. Ne pas « acheter » son enfant ni revenir sur une promesse.
- 6) **En cas de difficulté des parents en matière d'autorité, recourir à un psychologue ou à des groupes de paroles animés par des psychologues formés à l'approche des adolescents.**
- 7) **Respecter l'intimité de l'enfant à partir de 12 ans et protéger la vie privée de son enfant de manière adaptée** (notamment sur internet).
- 8) **Prévenir les enfants des dangers et risques potentiels liés à l'usage de l'alcool, de la drogue, des rapports sexuels, d'internet, sans que ce soit l'objet de discussions et de soupçons permanents.**
- 9) **Se former à internet pour pouvoir aider et protéger les enfants à ses usages et à ses risques.**

→ Séparation des parents et événements familiaux douloureux

- 10) **Informar l'enfant des réalités, même douloureuses, concernant la vie de la famille** (séparation, adoption...).
- 11) **Ecouter l'enfant systématiquement pour toute décision relevant de l'organisation de la vie de la famille** (déménagement, séparation des parents...).
- 12) **Poser des règles permettant à l'enfant de s'y retrouver et de bâtir un nouveau projet de vie.**
- Les parents, s'ils en ressentent le besoin, peuvent se faire aider d'une médiatrice familiale, un psychologue, un membre de la famille.
- Ne pas demander à l'enfant de dire si ses parents doivent se séparer ou vivre ensemble.
- En fonction de son âge, lui laisser la possibilité de choisir avec quel parent il veut vivre s'il en formule la demande. Prendre en compte les difficultés de l'enfant en cas de déménagement.
- Eviter de critiquer l'ex-conjoint devant l'enfant.
- 13) **Soutenir les enfants et adolescents au moment de la séparation des parents :**
Favoriser la communication au sein des équipes éducatives des établissements tout en veillant à la confidentialité des informations.

14) Mettre en place un suivi éducatif et psychologique pour les jeunes en souffrance.

Mieux faire connaître et développer les lignes d'écoute pour les jeunes qui sont en souffrance.

15) Mieux former les juges à la communication avec les enfants et adolescents. L'âge limite pour entendre un enfant doit dépendre de sa maturité. Le juge devrait déterminer avec un psychologue le degré de discernement de l'enfant, par exemple pour fixer le lieu de résidence.

16) Ne pas donner de statut automatique au beau parent mais déterminer le rôle du beau parent au cas par cas.

→ Soutien éducatif aux familles

17) Encourager les familles à passer plus de temps ensemble.

18) Développer les médiations éducatives envers les parents notamment dans les quartiers difficiles.

19) Sensibiliser aux phénomènes de maltraitance en organisant des rencontres obligatoires dans les établissements scolaires avec les enseignants, les élèves, les parents sur le thème « Eduquer sans violence ».

20) Mieux prendre en compte les difficultés des enfants liées à des situations particulières et fragilisantes : illettrisme parental, dépression ou alcoolisme parental, manque d'argent, handicap d'un membre de la famille, séparations conflictuelles...

Observations

Ces demandes des jeunes illustrent les rapports réalisés en 2006 et 2008 par la Défenseure des enfants sur « le statut des tiers qui partagent ou ont partagé la vie quotidienne d'un enfant » et « les enfants au cœur des séparations parentales conflictuelles ». Rappelons qu'un enfant sur quatre ne vit pas avec ses deux parents et que cela implique une adaptation permanente de notre droit de la famille et de nos pratiques professionnelles relatives à l'accompagnement des parents et des enfants dans tous les temps de la vie familiale.

Parole aux jeunes sur l'éducation

► « L'école rime avec le stress, la pression, l'angoisse »

L'école, le collège, le lycée sont des lieux très investis par les jeunes qui expriment une grande attente à leur égard, ce qui ne les empêche pas de réclamer une école qui fonctionne autrement et propose un apprentissage scolaire plus concret. Pour eux, la connaissance passe par le partage et la relation.

L'école, royaume du stress ?

« Plus personne ne prend plaisir à aller à l'école parce qu'elle rime maintenant avec le stress, la pression, l'angoisse » est un propos tenu par de nombreux adolescents d'origine scolaire très différente. Les élèves déclarent se sentir peu soutenus et encouragés par leurs enseignants ; certains en arrivent à préférer ne pas répondre aux questions posées plutôt que de risquer une erreur. « Je n'éprouve plus de plaisir à aller en cours. Pourquoi ? Parce que bien que ce que j'apprends soit intéressant, je n'en profite plus. Je lutte pour ne pas m'endormir sur mes cahiers et pour ne pas décrocher, et je l'admets, je suis affreusement stressé par les notes. Il faut dire que les profs nous mettent énormément la pression. Si on compte en plus un sac excédant parfois les 15 kg, les devoirs interminables et les emplois du temps pleins à craquer, je trouve normal que ma motivation en pâtisse. » Tous les forums font massivement ressortir qu'aujourd'hui la scolarité constitue une source majeure de pression devenue intolérable. Les adolescents ne s'y trompent pas. Ils ne remettent pas obligatoirement les enseignants en cause. Pour eux, c'est d'abord le système scolaire qui produit cette pression. Leurs critiques portent sur un système, sur un mode d'évaluation et sa figure emblématique : la note, bonne ou mauvaise qui, selon eux, ne prend pas en compte toutes les potentialités de la personne. La pression angoisse, inhibe le plaisir d'apprendre et étouffe l'envie de connaître. « L'école pour moi a 3 fonctions : apprendre la vie en société (nos droits, nos devoirs, devenir un citoyen), choisir une orientation et un métier, enfin se forger une culture générale », résume un intervenant très représentatif de l'opinion générale.

Trois thèmes reviennent de façon récurrente : la lourdeur de l'emploi du temps qui mord trop sur le temps disponible pour les loisirs et les amis. La note dont l'importance s'accroît au fil de la scolarité pour devenir le critère exclusif d'orientation. L'orientation scolaire dont le modèle (qui privilégie l'abstraction, particulièrement à l'œuvre dans les sections scientifiques) ne peut être suivi par de nombreux jeunes ce qui sape progressivement leur confiance en eux. Ces critères de « savoir vivre » renvoient au modèle d'apprentissage. Nombre de jeunes expriment le souhait de « faire des choses avec leurs parents » comme ils demandent à ce que l'apprentissage scolaire soit plus concret et pas seulement un système réservé à une élite. Pour eux, la connaissance passe par le partage et la relation. Travailler en groupe est le meilleur moyen de ne pas être pris dans la pression de la compétition, favorise le foisonnement des idées, la construction des débats et des

hypothèses. Tel est le modèle pédagogique des jeunes. Leurs propositions revendiquent essentiellement une école plus ouverte sur l'extérieur et surtout plus concrète. Les jeunes plébiscitent les apprentissages concrets et les rencontres avec des témoignages encadrés. Ils estiment qu'ils sont « trop informés » et pas assez formés.

Une orientation piégée

« *Au collège, on est orienté en fonction de son niveau scolaire, pas de ses désirs* ». La voie de la filière S est considérée comme LA filière d'excellence, tandis que les lycées d'enseignement technique ou professionnel ont la réputation d'accueillir les « moins bons », voire les élèves en échec scolaire. Dans ces conditions, où est le choix réel de l'orientation, en fonction des envies et des talents personnels de chacun ? « *Des jeunes sont orientés vers une filière technique ou professionnelle qui ne leur plaît pas du tout* ». « *Ils s'orientent en fonction de leur milieu social* ». D'ailleurs, les élèves regrettent de ne pas être amenés à réfléchir progressivement à leur orientation, puisque l'information à ce sujet ne débute qu'au milieu de l'année de 3^e. La découverte des différents métiers reste insuffisante et pas assez concrète « *les forums des métiers sont importants mais trop généralistes* » ; une manière très appréciée par les jeunes de prendre conscience du monde du travail par les stages devient de plus en plus difficile, les entreprises n'acceptent pas facilement les stagiaires des collèges... « *J'ai plein d'amis qui se sont fait caser dans les endroits où il y avait de la place, simplement parce qu'on les a pris de court, c'est tout* ».

Les adolescents revendiquent que de meilleures réponses soient apportées à leurs souhaits d'orientation et que, notamment, les conseillers d'orientation soient mieux formés. Le « *désir du métier* » leur semble rarement pris en compte par l'orientation qui les inscrit dans des filières stéréotypées. Dans un atelier qui réunit près de vingt-cinq jeunes, ceux-ci évoquent vingt et un métiers qu'ils aimeraient embrasser et auxquels ils voudraient être formés alors, expliquent-ils, qu'on leur propose des choix beaucoup plus restrictifs. L'orientation, leur avenir donc, leur paraît à tous le résultat d'un élitisme : réussite suffisante selon les critères scolaires ou défaut de réussite, donc orientation par l'échec, indépendamment du désir de l'adolescent. D'évidence, cela nécessite une réforme profonde du système éducatif qui crée véritablement une synergie école et entreprise. Les adolescents réclament de découvrir le monde du travail par des stages en entreprises variés.

Une vie scolaire surchargée

L'organisation de la journée, comme de l'année scolaire, ne permet pas de préserver un temps de détente. Les devoirs s'amoncellent trop souvent concentrés sur le même soir... « *Les semaines sont trop chargées, cela nuit à la motivation et au sommeil* ». « *Les devoirs sont trop nombreux, les élèves ont du mal à s'organiser pour les faire* ». Et « *les bacs généraux sont trop généraux, avec par exemple, trop de matières littéraires en section scientifique* ». En général et surtout en langues vivantes, « *l'oral n'est pas assez valorisé* ». L'intérêt des matières artistiques reste mal perçu. Le rythme des journées donne la sensation d'être saturé. Le temps de transport (très lourd pour des adolescents qui ont une longue durée de trajet, en milieu rural par exemple) cumulé au temps de cours, cumulé au temps de repas et aux devoirs donnent le sentiment de passer sa vie à l'école et pour l'école.

Cependant, tout en la critiquant beaucoup, les jeunes aiment aussi beaucoup l'école à cause des occasions de découvertes et de rencontres qu'elle leur procure, leur permettant de développer une vie sociale et amicale intense. C'est un lieu où ils retrouvent leurs amis, où ils échangent. Un lieu qui permet de rencontrer des adultes différents de leurs parents.

S'il arrive que des parents n'hésitent pas à dénigrer les enseignants et à contester leur autorité, les adolescents n'apprécient guère cette attitude. Cela crée des tensions que les jeunes déplorent. *« Le problème, c'est qu'on n'apprend pas aux futurs professeurs à encadrer et à gérer les classes et les élèves perturbateurs »* ! Mettant ainsi en évidence les carences effectives de formation pédagogique. Ils savent aussi reconnaître et attendent beaucoup d'un enseignant qui assume pleinement sa fonction : *« Si on se réveille pour assister à un cours dynamique présenté par un professeur passionné par son métier, par ce qu'il dit, dont la volonté est d'aider et d'instruire au maximum ses élèves, alors là, oui, c'est un vrai régal ! »*

L'empire de la compétition

Les adolescents dénoncent constamment, avec violence, le système de compétition qui a été instauré à l'école et dans lequel ils se sentent pris. La compétition s'impose comme le modèle éducatif de la société scolaire (à l'image de l'ensemble de la société) : la note, l'orientation en sont les outils évidents et décriés. La compétition règne avec tant de force qu'elle a modifié, presque tari, le plaisir d'apprendre. Les adolescents se sentent étiquetés en fonction de critères sélectifs qu'ils ne partagent pas toujours : bons élèves ils disent souffrir de leur réputation et être mis à l'écart par leurs condisciples ; d'autres ont des résultats qui ne correspondent pas à leurs espoirs et souffrent de ne pas être suffisamment reconnus. Certains décrochent. *« Les notes n'ont pas de sens ! » « Les professeurs ont souvent l'air désabusé et ne semblent pas motivants. » « Quand un élève rêvasse un moment, on le lui reproche. Quand un prof parle de ses vacances, on l'accepte ».*

A la maison, les parents sont souvent pris dans cette ambiance car ils veulent que leurs enfants réussissent afin de s'insérer facilement dans la société. Les enfants estiment qu'enseignants et parents s'accordent sur le sujet : pression, désir de réussite, focalisation sur l'école. Si bien que le déjeuner dominical peut être envahi par des discussions plus ou moins paisibles autour de l'école et des résultats... *« Les parents sont très exigeants en ce qui concerne les résultats scolaires, mais ils ne cherchent pas à comprendre les motifs d'une mauvaise note. » « Ils nous poussent vers l'orientation en filière générale, mais ce n'est pas toujours un bien pour l'enfant. » « On ne demande pas aux jeunes ce qu'ils veulent faire. Si on est bon à l'école, on nous dit : tu vas faire de grandes études ».*

Les jeunes n'adhèrent pas à ce modèle de compétition et de stress qui préfigure des rapports sociaux du même type : *« la compétition, c'est ce que je n'aime pas à l'école ».* *« Dans la société il faut toujours être le meilleur, on est toujours classé. On veut être le meilleur toujours, aux examens, au sport et c'est source de stress ».* Ils aimeraient que le système éducatif favorise la pratique d'activités artistiques *« non notées »* permettant la décompression et les rencontres. Pour eux, la santé repose sur une hygiène de vie qui comprend un environnement non stressant et du temps libre. *« Malheureusement, notre système de notation est parfois très stressant pour les élèves et il ne favorise pas la détente ».*

Alors pour compenser, il faudrait ajouter des matières plus artistiques, non notées, permettant de se détendre vraiment, et de faire quelque chose, uniquement par plaisir de le faire. Mais l'art plastique, la musique, etc., ça n'existe plus au lycée, à moins de choisir les options adéquates qui ne sont pas présentes dans tous les établissements. »

Outre les questions de temps disponible exprimées parmi les revendications concernant l'école, **certains jeunes accèdent difficilement aux loisirs pour des raisons économiques ou matérielles** ou les deux à la fois : les transports en commun ne sont pas partout adaptés, des parents indisponibles pour les accompagner, ou encore un tarif trop élevé. Il arrive aussi que la commune n'ait rien prévu en matière d'espaces artistiques, sportifs et de rencontres ouverts aux adolescents. Ces derniers paraissent parfois négligés dans ces programmes d'aménagements par rapport aux adultes et aux enfants qui bénéficient de davantage d'offres de loisirs.

Une école ouverte et sans violences

L'école idéale se devrait d'être beaucoup moins scolaire et beaucoup plus ouverte en se recentrant sur la découverte du monde et en simplifiant son modèle. « *Les parents font l'individu, l'école le citoyen* », déclare avec conviction un jeune internaute. Une autre renchérit : « *en règle générale, ce sont mes professeurs qui m'aident le plus à devenir une citoyenne, même si mes parents ont un rôle à jouer, évidemment* ». L'école doit-elle se tenir à l'écart des incitations à la consommation ou permettre à chacun d'exprimer son look ? La question n'est pas tranchée. « *Maintenant on juge une personne sur son apparence. C'est bien dommage. Moi je suis pour l'uniforme* ». D'autres adolescents ne partagent pas cet avis : « *c'est important de laisser chacun s'habiller comme il veut* ». Paradoxalement, ceux qui ne se conforment pas à la « norme » suscitent des commentaires : « *dans mon établissement, c'est déjà arrivé que quelqu'un se fasse charrier parce qu'il ne portait pas de marques !* » Accepter la différence reste un apprentissage : « *dans mon collège, il y a un autiste, et le fait qu'il soit différent pose problème. Il se fait toujours embêter, et si je ne suis pas là avec mes amis pour faire partir les gens, il se retrouve martyrisé pendant toutes les pauses.* »

L'école, remarquent encore les adolescents, est loin d'être un lieu sans violences. Violences physiques, violence des quolibets, violences institutionnelles. Quelques adolescents notent que les enseignants ne parviennent pas à avoir de l'autorité sur eux et qu'il faudrait que les chefs d'établissements puissent les aider sur ce point. Garçons et filles se plaignent aussi de subir des violences liées « au genre », de faire les frais de stéréotypes attachés aux filles et aux garçons ; ce qui, disent-ils, se répercute sur les choix d'orientation. Constat paradoxal, puisque l'école a pour mission d'enseigner et de mettre en pratique le respect de la règle et le respect de l'autre, estiment encore les jeunes.

Là encore, la petite voix des enfants Taponi résonne à l'unisson : « *il y a des camarades qui me menacent, qui se moquent de moi, de ma famille* ». « *Qu'on arrête de nous accuser !* »

> Propositions des jeunes pour mieux vivre ensemble à l'école

- 1) Repenser la structure de l'année scolaire et des journées de classes : organiser des temps de loisirs l'après-midi par exemple (encadrés par l'école, par la famille ou autres...). Mieux répartir les devoirs dans le temps.

→ Repenser le système de soutien scolaire et d'orientation et favoriser les stages

- 2) Créer un soutien scolaire efficace destiné aux élèves qui n'ont pas le niveau suffisant pour s'engager dans la voie qui leur plait.
- 3) Généraliser le tutorat pour les jeunes de milieu moins favorisé.
- 4) Revaloriser l'ensemble des filières et en particulier celle des lycées professionnels.
- 5) Repenser le parcours d'orientation pour les collégiens et lycéens :
 - Aborder cette question plus tôt dans la scolarité.
 - Généraliser et améliorer les forums des métiers.
 - Encourager les professionnels à intervenir dans les classes pour parler de leur métier.
 - Développer les postes de conseillers d'orientation psychologues dans tous les établissements. Mieux les former à la connaissance des métiers.
- 6) Organiser un programme de stages tout au long de la scolarité secondaire, inciter (voire obliger) les entreprises à accepter des stagiaires à partir de la troisième et développer les « écoles-stages » (formation en alternance).

→ Pédagogie, rapports entre professeurs et élèves

- 7) Recruter les professeurs pour leurs qualités humaines et relationnelles et donner plus de place au potentiel pédagogique des candidats aux concours de recrutement.
- 8) Développer des méthodes pédagogiques plus vivantes et motivantes ; illustrer les programmes, notamment de français et d'histoire, par des applications concrètes qui touchent les élèves. Sensibiliser les élèves à l'importance du dessin et de la musique...

- 9) Favoriser le travail de groupe des élèves et l'entraide plutôt que la note et la comparaison entre élèves.
- 10) Améliorer la communication entre élèves et professeurs via les délégués et organiser des moments privilégiés où élèves et professeurs pourraient échanger et se comprendre et évoquer les problèmes rencontrés.
- 11) Renforcer l'autorité des professeurs en s'appuyant sur le chef d'établissement pour rappeler aux parents l'autorité des professeurs.

→ Amélioration des conditions de vie à l'école

- 12) Mettre à disposition des locaux qui seraient des lieux d'écoute et d'aide pour le travail.
- 13) Généraliser la mise en place de casiers personnels dans les établissements scolaires (notamment pour alléger les cartables).
- 14) Etablir une charte d'utilisation des téléphones portables, par exemple les interdire en cours et les autoriser en récréation dans des zones réservées à cet usage.

→ Accès aux sports, à la culture, aux loisirs

- 15) Subventionner davantage d'infrastructures pour les jeunes :
 - Développer des espaces aménagés et gratuits pour pratiquer librement des sports tels que le skate bord, le basket, le foot, etc.
 - Mieux répartir les cinémas et les salles de concert sur le territoire.
 - Développer les cybers bases et les rendre gratuites.
 - Multiplier les MJC ou les locaux où les jeunes peuvent se retrouver et pratiquer des activités diverses.
- 16) Généraliser un système de carte « pass » pour les adolescents : cinéma, livres, sorties, sport..., comme l'ont déjà fait plusieurs conseils généraux sous la forme de cartes.
- 17) Développer les pistes cyclables pour que les jeunes se déplacent de façon autonome.
- 18) Créer des boîtes de nuits pour les jeunes de moins de 18 ans (sans alcool, avec des horaires adaptés et un accompagnement spécifique).

- 19) **Améliorer les transports les vendredis et samedis soirs.** Améliorer la sécurité dans les transports.

→ **Réduire les effets de la précarité sur la vie scolaire**

- 20) **Développer l'aide de l'Etat** (ou des collectivités territoriales) **pour réduire le prix des repas à la cantine et des transports, sans établir de gratuité afin que ces personnes gardent leur fierté.**
- 21) **Prendre en charge en partie et redistribuer ce qui n'a pas été utilisé des fournitures scolaires pour les élèves en difficulté sociale.** Organiser des bourses aux livres d'occasion pour les manuels du lycée qui ne sont pas pris en charge par les collectivités territoriales.
- 22) **Favoriser la mixité sociale et culturelle, notamment en facilitant l'inscription dans des établissements situés dans d'autres quartiers.** Offrir les frais de scolarité dans des établissements privés.
- 23) **Favoriser les sorties culturelles, les voyages scolaires et les échanges scolaires internationaux.**
- 24) **Adopter à l'école une tenue vestimentaire discrète qui n'affiche pas des signes ostentatoires de richesse.**
- 25) **Créer une cotisation de solidarité dans les collèges et les lycées pour payer différentes activités aux élèves qui n'en ont pas les moyens.**

Observations

Les demandes des adolescents sont à la hauteur de leurs attentes envers un système scolaire trop basé sur la compétition et qui leur semble de plus, éloigné de la réalité du monde du travail qu'ils ont vraiment envie de découvrir afin de mieux élaborer leur projet professionnel. Leurs demandes de stages obligatoires, de formations en alternance vont de pair avec une demande renouvellement des méthodes pédagogiques favorisant le travail en groupe et une appréciation de leur potentiel qui ne soit pas fondée seulement sur des critères scolaires. Conscients des handicaps générés par les inégalités sociales, ils sont demandeurs d'une école qui leur permette de développer pleinement leurs capacités et de leur ouvrir les portes de tous les possibles. L'Éducation nationale prend actuellement la mesure de ces problèmes et met en route différentes réformes pour y remédier dont celle du lycée qui s'appuie sur une consultation nationale des lycéens.

Parole aux jeunes sur la santé

► « Pour se sentir bien dans son corps il faut se sentir bien dans sa tête »

« Etre en bonne santé, c'est être bien dans son corps, bien dans sa tête. » Un objectif parfois délicat à l'adolescence, quand « on est, disons, pas très stable d'un point de vue émotionnel ».

La santé ne se limite pas à l'absence de maladie physique

Tous les jeunes le disent : la santé est avant tout un état de bien-être affectif et psychique, rejoignant la définition OMS : la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. Ils attachent une grande importance à la qualité de leur vie psychique. « Pour se sentir bien dans son corps il faut se sentir bien dans sa tête » et inversement, est presque un leitmotiv. Cet équilibre a pour base la confiance en soi qui trouve ses racines dans l'environnement familial, amical et scolaire.

Les enfants Tabori, rejoignent ce point de vue en réclamant « une bonne nourriture pas périmée, de la viande, des légumes, des fruits. Il faut aussi des vitamines et des médicaments. » Un autre dit : « bien manger ; avoir de l'eau potable ; avoir des vêtements ; avoir du temps pour jouer ; aller à l'école ; avoir une maison ; avoir des médicaments ; la paix ; faire du sport ; avoir une famille. » « Ils toussent toujours et ne viennent plus à l'école, ils sont souvent absents », précise encore un enfant. Les parents ont un rôle important car l'accès aux soins passe principalement par eux. Mais souvent, cette demande de soins se révèle être un besoin d'information, un besoin de dédramatiser une situation, de mieux connaître.

S'enfermer dans le mal-être ?

Rhume, angine ou autre petite maladie banale ne les inquiètent nullement car ils savent trouver les soins médicaux nécessaires. La santé repose donc sur une hygiène de vie, un environnement non stressant dans lequel le temps libre, le temps gratuit pour soi est possible et même considéré comme n'étant pas une perte de temps. En revanche, le coup de « blues », la déprime sont le mal être le plus souvent cité et considéré comme préoccupant. Certains d'entre eux, ou leurs proches, en ont fait l'expérience. « Il n'y a que les problèmes familiaux qui me font déprimer. Heureusement que ma vie à l'extérieur de la famille est plus joyeuse ! Par contre, il y a des personnes qui sont souvent déprimées, qui se mutilent et qui pensent même à se suicider... Elles disent qu'il n'y a pas de raison mais il y a toujours un ou des problèmes lorsqu'elles dépriment. » Ce coup de « blues » est considéré comme inévitable, de durée variable, d'une soirée à plusieurs semaines. Les adolescents estiment que celui qui est touché ne doit pas rester seul dans ces moments-là et que ses amis doivent prendre l'initiative de lui parler même s'il faut insister pour qu'il veuille bien écouter.

Outre « les amourettes, l'orientation, les profs », la pression parentale peut devenir source de tension. « Les parents en rajoutent », « ils sont insatisfaits », « ils ne veulent pas qu'on fasse les mêmes erreurs qu'eux ». Apporter une aide, plus qu'un soin, réclame de se montrer capable de toucher les jeunes concernés « là où ils sont, et là où ils en sont ». L'écoute compréhensive, la parole non moralisante, le témoignage, la proximité relationnelle sont de précieuses dispositions qui facilitent l'accès aux soins. D'évidence, l'accès aux spécialistes s'effectue rarement à titre préventif. « Le plus important c'est d'écouter ces personnes, d'avoir leur confiance, de leur parler, rien que le fait de se sentir compris, (parce qu'évidemment leur dire à tout bout de champs c'est pas bien faut pas, ça va les faire fuir et ça va pas vraiment les aider non plus faut dire !) Et surtout faire très attention à ses paroles, généralement ce sont des personnes fragiles et ou instables. Ils ne s'en rendent pas forcément compte malheureusement et la moindre erreur peut tout arrêter ! »

Une demande de soins spécifiques

Les adolescents expriment un besoin d'aide adaptée, qui, selon leur point de vue, n'est pas forcément dispensée par un médecin ou un psychologue. Ou du moins pas dans un premier temps. Le psychologue, professionnel pouvant apporter une aide le plus souvent cité par les adolescents, n'est pas consulté immédiatement. Ils préfèrent nettement s'adresser aux autres jeunes qu'ils connaissent auprès desquels ils se sentent en confiance et non jugés. Les adolescents sont en effet très attachés à ce que leurs propos restent confidentiels (ce qui est paradoxal lorsqu'ils s'expriment sur le web dans des blogs et forums accessibles à tous !)

Tous estiment que mieux connaître ce qui les affecte permet, par une information bien pensée, de dédramatiser la situation. Des services d'information sur de nombreux thèmes de santé sont en principe accessibles facilement et gratuitement. 70 % des adolescents du forum connaissent le 119 (Allo Enfance en danger, numéro gratuit depuis un poste fixe ou un portable) et le 15 (SAMU). Mais les numéros spécifiquement destinés aux adolescents s'avèrent très peu connus : ainsi de Fil Santé Jeunes, pour les 12-25 ans, (numéro vert créé en 1995 par le ministère de la Santé) associé à un site internet. Lorsqu'ils en connaissent l'existence, les adolescents n'y ont pas recours : « C'est impressionnant comme démarche ». « Des fois j'y ai pensé, mais je ne me vois pas prendre le téléphone familial en disant que j'appelle un numéro de ce genre ». « Le mieux c'est le contact humain. »

Bien qu'ils pratiquent internet assidument, les jeunes utilisent peu les sites web pour s'informer sur les questions de santé ; ils sont méfiants quant à la qualité et la pertinence des informations dispensées, et nombre d'entre eux plaident pour des « sites d'information santé labellisés » par les pouvoirs publics. Dernier frein, la crainte que la famille soit mise au courant des sujets consultés, car certains parents n'hésitent pas à « regarder [sur l'ordinateur] les historiques [de consultation de sites] pour en savoir plus sur leurs enfants. »

Et le médecin généraliste ? Autant les jeunes y recourent sans problèmes quand le problème physique dépasse les possibilités d'automédication familiale, autant ils hésitent à se confier à lui pour un problème psychologique, le mal être, qui correspond cependant à la difficulté de santé la plus fréquente qu'ils disent rencontrer. La crainte d'être jugés, mal compris, ou que la confidentialité à l'égard des parents ne soit pas respectée motive cette réserve. Apparemment, à l'adolescence la relation de confiance

ne s'établit pas aisément. Certains craignent que le médecin adresse un papier (sorte de compte rendu) à la famille. En fait, « *ça dépend du médecin qu'on va voir. S'il sait parler à un jeune et être humain.* » Et si le délai de rendez-vous n'est pas trop long ! Il y a chez ces adolescents une sensibilité à fleur de peau où le moindre mot « de travers » peut tout arrêter ou enclencher des comportements inattendus.

Les informations de prévention sont décalées par rapport à la vie réelle

Une alimentation équilibrée et la pratique sportive contribuent, disent les jeunes, à une bonne santé physique et psychique. Mais sans suivre leurs propres conseils : un tiers des jeunes seulement a une réelle activité sportive, « *en raison du peu de temps libre, du coût et de la distance* ». Quant à manger équilibré, « *c'est facile de respecter les règles, et en même temps c'est compliqué* ». D'une part, les parents n'ont pas le temps ou la possibilité de préparer des repas équilibrés. D'autre part, les adolescents déplorent leur insuffisance culinaire et diététique alors qu'ils doivent souvent préparer des repas à la place de leurs parents retenus tard à leur travail. Ils décrient les cours de diététique dispensés à l'école et réclament de vrais cours de cuisine. Diététique et sport restent cependant importants à leurs yeux comme moyen d'éviter ou de diminuer la consommation de « *produits psychiques* ».

Convaincus qu'une éducation qui implique une information objective et non moralisante contribue à une bonne santé, ils formulent de nombreuses critiques à l'égard de l'information qui leur est donnée par les campagnes de prévention ou d'éducation à la santé qui ne sont pas adaptées à la jeunesse et n'influent pas sur les comportements, notamment les comportements à risques. Certaines campagnes d'éducation à la santé, telle la très connue « manger, bouger... » leur paraissent peu cohérentes.

Les modèles présentés aussi bien dans les médias que dans la publicité et qui sont bien éloignés de la vie réelle et de l'apparence ordinaire leur semblent très critiquables. Les garçons comme les filles récusent les images idéales éloignées de la réalité qui font croire à la beauté de tous et poussent à vouloir les imiter. « *Si les actrices et les top models étaient moins maigres et retouchées, les jeunes auraient une autre vision d'eux-mêmes.* » Cela relève d'une action de santé publique. « *si tout petits on ne nous montrait pas une Barbie anorexique et un Action Man musclé, cela changerait déjà un peu notre façon de penser* », estime une internaute.

Toucher pour informer

Si les adolescents apparaissent plutôt informés sur les questions d'alcoolisme et de toxicomanie, il n'en est pas de même pour la sexualité et encore moins pour ces troubles que sont l'anorexie-boulimie et la dépression. Tout en connaissant les risques encourus par de telles consommations, ils confient qu'il est difficile de lutter et de résister aux incitations des amis car les produits offrent de soulager la pression sociale que tant d'adolescents disent ne plus supporter. « *L'alcool ça commence dès la 6^e. L'alcool ça monte vite mais ça ne descend pas vite. Il faut avoir la volonté de dire non. On risque l'exclusion. Quand on est jeune il ne faut pas être trop seul. On est obligé d'être en groupe. C'est difficile.* » D'autres renchérissent « *On est vite qualifié de coincé, de pas cool, et puis on ne se fait plus inviter en fait* ». Sans parler de la famille, qui peut banaliser l'alcool :

« la timidité joue un rôle. En famille, on commence à consommer de l'alcool pour faire comme les plus grands. » La recherche d'un effet rapide pour évacuer la pression, essentiellement scolaire, explique ces modes de consommation. Elle constitue un problème éducatif sérieux : comment apprendre à refuser, comment se situer dans un groupe, que les parents et les éducateurs ne peuvent esquiver. L'information ne change pas nécessairement le comportement. La notion de groupe est importante. Si le comportement n'est pas le même, les jeunes risquent de s'exclure des autres jeunes. « On est obligé d'être en groupe » est une phrase forte qui n'est pas sans renvoyer à un besoin de protection. Ne pas être isolé, c'est aussi éviter d'être seul. Jamais, il n'y a eu autant d'information sur la nocivité du tabac et de l'alcool et pourtant les jeunes disent que dès la sixième l'alcool existe et que ce comportement débute en famille, pour faire comme les plus grands.

Si, de manière générale, les adolescents sont globalement bien informés des questions de santé, ils expliquent tout au long des forums que la connaissance abstraite ne leur suffit pas et « qu'internet ne remplace pas le réel ». Ils disent être impressionnés et amenés à réfléchir par les campagnes de prévention avec spots télévisés brutaux. « L'image est plus marquante que l'écriture ». Pour que cette information ait une valeur éducative, ils veulent qu'elle soit complétée par des rencontres et des témoignages directs et forts émanant de personnes extérieures au milieu scolaire « qui ont vécu ces expériences et s'en sont sorties ».

Les relations amoureuses, la sexualité sont abordées dans la même tonalité : souci de parler juste, de parler vrai, de garantir la confidentialité. La sexualité demeure de l'ordre de l'intime. De plus en plus d'adolescents demandent que les informations sur la sexualité leur soient apportées à l'école, par des personnes extérieures à l'univers scolaire, d'abord dans des groupes non mixtes, puis par des échanges entre eux. Ils sont également très réticents à aborder ce sujet et à confier ce qui les préoccupe à une personne proche d'eux : enseignant, infirmière scolaire...

Ils savent que les moyens de contraception - le préservatif et la pilule contraceptive étant ceux qu'ils connaissent le mieux - sont accessibles au lycée et à la pharmacie. Les jeunes vivant en milieu rural estiment qu'ils ont moins de possibilité d'informations que les autres, et que les problèmes de confidentialité sont particulièrement présents pour eux. « C'est plus facile en ville qu'à la campagne. Le planning familial est à proximité. » Quelques uns proposent pour augmenter la discrétion « d'envoyer les contraceptifs par la poste. »

L'avortement est un sujet tabou. « C'est gâcher sa jeunesse et celle du bébé avec ! » Mais les jeunes filles déplorent le discours uniquement répressif des adultes sur ce thème, le fait qu'ils moralisent sans informer. De ce fait, beaucoup ignorent qu'elles peuvent consulter un médecin sans leurs parents et recevoir un traitement sans l'accord de leurs parents.

Enfin, les jeunes filles font aussi entendre leur voix, ulcérées par les manières d'être qu'elles refusent de supporter : « certains garçons prennent certaines filles pour de la viande, excusez-moi du terme, et certaines filles se prennent elles-mêmes pour de la viande. » « Si on nous parlait des rapports garçons-filles, ça permettrait d'équilibrer un peu avec ce qu'on peut voir dans certains pornos, où on peut vraiment parler de viol ».

Ils veulent savoir, comprendre et être émus. Les adolescents réclament donc une information efficace, adaptée qui leur parle réellement. « *Il faut plus d'information mais sous forme d'atelier. C'est plus facile. Il faut que ça vienne de nous.* » Les jeunes investissent l'information mais sous forme d'atelier. L'atelier n'est pas que le petit groupe. Il est aussi une forme d'esprit qui convient bien aux jeunes. Ils peuvent s'y exprimer à partir de leur vécu et non sur un modèle académique noté. Les comportements alimentaires, les modes vestimentaires, l'image de soi, la capacité à se distinguer du groupe nécessitent de s'affirmer individuellement. Les jeunes apprécient d'en parler entre eux avec un animateur adulte qui les aide à construire un débat, à échanger leurs idées et de s'essayer ainsi à avoir une pensée personnelle.

> Propositions des jeunes pour un meilleur bien-être physique et psychique

→ Mieux informer sur la santé et les lieux de soins

- 1) **Mieux informer les jeunes sur les dispositifs spécifiques qui leur sont dédiés et les accueillent sans les parents, par exemple les maisons des adolescents, mais aussi les lieux de soins gratuits et anonymes** (centres de dépistage anonymes et gratuits, planning familial, consultations anonymes jeunes consommateurs de drogues ou d'alcool). **Créer des dispositifs de santé mobiles pour les adolescents.**
- 2) **Mieux faire connaître les lieux et les numéros gratuits existants destinés aux jeunes en communiquant sur les médias qu'ils utilisent, internet en premier lieu** (bannières publicitaires sur les pages d'accueil des sites de jeunes, par exemple), **mais aussi les magazines destinés aux adolescents.** Assurer la gratuité des appels à partir de téléphones mobiles.
- 3) **Créer un site internet sérieux et labellisé par les pouvoirs publics pour informer les jeunes sur la santé et la sexualité incluant un forum spécialisé et des adresses.**
- 4) **Développer les forums santé dans l'école de manière attrayante et moderne.**
- 5) **Avoir des médecins et des infirmières à temps complet dans chaque établissement scolaire.** Etendre leurs horaires en s'assurant en particulier de leur ouverture pendant les temps de pause des élèves.
- 6) **Inscrire dans les programmes scolaires l'enseignement obligatoire des gestes qui sauvent : secourisme, dangers liés aux addictions.**

→ Mieux aider les jeunes en souffrance psychologique ou psychique

7) Mieux informer les jeunes sur les maladies psychologiques :

- Informer dans les établissements scolaires grâce des personnes extérieures qualifiées en psychologie pendant le temps scolaire et non pendant les temps de pauses. Utiliser des témoignages de jeunes.
- Proposer un entretien d'évaluation par un psychologue extérieur pour les collégiens et les lycéens en souffrance psychique.

8) Développer sur internet des consultations gratuites et sécurisées avec de jeunes professionnels (psychologues / étudiants en psychologie) et proposer l'accès à des groupes de paroles avec des jeunes qui ont déjà eu les mêmes expériences.

9) Aider les jeunes à prendre confiance en eux : Favoriser la pratique d'activités artistiques non-notées permettant la décompression et les rencontres. Développer les stages à l'extérieur du lycée et sur le terrain pour se découvrir. Aider les jeunes à diversifier leurs activités afin d'éviter la cyberdépendance...

→ Bien-être et image de soi

10) Avoir plus de temps pour pratiquer des activités culturelles et sportives : installer plus d'équipements dans les établissements scolaires et les rendre plus facilement disponibles.

11) Arrêter de montrer une image idéale et dévalorisante des femmes dans les publicités.

12) Supprimer les publicités qui incitent à la consommation de produits gras et sucrés, sous couvert de messages de santé « manger bouger ».

- Baisser le prix des fruits et des légumes.
- Apprendre le goût aux enfants en famille et améliorer la qualité de la cuisine dans les cantines scolaires.
- Faire intervenir un diététicien à l'école pour expliquer comment manger équilibré.
- Permettre aux jeunes (garçons et filles) d'avoir accès à des cours de cuisine pour apprendre à manger équilibré.

→ Information prévention

13) Favoriser les publicités d'information sur la santé par rapport aux publicités commerciales. Rendre les publicités d'information sur la santé plus explicatives en mots et en images.

- 14) **Favoriser les interventions sur la sexualité dispensées par des intervenants extérieurs plutôt que par un professeur de l'établissement.** Ces interventions doivent avoir un discours adapté en fonction de l'âge des élèves et permettre de recueillir les questions des jeunes de façon anonyme, par écrit, et à partir de groupes garçons-filles séparés. Dans un deuxième temps, un groupe mixte aborde les questions relationnelles entre filles et garçons. Ne pas oublier les questions relatives à l'orientation sexuelle.
- 15) **Sur la contraception, l'avortement, le SIDA et les IST : organiser davantage d'informations avec des associations.** Installer davantage de distributeurs de préservatifs dans les lycées. Envoyer les préservatifs par la Poste dans les zones rurales.
 - Multiplier les centres du Planning Familial, les centres de dépistages anonymes et gratuits sur le SIDA et IST qui soient facilement accessibles en particulier en zone rurale.
- 16) **Mieux informer sur l'avortement, si possible par des témoignages directs ou filmés d'adolescentes et d'adultes.** Informer les parents pour qu'ils soient sensibilisés à parler de ce sujet avec leurs enfants.
 - Organiser un suivi obligatoire après tout avortement (entretien...).
- 17) **Inscrire l'information et la prévention obligatoires sur les différentes dépendances (alcool, tabac, cannabis...) plus tôt à l'école, dès la 6^e, voire dès l'école primaire, avec des messages adaptés à l'âge du public visé.** Proposer dans les collèges les témoignages de jeunes qui ont connu ce genre d'expérience.
- 18) **Diffuser des campagnes d'information avec images fortes, utiliser des SMS...**
 - Personnaliser les campagnes, les rendre plus humaines et plus proches des jeunes concernés afin qu'ils prennent véritablement conscience des dangers et de leurs conséquences.
- 19) **Informers les parents sur la nécessité que les enfants et les adolescents respectent les limites d'âge minimales fixées par les fabricants de jeux vidéo ;** rendre plus lisible cet âge et augmenter les seuils.

Observations

Ces demandes des jeunes illustrent le rapport réalisé en 2007 par la Défenseure des enfants sur « les adolescents en souffrance » qui avait montré les différentes manifestations de la souffrance psychique qui touchaient près de 900 000 adolescents et les insuffisances du dispositif de prévention, repérage et prise en charge de ces jeunes et de leurs familles.

Les adolescents consultés remettent en question les méthodes de formation et d'information sur toutes les questions de santé. Ils montrent bien que la communication sur les dispositifs d'information et de prévention prévus pour eux a échoué malgré des besoins importants. Des services tels que Fil santé jeunes qui leur sont spécifiquement destinés et sont financés depuis plus de 15 ans par les pouvoirs publics, restent mal identifiés par les adolescents. En outre, leur gratuité n'est toujours pas assurée à partir d'un téléphone portable bien qu'en 2007, **notre rapport ait préconisé de mettre en place cette gratuité**. Ils souhaitent pouvoir recevoir toutes ces informations dans le cadre de débats animés par des jeunes adultes formés à ce type d'échanges. Le futur service civique volontaire proposé par le Haut Commissaire aux Solidarités actives, contre la pauvreté et à la Jeunesse pourrait y répondre sur le modèle des jeunes ambassadeurs de la Défenseure des enfants.

Les jeunes s'insurgent contre les publicités et les contenus des campagnes d'éducation à la santé et à la prévention, les trouvant stéréotypées et loin du réel. Les efforts des professionnels sont trop récents pour être perceptibles : en février 2009, les professionnels de la santé ont signé avec la ministre de la Santé et la ministre de la Culture une « Charte pour promouvoir une alimentation et une activité favorables à la santé dans les programmes et les publicités diffusées à la télévision » et pour réévaluer les règles déontologiques des messages publicitaires en direction des enfants. Un an avant, en 2008, une Charte de bonne conduite sur l'image du corps et contre l'anorexie avait été signée par les professionnels de la mode, de la publicité et des médias et par la ministre de la Santé, afin de prôner la diversité des corps et ne pas stigmatiser les physiques hors normes.

Parole aux jeunes sur la précarité

► « On n'est pas tous égaux dans la précarité »

Dans un pays riche, la précarité suscite une grande variété d'appréciations. Elle se vit discrètement, parfois secrètement. Car elle fait peur et honte. Ce forum rassemblait des adolescents venus d'Ile de France, habitant dans des communes réputées « riches et chics » et d'autres qui le sont moins. Ensemble, ces adolescents croient fermement que la mixité sociale est capable de repousser les barrières qui empêchent d'accéder aux lieux d'éducation, de santé, de culture et de loisirs et qu'en même temps on doit inventer de nouvelles formes de solidarités. Le dialogue s'est installé assez aisément entre ces adolescents peut-être plus facilement pour les jeunes connaissant et vivant la précarité que pour ceux qui ne la vivent pas ou qui ne la connaissent que de très loin.

« La précarité, c'est l'instabilité »

« La précarité, c'est l'instabilité dans toutes les choses de la vie quotidienne » disent les adolescents. Stricto sensu, est précaire ce qui est incertain. « La précarité c'est quand on est dans une situation instable, quand on a des difficultés. Des difficultés matérielles, pas de logement, pas de ressources, ne pas avoir le strict minimum pour vivre. » Ils la définissent comme l'absence du strict minimum qui permet d'affronter le quotidien et de préparer son avenir. Ce minimum comprend : « nourriture, logement, emploi, vêtements (même sans marques), sorties, amis, famille, des gens sur lesquels on peut compter avec qui communiquer, s'exprimer, ne pas être tout seul. Et aussi du temps de repos. » Chacun fait face à la précarité à sa manière et comme il le peut. Les adolescents ne manquent pas de souligner combien ces situations conduisent à se replier, ne pas se faire connaître jusqu'à, parfois, se faire oublier, à cause de cet « état d'anxiété sur le présent et même l'avenir. Un état qui gagne toute la famille. Et le pire de tout, c'est de finir par penser qu'on ne peut plus s'en sortir. » Une internaute lance, iconoclaste : « et si on expliquait aux enfants qu'un SDF n'est pas le mauvais élève de la société ? »

Très finement, ils distinguent la précarité de l'exclusion « L'exclusion et la précarité peuvent être indépendantes l'une de l'autre. On n'est pas tous égaux dans la précarité. On peut être exclu en étant riche, et pauvre en étant bien intégré. » Pour la plupart, « L'exclusion c'est être rejeté par le système, la société. Se mettre en arrière à cause de sa situation. On peut être précaire sans être exclu. Quand on est exclu on n'a pas toujours une aide. Quand on est précaire on peut être aidé. » La précarité est déjà suffisamment difficile à vivre, il serait mieux qu'elle ne soit pas en outre une source de discrimination. Ces adolescents ont tous conscience que cet état d'instabilité associé à la précarité influence considérablement les comportements de la vie quotidienne.

Précarité et scolarité

La précarité se vit donc au quotidien, au fil des événements et des obstacles à franchir souvent d'une façon insidieuse, notamment dans le domaine scolaire. « On n'a pas de

lieu de travail à la maison, pas de moyens pour le matériel scolaire, la cantine, les sorties... » Des conditions de vie qui peuvent retentir sur la qualité du travail scolaire, la façon de s'ouvrir au monde extérieur. Les jeunes rappellent que « *Il y a des aides comme les bourses dans les collèges et les lycées* » et insistent « *pour les devoirs, il faudrait de l'aide entre amis* ». Ils savent aussi qu'une ambiance familiale pesante se traduit par « *moins de temps pour l'école et plus de préoccupations pour les difficultés personnelles* ». Pour autant, ils refusent le déterminisme et observent que les réponses dépendent de chacun « *soit une baisse de motivation en raison de la mauvaise ambiance, soit une motivation supérieure, une plus grande envie de réussir pour aider la famille* ». Quand on vit la précarité, constatent les adolescents toutes les voies scolaires ne sont pas toujours possibles ; la pression scolaire peut se révéler particulièrement pénible pour un enfant vivant dans la précarité et entraîner des difficultés d'intégration. Réussir scolairement encourage. Mais devoir supporter le regard des autres parce que l'on est en difficulté scolaire est particulièrement lourd. « *Il faut établir des limites [dans les interventions des adultes qui aident] pour éviter de trop grandes intrusions, par exemple : influencer l'enfant ou l'obliger à choisir son orientation* ». »

Tous les adolescents, d'où qu'ils viennent, expriment un avis et ont eux-mêmes une expérience personnelle quant à la **mixité sociale** à l'école. Les propos sont généralement sévères. « *On n'est pas trop mélangés, on voit toujours les mêmes gens du même milieu. C'est parfois énervant de voir que tout le monde pense pareil. Il n'y a que des bourgeois. Il ne faut pas rester dans un monde bien beau, bien propre, il faut partager* ». Cette adolescente vise là aussi bien l'absence de garçons dans son école, que le très faible mélange social. D'autres, venus d'une commune bien différente partagent le même constat « *Les jeunes (de notre ville) ne connaissent pas des enfants SDF ou en galère. Il n'y en pas sinon nos villes et nos établissements créeraient des associations. Juste un jeune a déjà vu un rom qui lavait des voitures près du périphérique* ». Ils souhaiteraient rencontrer des jeunes d'autres établissements pour comprendre les différences de vie. Si les adolescents s'agacent de « *l'image donnée par les médias des quartiers dits à risques ou défavorisés qui n'est pas bonne du tout* » ils répliquent aussi que dans leur école d'un département « *sensible* », « *nous on est très mélangés, très mixés. La mixité, c'est plus riche !* ». Ils savent que le lieu de vie conditionne presque toujours l'établissement que l'on fréquente. « *ce n'est pas une question de privé ou de public, c'est une question de l'endroit où on vit* ».

Des signes extérieurs de différences

Tous reconnaissent la réalité des discriminations liées à l'apparence. « *Les vêtements ce sont l'apparence : ils permettent de voir si l'autre est précaire, ou tout simplement différent. Cela entraîne des moqueries* ». Ces signes extérieurs constituent des marques de distinction sociale auxquelles tous les jeunes sont sensibles dans un monde où « *la marque* » offre une valorisation personnelle. « *Une des solutions pourrait être l'uniforme, mais cela ne résout pas tout. On trouve toujours des défauts aux autres* ». Le défaut de ne pas arborer les indispensables signes extérieurs de richesse dans une société où l'argent signe la réussite individuelle.

La discrimination existe à des degrés divers dans cet univers scolaire qui apparaît terriblement conformiste. Mais on ne peut pas toujours parler d'exclusion : « *il existe un*

foyer au sein de l'établissement, où on peut se réunir, s'entraider entre élèves ». Et quand il s'agit de voyages ou de sorties scolaires qui exigent une part de financement familial ? Les jeunes soulignent combien une situation délicate oblige l'intéressé à se « mettre en arrière ». Des aides existent cependant, le « Fonds social lycéen, ou collégien », rappelle un internaute qui précise : « La CPE et l'assistante sociale sont en première ligne. Tout est fait dans la discrétion ». Car les adolescents sont conscients qu'il faut faire « attention à la fierté de la personne concernée ». « C'est parfois difficile d'accepter l'aide d'autrui ». Tous les élèves vivant dans la précarité n'ont pas le même degré d'acceptation de l'aide de l'autre. Celle-ci ne peut donc pas être mécanique. « Il peut avoir honte. Le regard des autres, la timidité... »

Une réticence d'un autre ordre s'exprime maladroitement mais clairement « *Les adultes sont parfois intrusifs* », les adolescents qui en ont eu l'expérience font savoir combien une telle attitude peut être blessante : « *Il faut favoriser l'entraide en faisant attention à la fierté de la personne concernée. Le regard des autres dépend si l'on est habitué ou non à parler à des gens différents.* » Tous les élèves vivant dans la précarité n'en sont pas au même degré d'acceptation de l'aide de l'autre. Les jeunes savent que cette aide ne peut être mécanique. Tout au contraire, cette aide s'accepte d'autant mieux que les jeunes ont l'habitude de vivre dans des milieux mixtes où les différences humaines se côtoient naturellement. Cette importance de la mixité sociale est une dominante forte chez ces adolescents. Elle va totalement dans le sens des autres forums où les jeunes manifestent le désir de connaître les autres et leurs difficultés par des témoignages directs, vécus. Le projet de société de ces adolescents renvoie d'abord à des aides de proximité où le lien relationnel existe avant toute chose. En quelque sorte, la connaissance et la relation sont à la base de l'aide à ceux, notamment les jeunes qui sont confrontés à la précarité.

Précarité et santé

Etre en bonne santé, consiste à « *avoir une bonne image de soi, une stabilité sociale et familiale* ». Comme lors du forum santé, les adolescents retrouvent spontanément l'esprit de la définition OMS de la santé (complet bien être physique, mental et social).

Ils remarquent qu'un régime alimentaire équilibré est difficile à adopter quand les moyens matériels sont limités et soulignent la difficulté à suivre les préconisations de santé et les messages de prévention qui leur semblent décalés compte tenu de la réalité des conditions de vie. Différents effets de cette précarité peuvent se manifester dans la vie quotidienne ; le manque d'hygiène empêche les relations sociales « *une fille de ma classe était mise à l'écart parce qu'on ne la trouvait pas propre, jusqu'à ce qu'on apprenne qu'elle n'avait pas les moyens de se laver* ». Les adolescents qui doivent se priver de nourriture mettent le groupe mal à l'aise. « *Quand un copain ne peut pas aller chez le grec, on n'en parle pas, c'est la honte.* » En matière de santé, ils fustigent les difficultés d'accès aux médecins de ville et les réticences de quelques uns à soigner les titulaires de la CMU. Les adolescents déplorent les difficultés d'accès aux soins dentaires, qui ont également de fortes répercussions sociales. Mais ils n'ont pas vraiment d'informations sur les différents dispositifs d'accès aux soins. Ces systèmes compliqués leur paraissent l'affaire des parents, des adultes.

Précarité et vie sociale

Quelle est la sociabilité des adolescents, toutes catégories sociales confondues, en ce début de XXI^e siècle ? *« La vie sociale, c'est sortir et connaître des gens, mais aussi les retrouver sur internet grâce à Facebook et tous les moyens de communiquer avec les amis. C'est aussi le sport, le scoutisme, apprendre à vivre avec des amis, tout ce qui va contre la solitude, apporte bien-être et confiance »*. *« La vie sociale, c'est rassurant. »* *« Apprendre à vivre avec les autres, cela ouvre l'esprit »*, concluent-ils.

Nombreux sont ceux qui partagent le même type de loisirs, seul diffère leur coût : le cinéma, les boîtes de nuit, les fêtes, les shoppings. Les clivages sociaux rencontrés à l'école se reproduisent dans le choix des sports pratiqués ; *« Dès qu'il faut acheter des équipements ce n'est pas toujours possible »* relève un jeune. Ainsi, *« Le football est plus accessible que le tennis, l'équitation... La piscine aussi : on ne paie pas beaucoup et on y reste autant de temps qu'on veut »*. Mais des différences demeurent : la précarité se relit à l'aune de loisirs inconnus ou inaccessibles à nombre de jeunes. Les adolescents plus nantis comme ceux qui l'étaient moins se sont écoutés avec attention.

Les internautes expliquent que les activités culturelles (dessin, théâtre, musique) sont difficiles d'accès quand on manque d'argent, plus que les sorties entre amis et le cinéma. D'autres exposent dans le détail leur satisfaction de disposer de « cartes », sorte de carnet de chèques pour acheter des livres, des places de cinéma, de concert... mises en place par les conseils généraux à destination des jeunes de familles précaires.

Reste que l'ordinateur est désormais incontournable dans la socialisation des jeunes. Or les ordinateurs des CDI sont réservés aux recherches scolaires. *« L'ordinateur à 1€ est une bonne idée »*, constatent les jeunes en se référant à une des mesures destinées à réduire la fracture numérique mises en place en 2004.

Les écoliers Taponi renvoient au même désir de mixité sociale, et aux mêmes regrets d'être perçu comme différent, voire rejeté : *« Si je rencontre quelqu'un, j'aimerais pouvoir lui faire la conversation, lui demander ce qu'il aime pour jouer ensemble. J'aimerais qu'il me montre où il habite pour pouvoir le retrouver ! »* *« Il y a des familles qui vont être plus favorisées que d'autres, des enfants mieux habillés, avec des marques, et qui nous toisent, qui ne sont pas gentils. »*

« Si j'étais Présidente de la République, je déclarerais qu'il faut être contre la pauvreté. Il faut respecter la vie des autres. Je voudrais que le Président de la République ne soit pas incorrect avec les gens pauvres. Il faut qu'il s'occupe vraiment du logement. »

Précarité et « quartiers »

« C'est l'exclusion qui déclenche la délinquance, la violence, le racisme », affirme un jeune. Des réalités dures sont évoquées, comme l'expulsion des logements. *« Expulser c'est grave, car ça peut déclencher de la violence chez des gens qui ne l'étaient pas. Cela peut détruire leur vie »*. Mais *« les familles en difficulté ne parlent pas de leurs problèmes, par crainte, par peur que leurs enfants soient placés »*.

Les jeunes s'interrogent sur la possibilité, à leur niveau, de mener des actions de solidarité. *« A Neuilly il y a des actions dans notre établissement comme des collectes de nourriture. Ce sont des actions de solidarité internationale pour les Cubains, les Polonais. »* Dans cette autre ville. *« On aide spontanément une personne âgée, mais il vaut mieux qu'on*

soit blanc, parce que moi ou un noir, on aura peur de nous », raconte une jeune fille de famille maghrébine. Chacun se renvoie sa propre expérience, plus ou moins violente, mais ils s'écoutent mutuellement malgré parfois la difficulté à absorber le choc de ces découvertes. « Pourquoi à Neuilly vous aidez des populations étrangères vivant à Cuba ou en Pologne et pas les pauvres ici ? » « Parce qu'à Neuilly il n'y en a pas. » « Neuilly c'est une ville super-raciste, pour tout le monde les gens se croient supérieurs aux autres. » « Quand on parle du 93, on croit que c'est dangereux. Mais c'est faux, moi je préfère vivre à Pierrefitte qu'à Neuilly. »

Les adolescents ne supportent pas la façon dont les médias parlent d'eux, ils sont exaspérés par les stéréotypes si souvent repris.

« On parle trop du 93 ! Dans les autres départements il se passe les mêmes choses mais on n'en parle pas assez : parfois il y a pire dans les autres endroits. Il faut fiche la paix au 93, après on est bloqué si on cherche un emploi ».

Même s'ils ne parlent pas du même monde, ces jeunes établissent des ponts entre les villes et les quartiers où ils vivent. Ils se montrent très lucides sur le handicap que représente une mauvaise adresse sur un CV, un nom de famille connoté, un prénom qui ne figure pas dans le calendrier de La Poste. *« Si les personnes des quartiers riches viennent dans les quartiers pauvres, elles seront embauchées. Mais le contraire n'est pas possible. » « Quand les riches travaillent dans les quartiers pauvres, ils ont tout le temps peur. Si vous venez à Saint Denis, vous allez avoir peur. »*

« On n'est pas allés qu'à Neuilly. On sait comment est le monde ! » « Les médias mettent beaucoup de clichés sur les noirs et les arabes qui sont présentés comme des paresseux, des voleurs, des criminels ». Agir pour la mixité fait tomber les préjugés. Ils sont déjà lucides sur l'atout que constituent les réseaux de sociabilité : « Quand on connaît une personne qui travaille dans l'entreprise, c'est plus facile pour trouver un stage. »

Une internaute appuie ce sentiment déjà exprimé par les jeunes du forum : *« On a très bien su utiliser les médias pour faire monter le sentiment d'insécurité, de différence, de « canaille » et de « gens bien », alors pourquoi ne pas les utiliser pour montrer que tout le monde est différent et pareil à la fois, que tous les habitants des cités ne sont pas des voleurs ou des brûleurs de voitures et que tous les habitants des quartiers « riches » ne sont pas des anges intellos ! »*

Le cas particulier des mineurs étrangers isolés

Des mineurs étrangers isolés ont aussi pris la parole ou tenté de le faire car ils rencontrent trop de difficultés d'expression comme ils l'ont fait savoir. *« Des professeurs pourraient aider à enseigner le français aux mineurs étrangers isolés dans les foyers. »* Dans un français laborieux les jeunes mineurs isolés ont témoigné des difficultés qu'ils rencontrent pour être intégrés à l'école, en particulier s'ils ont plus de seize ans, âge de la fin de la scolarité obligatoire. Alors qu'ils arrivent en France sans parler la langue, faute de pouvoir bénéficier d'une scolarité immédiate et adaptée ce sont des éducateurs qui les initient au français. Ils attendent beaucoup de l'aide d'un vrai professeur et souhaitent que tous bénéficient d'une prise en charge qui le permette *« il y a des associations qui aident les mineurs à aller à l'école »*. Ils savent combien leur connaissance de la langue sera déterminante dans leur intégration professionnelle. *« Sans la nationalité française, confiait l'un d'eux, il n'y a pas possibilité d'aller travailler dans les entreprises. »*

Aider efficacement les jeunes confrontés à la précarité implique de développer de véritables stratégies de soutien qui tiennent compte des souhaits de l'adolescent et surtout s'inscrivent dans une relation de proximité, faute de quoi elles risquent de n'exister que sur le papier.

Le déroulement particulièrement vivant de ce forum, l'écoute mutuelle, la volonté générale de rencontre entre jeunes souligne que, pour cette génération, la bonne volonté et le désir de rapprochement sont plus forts que les stéréotypes sociaux. Ces adolescents, par les propositions qu'ils ont formulées, appellent à une solidarité active, concrète et pragmatique tant la société civile que les institutions publiques et politiques. En remettant au goût du jour la nécessité de développer la mixité sociale, de favoriser l'intégration sociale et scolaire, de soutenir les institutions et bénévoles qui luttent contre toutes formes de discriminations, en échangeant très directement et en souhaitant se réunir, alors qu'ils pourraient rester à distance les uns des autres, ces adolescents ont témoigné d'une solidarité qui ne demande qu'à être développée.

> Propositions des jeunes pour développer de nouvelles solidarités

→ Mieux informer sur la santé et les lieux de soins

- 1) **Redynamiser la solidarité directe entre les personnes sans attendre l'intervention des Institutions auprès des personnes en difficulté.**
- 2) **Favoriser une prise de conscience générale des conséquences de la précarité par des journées de sensibilisation, des forums, des rencontres.**
 - Favoriser des rencontres volontaires initiées par les élèves de différents établissements.
 - Développer les opérations caritatives.
 - Créer des associations de jeunes bénévoles pour organiser des pièces de théâtre, des concerts, des ventes de gâteaux.
- 3) **Développer l'information (TV, internet...) sur les dispositifs et les numéros utilisables pour les personnes en situation de précarité.**
- 4) **Vérifier que tous les médecins appliquent les conditions d'accès aux soins pour tous (CMU, AME) et rendre cette information publique.**
- 5) **Augmenter le nombre de logements sociaux, ne pas séparer les familles, ne pas expulser les familles sans leur proposer des solutions.** Eviter de créer des ghettos de riches ou de pauvres.

- 6) **Développer l'offre d'habitation à prix modérés pour les apprentis et les étudiants.**
- 7) **Apprendre aux élèves à faire des CV et des lettres de motivation.**
Apprendre aux jeunes à se mettre en valeur et à valoriser leurs compétences.
- 8) **Améliorer le système de bourses pour que les jeunes de milieu moins favorisé aient accès aux études de leur choix.**
- 9) **Multiplier des Ecoles de la seconde chance pour que les jeunes sortis de l'école sans qualification puissent trouver une voie d'insertion.**
- 10) **Aider les parents qui ne parlent pas le français en les faisant bénéficier de cours gratuits (bénévoles).**
- 11) **Mieux informer les mineurs étrangers isolés des possibilités professionnelles qui leur sont offertes.** Favoriser le soutien à l'apprentissage de la langue française par des enseignants intervenant dans les foyers auprès des mineurs de plus de 16 ans qui ne sont plus scolarisés.

Observations

Les propositions des jeunes montrent bien la perception qu'ont certains d'entre eux de la précarité et de toutes ses conséquences en terme de vie familiale et sociale, de logement, de santé et de réussite scolaire. Conscients qu'au-delà des aides des pouvoirs publics, le traitement de l'exclusion passe par une solidarité de proximité entre les personnes ils sont prêts à s'engager à leur niveau en rejoignant des associations ou en développant des actions caritatives.

En matière de logement, on constate une méconnaissance des nouveaux dispositifs mis en place comme le droit au logement opposable (loi DALO) du 5 mars 2007 qui a constitué une avancée importante mais nécessite un effort plus soutenu de construction de logements pour lui donner toute sa portée. Les enfants qui vivent la grande précarité associent le risque de perte du logement à la séparation d'avec les parents (placement). Même s'ils connaissent mal les dispositifs complexes d'accès aux soins, les adolescents estiment que les médecins n'ont pas à refuser de soigner des bénéficiaires de la CMU qui subissent régulièrement des refus de soins de la part de généralistes et plus encore de spécialistes.

La demande des mineurs étrangers isolés présents au forum d'obtenir une meilleure formation au français et une meilleure formation professionnelle rejoint l'une des 25 recommandations émises par la Défenseure des enfants lors du colloque sur les mineurs étrangers isolés qu'elle avait organisé en 2008. Elle avait préconisé d'utiliser tous les dispositifs de scolarisation institutionnels et associatifs destinés aux primo arrivants pour les mineurs étrangers isolés de plus de 16 ans pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance et qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire. L'actualité montre l'urgence qu'il y a à traiter ce problème.

Parole aux jeunes sur les violences

► « La violence peut **avoir lieu n'importe où, n'importe quand, par n'importe qui** »

Une société violente ?

Tous les adolescents n'ont pas une expérience directe de violences dont ils auraient été auteurs ou victimes, mais chacun peut rapporter un fait violent dont il a été le témoin direct ou dont il a entendu parler. Il s'agit davantage d'une atmosphère sociale de violence que de faits répertoriés. Ils ont parfois l'impression de vivre dans une atmosphère de violence étendue et diffuse sans, toutefois, être permanente. *« La violence est spontanée. Elle peut avoir lieu n'importe où, n'importe quand, par n'importe qui. Elle est liée au genre ethnique et religieux, dans les boîtes de nuit, sur les terrains de sport, dans la gendarmerie, dans les bus et les boutiques. » « Le racket est remarqué dans les quartiers. Il y a des bagarres, des injures, des regards toisés. Dans ces lieux, il y a du harcèlement sexuel, des viols, des bagarres. Ce sont des fléaux importants. »*

Ces jeunes rapportent des informations et des images puisées dans leur quotidien, nourries de récits et de séquences diffusés par **les médias**. Les choix de sujets, les angles d'attaque, les commentaires accompagnant la présentation de la jeunesse sont fortement mis en cause par les adolescents. *« Il ne faut pas parler uniquement de la violence des jeunes dans les médias. Les médias utilisent les jeunes. Il faut parler de faits positifs. Le quartier stigmatise. »* Ceux-ci ne se reconnaissent pas dans ce qu'ils définissent comme un amalgame : jeunes = violences. Ils sont hérisés par les généralisations qui les présentent tous comme effectivement ou potentiellement violents alors que la plupart d'entre eux redoutent la violence sous toutes ses formes. Il est urgent de sortir de l'image fabriquée d'une jeunesse violente qui fait peur.

Ces adolescents considèrent que **les nouvelles technologies** (internet, webcam, téléphones portables...) donnent les moyens d'être spectateur de toutes sortes de manifestations de violences dont certaines touchent ou ont touché des jeunes proches, semblables à eux. La frontière apparaît mince qui différencie l'auteur, la victime, le spectateur, dans des actes de violences souvent mis en scène et joués. *« On va se bagarrer pour le fun, pour passer sur You Tube. Plus la vidéo est vue, plus elle est notée ! »* Les nouvelles technologies faciliteraient-elles le passage à la violence ? *« Il y a plus de violences, et il y en aura davantage dans l'avenir. Il faut vite agir. La technologie a créé de nouvelles violences ».* *« Les scènes filmées sur les portables incitent vachement à la violence parce qu'elles prouvent que n'importe qui peut faire ce qu'il veut, tant qu'il n'est pas chopé. »*

Violences physiques, violences morales

« Les violences physiques, sexuelles, morales n'ont pas de différences. Mais la violence morale laisse plus de traces. » « La violence appelle la violence ; le degré de violence fait la différence. On comprend les gifles et les cris, mais pas la violence gratuite, les répétitions. » L'humiliation ressentie est sourde ; souvent elle marque l'indifférence de l'adulte à l'égard

de l'enfant. La plus grande violence morale consiste probablement en l'oubli et le silence. *« Les traumatismes psychologiques peuvent entraîner des suicides. L'humiliation peut inspirer un sentiment de vengeance. »* La « violence morale » semble un arrière-fond assez présent dans les relations instaurées entre adultes et adolescents. Leurs demandes répétées d'être « entendus et respectés dans un climat de confiance » témoignent de cette blessure.

Les adolescents rapportent que **dans quelques familles** subsistent des attitudes éducatives qui usent de violence. Ils les connaissent car ils savent en décrire les traits et les circonstances, mais, pudeur à l'égard de la famille, ils en parlent de façon diffuse, atténuée. *« Chez soi, il y a aussi dans les familles des incestes, des familles dissoutes, des violences intra familiales qui se reproduisent à l'extérieur »*. Certains parents confondent encore autorité et violence. *« Il y a les claques, les fessées que les parents donnent à leurs enfants : c'est un acte violent, l'enfant le ressent comme tel. »* *« Au quotidien, les jeunes sont victimes de violences verbales et de violences physiques. Cela peut même aller plus loin. Les causes de la violence sont le traumatisme. Quand ils [les adultes] étaient jeunes et qu'ils étaient battus, forcément, ils disent que c'est un modèle. Les enfants sont là et le papa tape sur la maman en sa présence »*. Les adolescents concluent *« On est violent à cause d'un mauvais environnement. »* S'ils semblent bien connaître les mécanismes de reproduction de la violence, en revanche ils paraissent largement démunis pour s'en défendre eux-mêmes. Quelques filles *« prennent la place des garçons »* et se montrent très violentes.

Les enfants Tabori ont eu aussi l'expérience de comportements ou d'actes violents dont ils parlent avec amertume. *« Les paroles sont des armes et peuvent blesser des personnes »* *« La violence n'est pas la meilleure façon de résoudre les problèmes. Si un enfant tape un autre enfant, cela ne fera que reculer le problème : l'autre aura envie de se venger. »* *« J'aime la violence pour résoudre les problèmes mais j'aimerais que ça s'arrête car c'est dangereux pour les autres et pour moi. »*

« La violence nous gâche les moments que l'on veut passer avec celui que l'on aime bien. »

Violence à l'école

De nombreux adolescents sont effectivement confrontés à la violence dans leur école ; aussi réclament-ils instamment la restauration de l'autorité des enseignants et des conseillers principaux d'éducation. *« Vu que l'on passe une grosse partie de notre vie à l'école on a plus de chance de tomber sur de la violence. »* Ces actes sont quasiment intégrés à la vie ordinaire des élèves. *« Qui n'a jamais assisté à un règlement de comptes à la sortie d'un collège ? »* Mais, ils reconnaissent tous que *« C'est la violence verbale qui est la plus courante. Il y a beaucoup plus de grandes gueules que de bagarreurs. Mais elle entraîne presque toujours la violence physique ! »* La violence verbale, consiste en provocations (insultes sexistes, racistes, dénigrement lié à l'apparence, à la famille) et en humiliations ou réactions décalées (rires quand quelqu'un tombe, etc.) La violence, où qu'elle se manifeste, est bien anxiogène. A l'école, comme à l'extérieur de l'école, cette violence fait partie de la vie des adolescents. Lorsqu'elle ne peut être parlée et dénoncée, lorsqu'il est ignoré et méconnu de la part des adultes un tel climat violent peut susciter chez les jeunes une forte angoisse. *« Comment faire lorsqu'on subit des violences physiques et mentales et qu'on ne peut pas en parler aux adultes du collège car on a peur des représailles ? »*

Une police plus respectueuse

Conscients que certains jeunes se conduisent de façon agressive à l'égard de la police, les adolescents demandent néanmoins à cette institution de montrer un comportement plus respectueux à leur égard dans l'exercice de ses fonctions. « *Parfois ce sont les jeunes qui sont odieux, les policiers savent rester calmes.* » Mais aussi « *Parfois les policiers profitent de leur statut pour humilier les jeunes en particulier d'origine étrangère.* » Ils reconnaissent à la police une mission de protection, toutefois leurs expériences les font douter que celle-ci soit toujours remplie avec équité. « *Si un jeune est victime de la police il ne sera pas forcément entendu. Si c'est la police qui est victime d'un jeune alors la police a forcément raison.* » « *La police s'intéresse plus aux mineurs auteurs qu'aux victimes. Elle doute de la parole du mineur.* »

Sur cette base les adolescents formulent des souhaits qui sont presque des recommandations : que les policiers ne soient pas armés lorsqu'ils rencontrent des adolescents à l'école ; ne pas être tutoyés systématiquement ; moins de contrôles et moins de violences au cours des contrôles et enfin ils souhaitent être mieux considérés lors de dépôts de plaintes ou d'interpellations. D'une manière générale, ils aimeraient se sentir davantage en sécurité dans ce cadre. Au-delà de cette relation avec la police, les jeunes demandent davantage de sécurité dans les lieux qu'ils fréquentent, aussi proposent-ils de sécuriser les lieux publics et privés où ils vont, de renforcer les moyens de surveillance, d'augmenter les postes de surveillants dans les établissements scolaires, signes manifestes d'une inquiétude liée à la manière d'être dans les lieux collectifs où se rassemblent les adolescents.

En parler pour l'éviter

Pour ces adolescents qui veulent parler des violences qu'ils subissent ou dont ils se sentent menacés, à qui, s'adresser, en qui avoir confiance et dans quel cadre ? « *On peut en parler aux adultes qui sont dans le milieu scolaire, à des associations d'aide aux victimes, et au 115. On appelle parce que c'est gratuit.* ». Certes, « *les jeunes connaissent les numéros* » mais ils n'ont guère envie de se tourner vers un interlocuteur anonyme « *On aimerait être mieux informés avec qui on peut en parler. On aimerait être informés dans des lieux comme les discothèques et les écoles.* » Une fois encore, ils se plaignent de ne pas avoir de véritables interlocuteurs « *Nos paroles ne sont pas prises en compte. On ne se sent pas en confiance par rapport aux professionnels.* »

Les adolescents, ce n'est pas une surprise, attendent beaucoup des adultes avec lesquels ils veulent que s'établisse une véritable relation d'échange et de compréhension. Ils refusent évidemment « *qu'on leur fasse la leçon* », qu'on leur apporte des réponses standard – ce qui serait une violence faite à leur parole. Pour parler à leurs parents, leurs professeurs, leur entourage, les jeunes ont besoin d'intermédiaires ; lesquels ? Ils sont rares mais d'autant plus indispensables que parler directement d'éléments aussi personnels à ses parents ou aux adultes ne se fait pas aisément : « *Il faut former des jeunes qui parlent aux jeunes et qui vont mener anonymement une réflexion puis en parler aux adultes et leur dire ce qu'ils ont intégré. Il faut créer une matière qui parle de la violence dès la sixième pour expliquer ce qu'est la violence.* » En effet, aux informations sur les actes de violence qui leur sont dispensées, les adolescents préfèrent demander qu'on leur apprenne à les éviter dans une réelle démarche éducative :

« Pour parler de la violence on peut faire une pièce de théâtre entre les jeunes, bien sûr avec un adulte et passer dans tout l'établissement cette pièce pour montrer pourquoi cette violence existe. » Proposer que de telles informations soient dispensées dans les discothèques, à l'école, n'est pas anecdotique. Cette suggestion souligne l'envie des adolescents qu'on leur apporte des réponses sérieuses et efficaces. Elle montre clairement que pour les informer de leurs droits il faut les toucher là où ils étudient, où ils s'amuse, bref, là où ils vivent.

A leurs yeux, la prévention est donc essentielle ; mais comment passer ces informations de prévention ? Pour eux, elles s'élaborent en groupe, avec d'autres jeunes. Ces adolescents, quel que soit le thème du Forum auxquels ils participent, répètent tous le même souhait : travailler, échanger en groupe guidé par d'autres jeunes formés. Les cours théoriques ne fonctionnent pas sur ces sujets. Former des jeunes à animer des ateliers de prévention est donc indispensable.

> Propositions des jeunes pour prévenir et réduire les violences dans la société

- 1) **Moins parler de la violence des jeunes dans les médias :**
Diffuser des images positives de la jeunesse dans les médias.
- 2) **Mieux respecter l'anonymat des jeunes** (auteurs ou victimes) **dans les médias pour ne pas être reconnu en floutant, en transformant la voix, en filmant de dos ou à contre jour.**
- 3) **Informé dans les quartiers et les écoles des conséquences de certains comportements** (violences, internet...) ; mieux faire connaître les lois et les règlements existants mais aussi les droits fondamentaux des enfants aux jeunes et aux parents.
- 4) **Développer des campagnes de sensibilisation, d'information et de prévention des violences :**
 - Créer des spots publicitaires mettant en scène des jeunes sur la manière d'éviter les violences.
 - Accompagner les images violentes diffusées à la TV de slogans tels que : « ne pas refaire les actes que vous allez voir ».
 - Insérer des bannières et différents messages sur internet.
 - Créer des messages antiviolence, par exemple sous forme de BD et les diffuser dans les journaux quotidiens pour informer les jeunes.
 - Valoriser des symboles positifs incarnés par des personnes populaires auprès des jeunes.
- 5) **Aider et accompagner les parents dans leur rôle d'éducation et en particulier dans leur fonction d'autorité.**

6) Aider les jeunes en souffrance ayant des comportements violents :

- Créer des activités (art de rue, pièces de théâtre...) pour leur permettre d'exprimer leur mal être autrement que par des actes violents.
- Faciliter l'accès au sport.

7) Créer des lieux d'accueil, des lieux d'écoute et d'accompagnement psychologique.

- Doter les collèges de lieux et de personnels dédiés à l'écoute.
- Soigner les auteurs de violences : les obliger à suivre un stage "antiviolence".
- Faire suivre une cure de désintoxication aux drogués.

→ Mieux prévenir et réduire les violences au sein des établissements scolaires**8) Renforcer l'autorité des professeurs et des CPE.****9) Augmenter les postes de surveillants et d'éducateurs dans les collèges.****10) Instaurer des médiateurs de vie scolaire chargés de lutter contre la violence et d'améliorer la communication entre les élèves.**

- Former des jeunes adultes (18-25 ans – civils volontaires) à parler aux jeunes.
- Créer une association de jeunes pour intervenir dans les établissements.
- Instaurer des rencontres avec des jeunes violents « repentis ».

11) Développer la formation autour de la violence :

- Développer ce thème dans les cours d'éducation civique, juridique et sociale : éduquer à la tolérance, à la différence et au respect mutuel. Ajouter à ce programme des cours de découverte des différentes cultures.
- Mettre en place des formations à la maîtrise de soi et des cours de communication pour être capable de tout exprimer sans violence. Organiser des débats et pratiquer des jeux de rôle autour de la violence dès l'école primaire.

12) Organiser des temps de parole dans les écoles pour « mettre à plat » avec les élèves les problèmes.**13) Renforcer la sécurité des écoles.****14) Donner une réponse rapide à chaque acte commis : sanction ou orientation vers un accompagnement extérieur.**

- Faire réparer les dégâts par le jeune.
- Convoquer les parents et les responsabiliser.
- Durcir les sanctions lorsque certains élèves commettent des actes graves afin qu'ils comprennent les effets de leurs actes.

→ Mieux aider les victimes de violences

15) Mieux écouter les victimes de la part des policiers et des juges et mieux prendre en compte leur parole.

- Un mineur doit pouvoir déposer plainte seul, sans être accompagné de ses parents.
- Un jeune doit être accueilli par une personne spécialisée qui va prendre le temps de l'écouter ; les policiers doivent être formés pour accueillir des jeunes seuls.

16) Soutenir la victime même si elle n'est pas reconnue victime par la Justice.

- Créer des associations de jeunes victimes pour s'entre aider.
- Mieux informer les jeunes sur toutes les possibilités et les lieux d'aide.

Observations

Conscients de vivre dans une société violente, les adolescents demandent aux adultes des moyens d'agir contre la violence par la prévention (sensibilisation à la violence et aux moyens de la désamorcer actuellement peu répandus) et la sécurisation des lieux qu'ils fréquentent (écoles, boîtes de nuit, transports...). Il sont demandeurs d'une présence renforcée de médiateurs qu'il s'agisse d'adultes formés ou de jeunes eux-mêmes formés à éviter les conflits, notamment dans les établissements scolaires et d'un soutien aux enseignants peu formés à ces situations.

Les adolescents sont très sensibles à l'image qui est renvoyée par les médias des jeunes auteurs de violences qui laissent à penser qu'il s'agirait d'une généralité dans cette génération ; ce qu'ils réfutent et que montre bien l'enquête de terrain intégrée à ce rapport. Ils insistent pour que leur anonymat soit vraiment respecté selon la loi sur la presse de 1881. Ils souhaitent également que les victimes soient mieux entendues et protégées par des professionnels policiers et juges formés à cet effet. Les lieux d'écoute et de suivi qu'ils demandent aussi bien pour les auteurs que pour les victimes de violences manquent considérablement.

Parole aux jeunes sur la Justice

► « **Les enfants ne doivent pas être jugés comme des adultes** car ce sont des êtres qui doivent être **protégés, aidés, éduqués** »

La Justice doit mettre des limites à ceux qui ne peuvent le faire par eux-mêmes. L'éducation donnée par les parents facilite cette prise de conscience qu'il est possible et souvent souhaitable de se mettre soi-même des limites. Les adolescents attendent de la Justice qu'elle pose des limites au jeune qui s'en est écarté, qu'elle aide les parents à en poser à leurs enfants, qu'elle respecte les personnes, jeunes et adultes. En fait, les jeunes considèrent que la Justice a le pouvoir d'arrêter cette violence en la sanctionnant et en la limitant par des peines adaptées mais aussi codifiées. Pour les jeunes, la Justice a six grandes fonctions :

- définir des limites ;
- assurer l'égalité des droits et des devoirs ;
- faire régner l'ordre et protéger contre la violence ;
- punir les coupables (en les faisant réfléchir lors du jugement, pour prévenir la récidive) ;
- soulager les victimes (réparer un préjudice, « venger » les victimes) ;
- servir de médiateur, par exemple au cours d'un divorce.

Mieux vivre ensemble

La Justice, aux yeux des jeunes consultés, est donc investie de missions éducatives susceptibles de favoriser le « *mieux vivre ensemble* ». Les adolescents estiment qu'elle doit constituer une référence morale et montrer l'exemple. De ce point de vue, la Justice ne peut qu'être juste. Elle contribue au respect de l'ordre et des lois, tout comme les jeunes attendent de l'école le respect du règlement intérieur. Favoriser le dialogue en cas de conflit ou de litige est une fonction de médiation fortement investie par les jeunes. Pour eux, la Justice appartient à l'éducatif et dépasse les sphères de la famille et de l'école.

La société est dirigée par les adultes expliquent les adolescents. Les adultes doivent se montrer cohérents avec eux-mêmes, en définissant les limites des comportements, les faisant respecter et les respectant eux-mêmes. Par contre, « *les enfants ne doivent pas être jugés comme des adultes car ce sont des êtres qui doivent être protégés, aidés, éduqués. La peine de mort est immorale. Ce n'est qu'une forme de vengeance et la Justice n'est pas là pour se venger* ».

Il est clair que les adolescents sont persuadés que la Justice des mineurs ne saurait se confondre avec la Justice des adultes, sa mission étant de protéger les enfants et de contribuer à leur éducation. Ils sont également convaincus que la Justice ne saurait se confondre avec la victime. Elle n'est pas là pour venger. La Justice doit être conforme à sa mission et elle ne saurait être ou faire ce qu'elle condamne.

Enfin, leur expérience leur a montré que la Justice ne saurait se confondre avec l'école. L'école ne peut se substituer à la Justice des mineurs et doit savoir sanctionner de façon adaptée.

Aider les parents

La Justice est donc fortement perçue par les jeunes comme une institution éducative complémentaire à la famille et l'école ; mais l'opinion selon laquelle la Justice doit aider les parents notamment lors de difficultés éducatives n'est pas unanimement partagée.

- « - Les parents sont responsables de leurs enfants.
- Non, ils ne sont pas toujours responsables.
- Si, ils nous ont éduqués.
- Si on est dehors à 4 heures du matin à 13 ans ou s'il y a un problème, c'est l'éducation des parents qui est à remettre en cause.
- Le tribunal peut apporter de l'aide aux parents. Les parents pourraient aller au tribunal demander de l'aide. Quand les parents ne s'en sortent pas, il faut placer les enfants.
- Non, il faut d'abord aider les parents, puis après seulement, enlever les enfants de leurs parents.
- Le juge, les éducateurs peuvent aider les parents, tout comme l'assistante sociale et la famille.
- L'école ou l'assistante sociale du collège pourraient intervenir aussi. »

Les enfants Taponi les rejoignent en affirmant : « L'enfant a besoin d'être avec sa famille pour son éducation tout au long de sa vie. » « Je suis contre le placement des enfants, ils doivent pouvoir rester avec leur famille ».

Apparemment tranchés et peut-être sans nuances, les points de vue des adolescents ont toutefois le mérite de présenter une conception éducative de la Justice : juges, éducateurs, assistantes sociales, parents, école sont tour à tour concernés et sollicités pour aider les jeunes en difficulté. Toutefois, la Justice est identifiée au monde des adultes. Les jeunes se sentent mis à l'écart de ce monde mais aussi pris dans une relation où les adultes prennent trop de place et auront toujours raison. « À l'école, pendant les cours d'éducation civique, on parle plus de la Justice des adultes que de celle des enfants. Dans le cas de séparation des parents, la parole de l'enfant n'a pas de poids, il faudrait plus écouter les jeunes. On a l'impression que la Justice donne plus raison aux adultes qu'aux jeunes. Même à l'école, quoi que l'enfant dise ce n'est pas lui qui aura raison. Les adultes ont toujours raison. On nous dit souvent ce que l'on ne doit pas faire mais on parle rarement de nos droits. »

Quelle Justice à l'école ? Celle-ci demeure le lieu principal où la Justice s'exerce au quotidien pour maintenir la discipline collective. Le règlement intérieur dit « la loi ». Mais les collégiens et lycéens font remarquer que des sanctions sont prévues pour les retards des élèves, pas pour ceux des professeurs. Cette différence de traitement d'un même manquement les agace. Ils désapprouvent la prohibition totale des téléphones portables et des baladeurs mp3 (quand elle s'applique même pendant les pauses, de midi à 14 heures par exemple). Ils regrettent également l'obligation d'aller dans la cour pendant les pauses, sans alternative avec un foyer des élèves ou un Centre de documentation et d'information. L'école est un lieu où ils se disent confrontés à la violence. L'école, comme la Justice, est une institution qui doit être forte et ses membres capables d'assurer

une autorité quitte à durcir les sanctions envers les jeunes qui commettent des infractions. Pour autant, ils considèrent que les sanctions pour les faits de violence à l'école sont souvent trop laxistes : « *le renvoi pendant un jour ou une semaine est vécu comme des vacances !* » En même temps, les adolescents affirment un besoin d'améliorer la « *communication* » entre les professeurs et les élèves. Il ne s'agit pas d'une demande de dialogue. Les jeunes n'ont pas obligatoirement envie de « parler » avec leurs professeurs mais ils ont besoin de communiquer avec eux par le biais de leurs représentants, de leurs délégués.

Connaître la Justice pour la comprendre

Ils entendent parler de la Justice et de son univers par différents canaux mais se déclarent mal informés, en particulier sur la Justice des mineurs ; celle qui les concerne ou peut les concerner directement. Or, la Justice est vécue par les jeunes comme appartenant à un monde lointain. « *Les jeunes ont une mauvaise connaissance de la Justice... Cette ignorance mène à la peur.* » « *Personne ne sait à quoi elle ressemble, donc tout le monde la craint et se rebelle contre. Le meilleur moyen de connaître la Justice, c'est d'assister à une audience.* » « *On entend parler de la Justice un peu en cours d'éducation civique et à la télé (journaux et séries américaines). C'est peu ! C'est aux professeurs d'informer les jeunes sur la Justice, pas aux parents (qui ne savent pas tout sur ce sujet).* »

Les adolescents réclament donc, à la place de leçons de morale, une pédagogie active pour comprendre les mécanismes de la Justice. Ils ont envie de la connaître « en vrai » plutôt que par le biais des images des jeunes présentées par les médias qui sont, une fois encore accusés d'associer systématiquement jeunesse et délinquance. « *Dans notre atelier [dans un lycée], quelqu'un a eu un copain dont on a parlé dans le journal local parce qu'il avait commis une infraction. Il y avait son nom, son prénom et sa photo dans le journal. Il en était fier...* »

Ils connaissent la Justice par le prisme de l'évènement, du sensationnel. « *Les médias ne sont pas neutres. Ils prennent parti, ils ne cherchent pas en profondeur. Par exemple, le jeune qui s'est pendu en prison, les médias donnent leur avis, ils parlent trop. On ne se pend pas pour un paquet de cigarettes.* » « *Il faut arrêter de stigmatiser les jeunes comme des délinquants. Ça étouffera peut-être dans l'œuf un certain nombre de délinquants.* »

Connaître l'enfant par une relation

Quand bien même l'un d'entre eux aurait commis un acte délictueux, les adolescents entendent avant tout qu'il puisse bénéficier d'une Justice adaptée à son âge. « *Il faudrait d'avantage de formation des juges à la psychologie de l'enfant.* » « *Il faut qu'il ait une bonne connaissance de la Justice des mineurs par une formation spécialisée.* » « *Il faudrait un suivi éducatif et psychologique pour les jeunes.* » « *Bien séparer en prison les jeunes suivant leur âge et la gravité de ce qu'ils ont commis.* »

Ils revendiquent une Justice bien au fait de la psychologie de l'enfant afin que l'acte commis ne soit pas seulement réduit à un événement sensationnel mais que l'appréhension de la personnalité de son auteur le rende compréhensible. La remarque « *Les adolescents sont très différents des jeunes enfants* » montre une volonté des jeunes de ne pas faire d'amalgame entre celui qui a atteint l'âge du discernement (âge non précisé) et celui qui

ne l'a pas encore. Les adolescents créent une nouvelle catégorie de justiciables ; à côté de la Justice des enfants et de celle qui concerne les adultes, ils installent la Justice des adolescents. Celle-ci se fonde sur le discernement qui instaure d'autres relations entre le magistrat et l'adolescent gage de décisions mieux adaptées. « *Il faut parler avec le jeune pour savoir ce qui se passait avant la sanction. Il faut établir une relation avec le jeune pour savoir ce qui se passe, comprendre où vit le jeune, mieux le connaître, mieux le comprendre.* » « *L'âge limite pour entendre les enfants doit dépendre de son degré de discernement.* » « *On peut proposer une aide éducative.* » « *Il faut donner une seconde chance.* » Cette affirmation montre tout l'attachement que les adolescents portent à une Justice faite pour eux, qui place l'éducatif avant le répressif. Une Justice sereine qui se tient à distance de l'émotion suscitée par des faits ou des déclarations publiques et médiatiques. Ils affirment en cela leur besoin de dialogue avec les adultes et leur conviction que rien n'est définitivement joué. Les jeunes sans connaissance particulière de la Justice des mineurs ramènent les adultes aux fondamentaux de la Justice des mineurs. Prendre en compte ces propositions ne revient qu'à renforcer le fondement philosophique de la Justice des mineurs. Les jeunes encouragent la société des adultes à rester dans une Justice des mineurs qui mette l'éducation avant la répression.

Donner une seconde chance signifie prendre le risque de faire à nouveau confiance à l'enfant. « *Il faut donner une seconde chance lorsque l'infraction est commise par un jeune et chercher à comprendre les raisons de son acte. Pour cela on peut proposer au jeune un suivi psychologique afin qu'il prenne conscience de la situation et ne récidive pas* ». La sanction sous forme de TIG (travaux d'intérêt général) est jugée particulièrement pédagogique, « *Il faut développer les travaux d'intérêts généraux pour que le jeune trouve la sanction utile et en relation avec la « vraie vie », alors que « les stages de citoyenneté sont inefficaces, car les mineurs n'y sont pas sensibles* ». Les adolescents ont une conviction bien affirmée « *Les jeunes doivent aller en CEF, jamais en prison* » « *Il faut maintenir l'excuse de la minorité et pas de responsabilité pénale en dessous de 13 ans et interdire la prison pour les moins de 15 ans.* » En effet, « *la prison trop jeune fait plus de dégâts qu'elle n'en répare. Elle fabrique des récidivistes. Les adolescents n'ont pas leur place en prison.* » Leurs exigences sont précises : « *Il faut investir dans l'insertion, l'accompagnement et la prise en charge médicale et psychiatrique.* » L'affirmation « *le casier judiciaire doit être tenu secret* » renvoie certainement à des expériences douloureuses dans lesquelles des professionnels n'ont pas respecté la confidentialité.

Si les adolescents insistent sur la compréhension, sur la nécessité de peines pédagogiques, ils s'opposent au laxisme : « *Lorsqu'un jugement est prononcé, il doit être exécuté sans remise de peine.* » La protection des mineurs, l'aide aux parents, l'insertion professionnelle des mineurs délinquants, le travail d'intérêt général, l'éducation fermée, le maintien de l'âge pénal, l'interdiction de mettre en prison avant l'âge de 15 ans sont des choix affirmés fortement par ces adolescents. Ces choix, loin d'être angéliques, résultent d'actes de brutalité ou de violence verbale et parfois physique, en milieu scolaire notamment, qu'ils ont pu vivre ou observer et qui ne les ont pas laissés indifférents.

Pour eux, la notion de réparation est significative : « *La réparation sert à dédommager la victime et à faire réfléchir le coupable sur son acte. La victime doit bénéficier de la réparation et non la société. Il faut que cette réparation coûte quelque chose au mineur coupable, même si elle est surtout symbolique* ». Les victimes sont particulièrement prises en compte, suivant

les tendances actuelles de la société, mais aussi en raison d'expériences personnelles : « certaines victimes ne sont pas prises au sérieux par les forces de l'ordre, en particulier les banlieusards. » Qu'ils soient moins écoutés peut conduire à de fortes tensions entre les jeunes et la police.

Les jeunes enfin, réclament que la société aide les parents qui rencontrent des difficultés éducatives avec leur enfant. « Organiser des journées d'aide et de soutien pour les parents ». « Aider les cas particuliers (enfants et parents) qui ont une vie moins protégée et moins privilégiée. » « Investir dans l'insertion des mineurs. Pour qu'un mineur change, il faut l'accompagner. » « Mettre en place un dispositif (en lien avec le tribunal) pour accompagner les parents. »

En observant les faits, les adolescents se sont convaincu que la Justice n'est pas toujours bien rendue : les procès sont trop longs ; la Justice est trop « bureaucratique » ; les lois sont trop nombreuses et trop difficiles à comprendre. « Elle manque d'effectifs : manque de budget... et la relève ne sera pas assurée facilement car elle est mal vue des jeunes » ajoutent quelques uns.

Les adolescents ne sont pas indifférents à ces questions de Justice ; mais alors qu'ils savent qu'eux-mêmes ou leur entourage peuvent être concernés directement ils la souhaiteraient plus efficace, plus juste, plus compréhensible et moins éloignée des jeunes.

> Propositions des jeunes pour mieux connaître la Justice des mineurs

→ Informer et sensibiliser les jeunes sur la Justice

1) Faire venir des professionnels à l'école pour expliquer la Justice de façon concrète :

- Ouvrir l'école aux intervenants extérieurs : PJJ, maison des ados, Défenseure des enfants, éducateurs.
- Créer des jeux de société sur les droits des enfants.
- Doter le CDI de tout établissement scolaire du secondaire d'un code pénal.

Observations

Les jeunes ambassadeurs de la Défenseure des enfants informent les adolescents de 5^e de l'ensemble de leurs droits. Les services de la protection judiciaire de la jeunesse mettent à la disposition des établissements scolaires deux expositions adaptées à l'âge des élèves. : 9-13 ans : exposition « moi jeune citoyen » et pour les 14-18 ans, exposition « questions de Justice ». L'Association pour la promotion de la citoyenneté des enfants et des jeunes (ACPEJ) propose des reconstitutions de procès afin de rapprocher les jeunes de la Justice en leur permettant d'être des acteurs de la Justice. Elle propose aussi le jeu de l'oie « Place de la loi » qui fait découvrir à partir de 10 ans les lois et leur sens.

2) **Orienter les cours d'éducation civique consacrés à la Justice autour du droit des jeunes** *(et non des adultes)* **et donner autant de place aux droits qu'aux devoirs.**

3) **Organiser des journées pédagogiques, des réunions d'information dans les quartiers.**

Permettre aux jeunes d'aller à la rencontre de la Justice et des professionnels sur le temps scolaire : visite de tribunaux, assistance à des procès...

→ Répondre aux infractions à la loi de façon adaptée à chaque jeune

4) **Former les avocats et les juges à la psychologie de l'adolescent.**

- Spécialiser des juges pour les adolescents âgés de moins de 12-13 ans et des juges pour ceux qui sont plus âgés car les adolescents sont très différents des enfants.
- Ne commettre d'office que des avocats spécialisés en droit des mineurs.

Observations

Un module sur la communication existe à l'Ecole nationale de la magistrature destiné à tous les magistrats. Localement, plusieurs groupements professionnels d'avocats assurent la formation d'avocats volontaires au droit des mineurs.

5) **Adapter le jugement à la personnalité et à l'histoire du jeune.** Evaluer si le jeune a besoin d'aide ou de soins notamment psychologiques.

Observations

Avant de prendre une décision le juge des enfants peut demander aux services compétents l'examen de la situation du mineur, notamment de sa situation sociale, familiale et scolaire, et ordonner la réalisation d'un examen médical ou médico-psychologique (Article 8 Ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante). Mais il existe de plus en plus de dérogations à ce principe, dans la mesure où le procureur peut considérer que ce n'est pas nécessaire dans certains cas.

6) **Toute condamnation doit être précédée d'une vérification de la maturité du jeune, de son discernement pour qu'il comprenne la punition.**

Observations

Selon l'âge de l'enfant, les circonstances et la personnalité du mineur, le juge des enfants prononcera soit des mesures d'éducation, de protection, d'assistance et de surveillance, soit des sanctions éducatives, soit des peines.

- Faire évaluer le degré de discernement du jeune par un psychiatre en cas de crime.

Observations

L'expertise est obligatoire pour certaines infractions (articles 706-47 et suivants du code de procédure pénale). L'enquête de personnalité est obligatoire en matière de crime (article 81 du CPP et circulaire générale du 1^{er} mars 1993).

7) Prendre en compte l'avis des éducateurs du quartier d'où vient le jeune (si ceux-ci le connaissent).

Observations

Aucune demande expresse ne peut émaner d'un juge à ce sujet, sauf en matière pénale, si le procureur ou le juge d'instruction veulent faire interroger ces éducateurs. En revanche, le partage d'informations est possible dans le cadre de la loi « prévention de la délinquance » du 5 mars 2007.

→ Punir sans forcément envoyer en prison

8) Donner une seconde chance lorsque l'infraction est commise par un jeune et chercher à comprendre les raisons de son acte.

Observations

C'est le rôle du juge des enfants d'affirmer la primauté de l'éducatif sur le répressif (ordonnance de 1945). L'enquête doit permettre de comprendre ces raisons et de prononcer les mesures adéquates. La possibilité de donner une « seconde chance » au mineur est de plus en plus limitée. Les lois récentes encadrent de plus en plus la liberté du juge, notamment en cas de récidive.

Proposer au jeune un suivi psychologique afin qu'il prenne conscience de la situation et ne récidive pas.

Observations

Ce peut être réalisé sous forme d'injonctions, soit en alternative aux poursuites (article 41 du CPP), soit avant jugement, dans le cadre d'un contrôle judiciaire, ou au stade de la peine dans le cadre d'une mise à l'épreuve ou d'une libération conditionnelle par exemple.

9) Développer le travail d'intérêt général (TIG) pour que le jeune trouve la sanction utile et en relation avec la vraie vie. Le TIG doit permettre d'insérer professionnellement les jeunes dans la société.

Observations

Un mineur peut bénéficier d'un TIG à partir de 16 ans. Le TIG est toujours proposé en alternative à l'incarcération. L'amende ne doit pas être payée par les parents en vertu du principe de la personnalité des peines, inscrite dans le code pénal.

- Laisser au jeune (en fonction de l'infraction) le choix entre l'amende et le TIG (en fonction de l'acte commis) mais s'assurer que le jeune rembourse ses parents dans le second cas.
- Si le mineur ou ses parents n'ont pas les moyens financiers de rembourser la victime, l'Etat peut le faire et demander ensuite au mineur de le rembourser par des travaux d'intérêt général ou autre.

10) Maintenir l'excuse de minorité et ne pas situer la responsabilité pénale en dessous de 13 ans.

Observations

Les dernières lois modifiant l'Ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante et les observations du comité des droits de l'enfant montrent que les 16-18 ans sont de moins en moins traités comme des mineurs. L'excuse de minorité est de plus en plus écartée, notamment en cas de récidive. Le régime des sanctions et la procédure pour les mineurs de moins de 13 ans vont actuellement dans le sens d'une plus grande sévérité : les sanctions éducatives se rapprochent de plus en plus des peines.

11) Adapter l'âge où un jeune peut aller en prison : interdire la prison pour les moins de 15 ans.

Observations

Actuellement, un mineur, comme un adulte, peut aller en prison selon deux statuts : en détention provisoire (13 ans pour les crimes, 16 ans pour les délits) ; ou pour purger une peine d'emprisonnement (qui peut être prononcée à partir de 13 ans).

12) Un mineur ne doit pas être condamné à plus de 20 ans de prison, quoi qu'il ait fait.

- 13) Les jeunes doivent aller en centre éducatif fermé (CEF), jamais en prison.** Créer davantage de CEF, augmenter le personnel et mieux le former.

Observations

Le CEF s'adresse à des mineurs multirécidivistes ou multiréitérants qui font l'objet d'un contrôle judiciaire ou d'un sursis avec mise à l'épreuve. C'est une alternative à l'incarcération qui vient toujours après l'échec de mesures éducatives.

- 14) Investir dans l'insertion des mineurs : pour qu'un mineur change, il faut l'accompagner.**

- 15) Renforcer l'accompagnement et la prise en charge médicale et psychiatrique.**

Observations

C'est tout l'objet du rapport 2007 de la Défenseure des enfants consacré aux « Adolescents en souffrance ».

- 16) Le casier judiciaire doit être tenu secret.**

Observations

Le casier judiciaire comporte trois bulletins ; les condamnations concernant un mineur ne sont inscrites qu'au N° 1, qui n'est accessible qu'aux tribunaux.

- 17) Lorsqu'un jugement est prononcé, il doit être exécuté sans remise de peine.**

Observations

Le dispositif de remise de peine est automatique mais ne s'applique qu'aux condamnations fermes. Il existe également les aménagements de peines qu'il faut demander et dont fait partie la libération conditionnelle.

→ Mieux prendre en compte les victimes

- 18) Accélérer le jugement des affaires pénales.** Mettre le coupable en détention provisoire pour mieux protéger la victime. Interdire à l'éventuel coupable de rencontrer sa victime.

19) Mieux former les professionnels de la police et de la Justice que les victimes sont susceptibles de solliciter.

- Mettre en place un accompagnement psychologique.
- Prendre au sérieux le risque de suicide d'une victime.

20) Organiser des journées d'aide et de soutien pour les parents et les informer sur les différents moyens d'en bénéficier. Aider les cas particuliers (enfants et parents) qui ont une vie moins protégée et moins privilégiée.

→ **Les jeunes et la police**

21) Le tutoiement doit être interdit dans la pratique.

Observations

La charte éthique et déontologique de la police nationale oblige les agents et officiers à utiliser le vouvoiement. La violation de cette charte est censée entraîner des sanctions administratives.

22) Les contrôles ne doivent pas se faire avec violence :

- Lors d'une arrestation d'un jeune, il faut lui expliquer d'abord ses droits.
- Il faut lui assurer la possibilité de téléphoner tout de suite à ses parents en cas de garde à vue.

Observations

En cas de placement en garde à vue l'enfant doit immédiatement être informé de ses droits (Article 4 Ordonnance 1945). L'officier de police judiciaire doit informer les parents de cette mesure mais cette information peut être différée pour les besoins de l'enquête avec l'accord du procureur (Article 4 de l'ordonnance de 1945 et code de procédure pénale)). Il n'est pas possible que le mineur gardé à vue et sa famille s'entretiennent directement. En cas de violences graves, la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS) peut être saisie par l'intermédiaire de la Défenseure des enfants ou d'un parlementaire.

23) Aménager dans les commissariats, des locaux adaptés pour l'accueil des jeunes. Les cellules de garde à vue doivent être adaptées à l'accueil de mineurs.

Observations

Le régime de la garde à vue des mineurs leur garantit des droits différents des majeurs, cependant les locaux de garde à vue ne sont pas toujours conformes à la législation.

24) La police devrait reconnaître officiellement dans les médias ses erreurs
(bavures, sanctions injustifiées).

Observations

La Commission nationale de déontologie de la Sécurité veille sur l'application de la déontologie par les forces de sécurité publiques et privées. Elle a été saisie de 144 plaintes en 2008. Après enquêtes et auditions des différentes parties, la CNDS émet des avis et recommandations auxquelles doivent répondre les ministres de l'intérieur et de la Défense.

25) Une meilleure prévention à l'école, dans les quartiers devrait être mise en place par la police qui devrait venir expliquer aux jeunes les nouvelles lois.

Observations

Sur un sujet aussi technique porteur d'enjeux très importants à la veille de la réforme du code de la Justice pénale des mineurs, nous avons jugé nécessaire d'intégrer des observations techniques permettant de mesurer la portée de ces propositions. Bien que n'étant pas des juristes eux-mêmes, les adolescents se sont révélés avoir une perception assez fine de ce que doit être une Justice des mineurs telle que préconisée par l'ordonnance de 1945 et la Convention internationale des droits de l'enfant qui privilégie l'éducatif sur le répressif et invitent à prendre en considération l'environnement et la psychologie du jeune dans l'appréciation des actes commis. La Défenseure des enfants a eu l'occasion de s'exprimer sur ces points lors de son audition par la Commission Varinard en 2008 et sur l'avant-projet de code de Justice pénale des mineurs en 2009, consultables sur le site www.defenseurdesenfants.fr.

Parole aux jeunes

sur les discriminations

► « Les gens qui paraissent différents font peur »

Les médias sont sévèrement interpellés, les adolescents considérant qu'ils ne transmettent pas une image des jeunes qui leur corresponde. Ils aimeraient qu'on parle d'eux pour ce qu'ils sont, sans généralisation ni fantasmes. A l'évidence, les différences et la mauvaise connaissance mutuelle entre groupes sociaux favorisent le rejet. Développer des liens sociaux entre les générations, entre les groupes sociaux contribuera à atténuer les discriminations : quand on connaît l'autre, il fait moins peur.

Les adolescents qui prennent la parole dressent un tableau sévère de la tolérance à leur égard. Ils décrivent un pays où les enfants d'origine maghrébine ou africaine doivent faire profil bas sous peine d'être soupçonnés d'être de la graine de délinquant ; où les jeunes doivent s'efforcer de trouver des vêtements qui ne dénotent pas lorsque leurs parents n'ont pas les moyens d'acheter des marques ; où les filles de certains quartiers doivent se méfier des garçons ; où les jeunes gitans doivent apprendre que la société les regarde avec méfiance ; où enfin, les jeunes homosexuels doivent vivre dans l'ombre, sans possibilité de parler de leur orientation sexuelle.

Cette réalité est celle que vivent les jeunes et qui devrait interpellier les adultes. Voici leurs paroles, témoignages de la réalité des discriminations rencontrées au jour le jour.

Qu'est ce donc qu'une discrimination ?

« Quand on n'accepte pas la différence des autres. »

« Quand on juge sans connaître, qu'on a des préjugés sur les autres. »

« Cela consiste à se moquer, à blâmer. A faire du mal à l'autre. »

Les enfants Tabori éprouvent des sentiments identiques : « Il ne faut pas laisser les enfants seuls. Il faut jouer avec tout le monde. Il ne faut pas les traiter de sa couleur de peau. »

La liste est longue, les exemples nombreux de situations réelles que les adolescents rappellent à leur mémoire avec émotion : « Se faire rejeter par rapport à sa couleur de peau ou parce qu'on n'a pas la même culture ou que l'on ne vient pas du même pays. » « Se faire rejeter à cause d'un handicap ou de son apparence physique. » « Se faire rejeter à cause de sa pauvreté, de sa religion, de ses opinions. » « A cause de son âge par rapport à l'endroit où on habite, par exemple : les jeunes de banlieue sont tous des délinquants. Se faire rejeter par rapport à son établissement scolaire, par exemple parce qu'on est dans une classe Segpa ou à cause de ses vêtements. » Cette vie entraîne de vraies souffrances morales, provoque la colère. « Intérieurement, dans la personne, les insultes, les moqueries blessent moralement. Il y a aussi les regards. On peut le dire en face ou on peut le dire aux autres. « Soit la personne est exclue, soit elle s'exclut toute seule. Par exemple, il y a les gothiques dans le tram.

Personne ne s'assied à côté d'eux. Les gens qui paraissent différents font peur. Dès que quelqu'un ne rentre pas dans la norme, il est rejeté, car on pense qu'il n'est pas normal. Par exemple, il y a des handicapés dans le tram. Il y en a qui les regardent comme « bête, méchant, bizarre ». Pourtant, quoi de plus banal que de prendre le tram ?

Ces adolescents disent supporter le poids des exigences sociales de normalité. L'une des différences les plus perceptibles concerne le physique, l'apparence. Elle nourrit le racisme dans ses manifestations ordinaires. « *Sale arabe, sale black, les jaunes* » sont des expressions utilisées qu'ils entendent encore. Ils évoquent fréquemment les arrestations au faciès « *quand je traîne avec des potes arabes, je me fais arrêter. Quand je suis avec des français je ne me fais pas arrêter.* » « *On a constaté que les vieux sont plus racistes que les jeunes. Dans ma région, les vieux sont encore sur la méthode Hitler.* » Tous les domaines de la vie : école, travail, loisirs sont touchés « *Sur les terrains de foot, il y a des personnes qui insultent les joueurs africains. Ils font le cri des singes à l'entrée d'un footballeur noir.* » Il est devenu banal « *d'insulter l'origine. Sale français se dit aussi.* »

Ce racisme ordinaire finit par banaliser les propos utilisés par les jeunes en matière de plaisanterie. Ils en viendraient presque à faire partie de la norme... tout en demeurant grinçants. « *Le racisme diminue avec les jeunes. Maintenant c'est plus à la rigolade.* » « *Cela dépend de la personne. On la connaît ou pas. Si c'est pour rigoler, cela ne va pas me blesser. Si c'est une personne que je ne connais pas, cela va m'énerver. C'est banalisé. Mais il ne faut pas banaliser, car après cela rentre dans le langage courant.* »

Les adolescents handicapés n'échappent ni aux moqueries ni au mépris. « *En classe de Segpa, quand vous êtes mélangés aux autres, des fois il y a des propos genre vous êtes nuls.* » « *Personnellement pour moi, ça n'a pas changé quelque chose la HALDE. J'ai été traitée de sale handicapée de m... Ah, celle-là, elle nous emm... avec son handicap !* »

Les rejets en fonction de l'origine scolaire ou sociale vont souvent de pair. Au collège et au lycée, « *La tenue, le poids, les dents, les cheveux... Quand c'est un peu « hors norme », c'est rabaissé. Surtout au collège.* » « *Au collège, c'est du grand n'importe quoi. Il y a des surnoms qui font mal. Au fond, certains traitent les autres pour se persuader eux-mêmes qu'ils sont meilleurs, plus beaux, plus forts... Au collège, ils veulent tous se faire une place, devenir quelqu'un d'important aux yeux des autres. Plus une personne fait de conneries, joue au plus fort, a du charisme, plus la personne est admirée et appréciée. Du coup, on va se mettre à notre tour à traiter les autres sur leur physique.* »

Les adolescents témoignent qu'être jeune constitue un motif suffisant et répété de discriminations.

Etre jeune devient un obstacle pour vivre comme un jeune : accéder aux boîtes de nuit : « *j'ai des copains (majeurs) qui se sont fait refouler à cause de baskets, ou parce qu'ils arrivaient en bande* ». Trouver un logement : « *quand on est étudiant et qu'on essuie des refus de location, puisqu'on va forcément faire la fête.* » Les difficultés d'intégration dans la vie professionnelle commencent plus tôt. « *ils nous ont refusés pour un stage, en nous disant qu'ils ne prenaient pas de Segpa* » « *Pareil quand un patron voit sur le CV l'adresse d'une banlieue, il n'est pas forcément pour alors que le jeune est bien* ». Parce que les adultes supposent que « *les jeunes qui habitent en banlieue sont tous des délinquants* ».

Pareil pour « le nom sur un CV ». Un internaute résume : « Quand on n'est pas blanc, trouver du travail peut être une vraie galère, et le racisme est une violence psychologique, parfois même physique. » Et une autre suggère : « Il faudrait trouver une manière de mettre ceux qui discriminent à la place de ceux qui sont discriminés. Car les personnes qui discriminent ne doivent pas de rendre compte de la gravité de leurs actes et de l'effet que cela peut produire sur les autres, puisqu'ils ne l'ont jamais ressenti. »

Pour leur part, les filles en supportent davantage « Il y en a qui disent que les filles sont plus intelligentes que les garçons ». Bien que les métiers se diversifient, les représentations des capacités des filles n'évoluent que très lentement « certains patrons disent : tu portes moins lourd en tant que fille. Cela dépend des filles, il y en a qui sont fortes. » rapporte une jeune fille qui a eu beaucoup de mal à trouver un patron acceptant une fille en apprentissage. Un internaute parle aussi des jugements sexistes : « On dit rien sur le garçon qui couche beaucoup. En revanche, la fille qui couche beaucoup est très vite jugée et qualifiée de p... »

Tous sont convaincus que la vie sexuelle, les choix sexuels doivent rester absolument du domaine privé. Les adolescents protègent farouchement leur vie privée « la vie sexuelle doit rester privée » ; ils souhaitent que tous, filles, garçons, soient traités de la même manière et que le regard social des familles, des employeurs, du voisinage, des médias ne devienne pas un contrôle social. Ils le disent sur tous les tons : « les parents ne doivent pas juger la sexualité de leurs enfants. » « Il y a une différence entre les filles et les garçons puisque les parents laissent leur fils coucher à 15 ans mais les filles pas avant 18 ans. » « Les jeunes pensent que les films pornos ce n'est pas la vraie vie, que c'est truqué car il n'y a pas d'amour. » Les adolescents reconnaissant que la société a évolué bien que les droits des homosexuels restent encore en retrait : « il faut déjà changer la mentalité des parents pour qu'ils comprennent ce que c'est que l'homosexualité et pour qu'il n'y ait pas de préjugés d'homophobie. » L'opinion publique est-elle prête à les considérer au même titre que n'importe quel couple ? « La pub pour la prévention avec des préservatifs présentant un couple homosexuel est diffusée à partir de 23 heures alors que celle avec des couples hétérosexuels l'est toute la journée. »

Les handicapés rencontrent des difficultés pour tenir leur place et être reconnus comme des citoyens à part entière. « Certaines personnes fuient, ne regardent même pas. Ils ont peur. Ils ne savent pas comment s'y prendre pour aborder la personne handicapée. » « L'enfant handicapé a peur de s'exprimer à cause des problèmes d'élocution » « Il a peur de ne pas être compris. Il a peur d'être déçu, qu'en parler ne change rien. » « La sexualité quand on est handicapé est plus difficile, personne n'en parle jamais. Les sentiments sont les mêmes mais les relations sont plus compliquées. »

Les jeunes sont saturés de discriminations. La blessure est d'autant plus vive que les adolescents savent que leurs proches ne pourront pas toujours leur venir en aide car ils se sentent également touchés. Dénigrer un jeune, le mettre à l'écart rejaillit sur sa famille, la met en cause. « C'est la misère, on n'a pas le droit d'en parler. Il faut un endroit où en parler. On n'a pas de mots On ne peut pas en parler en famille. » relève tristement un adolescent.

Un internaute résume : « un malaise essentiellement identitaire. Car ces jeunes-là, pour la plupart, sont Français (nés en France). Mais ils ne se reconnaissent pas en tant que

français, peut-être parce que les autres ne les reconnaissent pas en tant que tels. A force de dire « Un Noir a... », « Un jeune maghrébin a... etc. On met toujours en avant ce qui les différencie des autres, et jamais ce qui les rattache. »

La plupart des jeunes ne savent pas où s'adresser pour trouver des informations, de l'aide ou, dans un deuxième temps assurer eux-mêmes une information adaptée. « On n'est pas assez prévenus de l'existence d'associations. » Tous ne savent pas que la loi punit les discriminations - encore faut-il les prouver - et « les agressions verbales, les insultes, les regards bêtes ne sont pas punis par la loi. » Pourtant, ce forum a bien mis en évidence que les jeunes souhaitaient avoir un relais du côté des adultes. « Organiser une journée intergénération pour mieux se connaître » une suggestion venue des adolescents a été reprise immédiatement par le responsable politique présent qui a promis de la mettre en application dans son département. Rendez-vous donc l'année prochaine à cette première journée !

> Propositions des jeunes pour mieux lutter contre les différentes discriminations

→ Information – prévention

- 1) **Réaliser des campagnes d'information avec les médias** (TV, Internet) **et des humoristes sur les discriminations et les peines auxquelles les gens qui discriminent s'exposent.**
- 2) **Mieux faire connaître les différents numéros de téléphone et lieux d'accueil et d'écoute des jeunes victimes de discriminations et les développer.** Médiatiser davantage les associations de lutte contre les discriminations.
- 3) **Changer les mentalités par le théâtre et les jeux de rôle** (par exemple : faire vivre des situations de discrimination aux personnes qui discriminent...).
- 4) **Former des jeunes** (par exemple des jeunes civils volontaires) **aux problématiques des discriminations pour parler aux enfants et adolescents** (à l'école, dans les quartiers...).

→ Pour une éducation favorisant l'égalité entre filles et garçons

- 5) **Eduquer et punir de la même manière les filles et les garçons, en famille et à l'école.**

- 6) **A l'école et en famille, accorder une attention égale aux filles et garçons :**
 - Aider les garçons en difficulté scolaire (certains garçons se sentent plus dévalorisés et moins bien traités que les filles à l'école).
 - Veiller à ne pas conseiller une orientation scolaire en fonction du sexe (les filles en filière générale, les garçons en technique) mais des désirs de chacun.
 - Montrer des exemples de filles ayant des métiers de garçons et des garçons ayant des métiers de filles. Encourager les filles à penser à tous les métiers y compris Présidente de la République.
- 7) **Mettre en place une campagne nationale avec des spots publicitaires « anti-sexisme » à la télévision.** Montrer dans les médias et les publicités des personnes réelles et non pas une « fausse image de femmes idéales ».
- 8) **Renforcer la lutte contre les inégalités de salaires [entre les deux sexes], prévoir une égalité de postes pour les hommes et les femmes ainsi que la parité en politique.**

→ Renforcer la lutte contre le racisme

- 9) **Eduquer systématiquement tous les enfants dès l'école primaire au fait qu'il n'y a pas de différences entre les enfants quelles que soient leurs origines, leur couleur ou leur religion.**
- 10) **Montrer à travers les médias les actions positives entre personnes différentes.** Montrer dans les médias la diversité de chacun et pas seulement la violence des uns et la richesse des autres.
- 11) **Organiser une journée intergénérationnelle contre le racisme.**
- 12) **Diminuer ou arrêter les contrôles de police par rapport aux visages des personnes.**
- 13) **Dans les stades, faire payer une amende pour les actes ou les propos racistes et/ou faire sortir les auteurs du stade.**

→ Réduire les inégalités sociales qui entraînent des discriminations

- 14) **Favoriser la mixité sociale dans les activités scolaires en mélangeant les diverses sections.** Dans les activités parascolaires, développer l'accès à des rencontres culturelles et sportives pour que les jeunes se regroupent autour de passions communes (quels que soient leur origine, leur sexe, leur apparence, leur niveau de vie, leur handicap...).

15) Renforcer la lutte contre les discriminations à l'embauche mais aussi à l'occasion des demandes de stages ou d'apprentissage :

- Anonymiser les CV pour éviter les discriminations à l'embauche.
- Alourdir les amendes des entreprises publiques et privées qui ne respectent pas l'obligation d'emploi de 6 % de personnes handicapées.
- Intégrer un quota d'embauche de personnes en difficulté (chômeurs de longue durée, anciens détenus...), et sanctionner s'il n'y a pas d'amélioration.

→ Lutter contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle

16) Organiser à l'école des interventions sur la sexualité avec des professionnels extérieurs et dédramatiser l'homosexualité.

Sensibiliser sur l'homophobie et ses conséquences par des rencontres et des témoignages.

17) Sanctionner plus sévèrement les entreprises qui licencient à cause de l'orientation sexuelle, organiser des témoignages.

18) Sanctionner ceux qui refusent d'accepter un sportif à cause de son orientation sexuelle.

19) Développer les publicités et campagnes afin de banaliser l'homosexualité et ne pas s'en tenir à la « gay pride ».

Observations

Les adolescents ont lancé des rappels virulents aux adultes pour ne pas baisser la garde face à des situations de discriminations manifestes voire insidieuses. La plupart des revendications des jeunes en ce domaine montrent leur méconnaissance des dispositifs tels que la HALDE (créée en 2004) et de la législation mise en place pour lutter contre les discriminations. Malgré la loi « pour l'avenir de l'école » d'avril 2005 qui stipule « les écoles, collèges, les lycées... contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes notamment en matière d'orientation » et « la convention interministérielle de 2006 pour : la promotion et l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif », ils témoignent tous que des stéréotypes pèsent encore en matière d'orientation.

Très demandeurs, pour certains d'entre eux, du CV anonyme ils apprécieront l'expérimentation nationale qui sera menée fin 2009 à la demande du Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances en application de la loi de mars 2006.

Même si différentes lois depuis 1983 ont affirmé l'exigence d'égalité de salaire entre hommes et femmes, pour les jeunes cette égalité qu'ils réclament n'est toujours pas concrétisée. De même en politique, ils constatent que la loi du 6 janvier 2000 (sur la parité) est inégalement respectée.

Ainsi en est-il également de la lutte contre le racisme qui est l'une des grandes discriminations ressenties par les jeunes malgré les lois existantes ; cette lutte passe par des actions de sensibilisation telles celles organisées par la Région Alsace et l'académie de Strasbourg depuis 5 ans. Celles-ci proposent aux établissements scolaires et aux Centres de Formation d'Apprentis (CFA) des actions en classe, durant « le mois de l'Autre », en mars, pour sensibiliser les jeunes au respect de l'Autre dans ses différences, qu'elles soient sociales, culturelles, religieuses, ethniques, qu'elles soient liées au sexe ou à un handicap. **En entendant la proposition de créer une journée intergénérationnelle faite durant le forum, le président du conseil général du Bas-Rhin s'est engagé à la mettre en œuvre.**

Dans le domaine de la protection de leur vie privée, le forum a montré combien les adolescents souffrent des intrusions dans leur vie privée et des discriminations liées à leur orientation sexuelle. Ils ne savent pas où s'adresser malgré la ligne Azur homophobie (www.ligneazur.org) vers laquelle l'Education nationale adresse les lycéens se questionnant sur leur orientation sexuelle et la brochure « Homophobie savoir et réagir » mise à disposition des élèves. Le site www.le-regard-des-autres.fr diffuse les 5 courts métrages primés du concours de scénarios luttant contre l'homophobie réalisés par les jeunes, sous l'égide de la ministre de la Santé.

Parole aux jeunes

sur le handicap

► « Le handicap on en parle mais pas de la bonne manière »

« Du jour où j'ai arrêté de marcher, le regard a changé. » Cette jeune fille au visage souriant, les yeux pétillants d'intelligence qui se déplace en fauteuil roulant, dit calmement en une phrase le drame de sa vie. Certes, elle est désormais condamnée à rester dans son fauteuil roulant. Mais ce fauteuil pour elle, c'est maintenant sa vie, sa façon d'être dans le monde. Elle s'y sent bien. En s'exprimant avec une telle force de conviction, cette adolescente donnait une leçon de vie à tous les jeunes et les adultes réunis dans ce Forum. Après avoir joué la « lettre à Elise » sur un piano de l'INJA (Institut National des jeunes Aveugles elle engagea la conversation avec l'un des adultes animateurs qui cherchait à savoir d'où elle tenait cette fabuleuse envie de vivre.

« Mais d'où tiens-tu cette force ? Tu as dû être sacrément bien aidée ? »

« Non, je me suis débrouillée toute seule »

Loin d'être aidée par des adultes, la jeune fille explique assez laconiquement sa solitude, son combat de tous les jours. Les jeunes handicapés doivent souvent se battre au quotidien pour faire entendre leur voix, se faire connaître pour ce qu'ils sont, afin de ne plus être confondus avec leur fauteuil. Ou leur type de handicap « Certaines personnes fuient, ne regardent même pas. Ils ont peur. Ils ne savent pas comment s'y prendre pour aborder la personne handicapée. »

Comment vivre le handicap en famille ?

Le jeune handicapé et sa famille rencontrent de nombreuses difficultés dans la vie quotidienne... Il faut investir beaucoup de temps pour gérer le handicap de son enfant, aménager le logement afin d'améliorer la vie quotidienne (problème des escaliers pour les handicapés en fauteuil roulant), et tout ce qui peut faciliter la vie d'un enfant dans sa famille, en améliorant l'accessibilité, la signalisation tactile et sonore.

Les parents manquent de temps pour arriver à aplanir tous les obstacles posés par le handicap d'un enfant. Et pour s'occuper aussi des autres enfants de façon normale ! « Soutenir les familles, permettre à la famille d'avoir plus de temps » était un leitmotiv du forum. Des aides existent, comme l'Aeeh (allocation d'éducation de l'enfant handicapé) qui permettent aux parents de dégager du temps en se déchargeant de certaines tâches. Mais « les familles informées sont celles qui en ont les moyens », remarquent les jeunes. « Les médecins devraient recevoir une information spécifique pour pouvoir informer les familles dès l'annonce du handicap. L'information sur les différentes aides existantes donne plus de sécurité. Les médias et les instituts spécialisés pourraient être des relais d'information. »

Trouver la bonne distance est un problème permanent. Les familles ont souvent besoin d'un tiers qui intervienne entre parents et enfants pour les aider dans la vie quotidienne mais *« sans prendre la place des parents. »* L'attitude des parents qui *« pensent qu'ils doivent décider à la place de leur enfant handicapé »* n'est pas la bonne disent les adolescents eux-mêmes. *« Il vaut mieux préparer les enfants pour pouvoir appréhender les situations difficiles, leur laisser plus de liberté ».* *« Les enfants handicapés ont envie d'aller plus vers les autres. »*

Le handicap d'un enfant suscite des sentiments ambivalents dans la fratrie. *« Avoir une sœur ou un frère handicapé est très difficile à accepter. »* Même si, bien évidemment les frères et sœurs *« se sentent obligés de l'aider. »* Une telle situation familiale se révèle quelquefois lourde à porter vis-à-vis des pairs. *« C'est difficile d'affronter le regard des autres. »* La moindre disponibilité des parents pour les autres enfants entraîne des tensions dans la fratrie, des jalousies inavouables, culpabilisantes chez les frères et sœurs. *« Les enfants devraient recevoir la même attention de leurs parents. Il faut les ménager. »*

Les enfants handicapés et l'école

Hors du cocon familial, ces questions de temps disponible et du regard des autres se posent de façon encore plus pénible. *« C'est dur de vivre quand on est handicapé parce qu'on n'a pas beaucoup de copains »,* avoue un jeune. *« Il y a beaucoup de jeunes qui ne tolèrent pas les jeunes qui ont des handicaps. »*

En 2009, 180 000 enfants handicapés sont scolarisés dans des établissements scolaires primaires et secondaires ordinaires, même si, pour certains d'entre eux, il ne s'agit que de quelques heures par semaine. C'est l'un des points d'application de la loi de février 2005 *« pour l'égalité des droits et des chances, pour la participation et pour la citoyenneté des personnes handicapées »*. Un élève handicapé (surtout en cas de handicap mental même léger) scolarisé en CLIS (classe d'intégration scolaire) dans une école primaire ordinaire, ou en UPI (unité pédagogique d'intégration) dans un collège ordinaire, est beaucoup plus lent que les autres. Cela constitue une vraie difficulté d'intégration, que ce soit en récréation, ou dans des activités scolaires, si les autres élèves n'y ont pas été préalablement sensibilisés pour mieux l'accepter, et si les professeurs n'ont reçu aucune formation à cet accueil. *« Un enfant handicapé peut avoir peur d'être bousculé en récréation ou d'être isolé ».* *« Pour les voyages scolaires, il peut y avoir des difficultés. »* A l'origine de ces difficultés : *« les personnes valides ne vont pas assez vers les personnes handicapées »*. De son côté l'enfant handicapé *« veut se débrouiller seul, il a peur des moqueries. »* Il faudrait développer une *« sensibilisation à l'école le plus tôt possible, pour que chacun s'habitue, avec une information adaptée à l'âge »*. Mais *« à part la Défenseure des enfants, il n'y a personne. »* Et pourquoi pas le *« partage à l'école des moments extra-scolaires avec les enfants handicapés : musique, danse, sport, théâtre »* dans le cadre de cette sensibilisation ?

Comme l'explique un jeune, *« tous les enfants sont égaux, mais les enfants handicapés ont des aides spéciales ».* *« Il faut des aménagements et des aides en plus, mais la même éducation »*. Sans AVS (auxiliaire de vie scolaire qui a reçu une formation spécifique) comment intégrer dans une classe un élève différent ? Faute de cet auxiliaire, l'obligation faite aux établissements scolaires d'accueillir les enfants handicapés ne pourra pas

être respectée. Une adolescente handicapée insiste : « *il faut nous donner une autonomie qui nous permette d'être dans une école ordinaire* ». « *Avec un personnel formé, on apprend tout à l'école* », ajoute Mickaël Jérémiasz présent au Forum (Champion paralympique de tennis devenu paraplégique à 18 ans après un accident de ski).

Les adolescents présents considèrent également que dans certaines situations un enseignement adapté peut être préférable. A condition que le jeune handicapé ait « *davantage le droit de s'exprimer pour choisir dans quel type d'établissement (ordinaire ou spécialisé) il préfère étudier* ». Mais « *il n'y a pas assez d'établissements spécialisés* ». Comme pour tout adolescent, l'orientation scolaire est cruciale puisqu'elle détermine l'avenir. Les handicaps physiques rencontrent « *davantage de problèmes dans la filière professionnelle que dans la filière générale* ». Par exemple, « *Certains handicaps empêchent l'accès à des métiers. Une personne en fauteuil roulant ne peut pas faire hôtellerie*. » Tous regrettent vivement « *Il n'y a pas de préparation aux métiers : la liberté de choix est limitée*. » De plus, « *il y a une différence entre les offres de formation à Paris et en province* » ce qui réduit encore les possibilités ouvertes aux jeunes.

Ces adolescents handicapés insistent sur la nécessité de trouver dans le système scolaire leur place propre qui prenne en considération ce qu'ils sont et leurs capacités, même s'ils sont plus lents et plus souvent absents que la moyenne des autres enfants. C'est d'ailleurs la condition de leur future autonomie au sein de la société ; leur faire une place au milieu des autres, c'est l'intérêt bien compris de la société, car s'ils ne sont pas correctement formés, quelle autre alternative que l'assistanat ?

Ces débats sont de véritables mains tendues vers la société des adultes ; ils expriment le besoin qu'ont ces adolescents d'échanger sur les valeurs humaines en partageant des expériences de vie. Quoi de plus intégrateur que le travail ? La même question de formation, d'intégration, d'évolution des mentalités se pose à propos du travail. « *Il faut instituer un contrat entre l'entreprise, la personne handicapée et l'école. Ce serait un contrat d'accompagnement afin d'aider la personne handicapée dans son projet professionnel et l'aider à s'y maintenir*. »

Les sentiments sont les mêmes

Sujet éludé s'il en est, les adolescents ont pourtant évoqué avec émotion et simplicité les difficultés de la sexualité des personnes handicapées. « *De toute façon au lit on n'est pas en fauteuil roulant* » a affirmé une jeune fille. L'observation résume terriblement la manière dont la question est abordée. Mais tous reconnaissent que « *la sexualité quand on est handicapé est plus difficile quand on est adolescent. Personne n'en parle jamais. Les sentiments sont les mêmes mais les relations sont plus compliquées*. » « *Il y a une question d'image : que vont penser les autres ?* » Il n'est pas question pour eux de gommer cette dimension de leur vie. « *Il faut aussi créer des sites de rencontres pour les jeunes handicapés* » revendiquent-ils.

Des obstacles pour les loisirs

« *Etre porteur de handicap, ce n'est pas un problème pour pratiquer la musique, la danse, le théâtre*. » Le problème, c'est l'accessibilité et bien sûr le temps. « *On n'a pas assez de temps pour les loisirs* », disent ces enfants. « *Il faut du temps pour les transports,*

le dîner, les devoirs les soins ». Qu'il s'agisse des activités scolaires ou extra-scolaires, la difficulté n'est pas tant le handicap que le manque d'adaptation et la lenteur des aménagements d'accessibilité. Si la reconnaissance vocale existe déjà sur certains ordinateurs portables ce n'est pas suffisant et les jeunes, directement impliqués, réclament de « rendre les nouvelles technologies plus accessibles physiquement et psychologiquement ». En effet, « ce serait bien de consulter les porteurs de handicap pour la conception des jeux vidéo et des logiciels ».

Quelle place la société fait-elle réellement au handicap ?

« Il existe une hiérarchie des handicaps, certains sont mieux acceptés que d'autres dans la société ». Les adolescents handicapés rêvent d'une éducation à la tolérance, même si « l'humour est un bon moyen de défense personnelle ; « je n'ai pas l'impression d'être plus faible que vous. Notre faiblesse, c'est la société qui la crée », conseille Mickaël Jeremias. Alors, « il faut se battre. Il reste beaucoup à faire. Chaque fois qu'on enlève un obstacle, il y en a un autre »

« Le handicap, on en parle, mais pas de la bonne manière », a expliqué un groupe de jeunes filles. « Les médias montrent une image différente selon le handicap. Ils choisissent les handicaps qui présentent bien. Un aveugle est moins visible, plus esthétique. Pour les médias, il n'y a que les aveugles qui ont une place dans la société. Tout est question d'image. Une personne en fauteuil, c'est souvent représenté en clochard... ça ne sert à rien de voir des handicapés heureux. »

Les adolescents dénoncent l'exploitation d'une situation : le handicap, qui néglige la personne concernée : « Les personnes handicapées sont montrées pour susciter de la pitié, à des fins commerciales : le handicap devient un objet marketing » ce que, bien évidemment, ils ne peuvent supporter.

Aussi ont-ils soutenu avec passion « Il faut faire passer le message qu'une personne handicapée peut parler d'autre chose que de son handicap. Elle doit avoir la parole comme les autres dans les médias », en tant que participant comme les autres à la vie sociale. Pas uniquement pour « parler de son handicap afin de faire prendre conscience, comme au téléthon. »

Les voici donc citoyens comme les autres, qui participent comme les autres à la bonne marche de la société. Reste à en persuader tous les acteurs sociaux. « il faudrait pouvoir donner son avis une fois par mois à la mairie. » Les jeunes veulent changer un système de pensée et ils montrent des exemples concrets. « On finit par ne parler que du handicap moteur. Les sourds et les muets ont ne les voit pas à la télévision. Quand un handicapé passe à la télévision c'est juste pour parler de son handicap. »

Les adolescents handicapés partagent avec tous les jeunes cette volonté tenace de se faire reconnaître tel qu'ils sont, tels qu'ils veulent s'exprimer et ils déploient une énergie considérable pour y parvenir.

> Propositions des jeunes pour changer le regard de la société sur le handicap

- 1) **Organiser une journée du Handicap pour donner la parole aux personnes handicapées sur d'autres sujets que le handicap.**
 - Engager une campagne d'information nationale pour faire prendre conscience des difficultés rencontrées au quotidien, mais aussi pour montrer qu'une personne handicapée est une personne comme les autres.
- 2) **Montrer dans les médias des personnes handicapées vivant des situations ordinaires et leur donner la parole sur tous les sujets.**

→ Accessibilité

- 3) **Aménager les logements en fonction des différents handicaps**
 - Installer des portes et des ascenseurs adaptés dans tous les bâtiments publics et notamment les établissements scolaires, développer la signalisation en Braille...
 - Augmenter et faire respecter les équipements urbains adaptés (places réservées dans les transports, dans les parkings, les supermarchés...).
- 4) **Aménager les transports en commun** (leur accessibilité, les rampes de métro, les ascenseurs, la signalétique sonore...).
 - Adapter les transports dans les zones rurales. Assouplir les dispositifs PAM (Paris aide à la mobilité) notamment en matière d'horaires.
- 5) **Prévoir des personnes spécialisées en motricité pour aider aux déplacements dans les transports en commun.**
- 6) **Développer les sites web d'information sur les lieux de sortie et de loisirs accessibles aux handicapés.**

→ Mieux informer et soutenir les familles

- 7) **Informar les familles dès le plus jeune âge sur le handicap de l'enfant.**
 - Former les médecins pour qu'ils puissent informer les familles.
- 8) **Informar les services médico-sociaux du handicap d'un enfant dès la naissance, si celui-ci est déjà connu, pour que la famille ait une aide et un accompagnement immédiats.**

- 9) **Créer un numéro de téléphone national permettant de répondre aux questions des personnes handicapées et des familles.**
 - 10) **Créer des services spécialisés dans les mairies et former des professionnels pour soutenir les parents dans les tâches quotidiennes et leur permettre d'avoir plus de temps avec leurs enfants.**
 - Aider les familles pour que les enfants aient des activités extérieures.
 - 11) **Soutenir le développement des associations pour informer et aider les familles.**
- **Donner à l'enfant porteur de handicap une éducation le rendant le plus autonome possible**
- 12) **Prendre en compte la parole de l'enfant et laisser les enfants choisir eux-mêmes ce qui les concerne.**
 - Préparer les enfants handicapés à affronter les situations difficiles et leur laisser davantage de liberté d'action.
 - Donner à l'enfant handicapé la même éducation qu'à ses frères et sœurs même s'il a besoin de plus d'attention.
 - 13) **Faciliter le dialogue de l'enfant handicapé avec ses parents et avec ses frères et sœurs en développant le soutien aux familles et la formation des professionnels.**
 - 14) **Améliorer l'intégration des enfants ayant un handicap en milieu scolaire ordinaire** (quand l'autonomie est suffisante) :
 - Développer les emplois d'auxiliaires de vie scolaire.
 - Former les enseignants aux différents handicaps.
 - 15) **Adapter les enseignements, les outils pratiques** (livres en braille, LSF) **et en réduire le coût.**
 - Mettre en place des options « Braille » et « LSF (langue des signes) » dans les établissements ordinaires.
 - 16) **Augmenter le nombre d'établissements d'accueil spécialisé et permettre à l'enfant de pouvoir s'exprimer sur le choix de l'établissement.**
 - 17) **Pour les élèves en enseignement professionnel :**
 - Créer un contrat entre l'entreprise, la personne handicapée et l'école (accompagnement de l'élève dans la maîtrise de son projet professionnel).
 - Créer davantage d'établissements d'enseignement professionnel et mieux les répartir sur le territoire.

→ Développer l'accès de tous les enfants handicapés aux loisirs et à l'insertion sociale

18) Développer des activités extrascolaires communes aux enfants handicapés et aux autres (musique, sport, danse et théâtre...).

- Monter des spectacles qui mélangent valides et non-valides (et ne pas enfermer la personne handicapée dans un rôle de handicapé).
- Développer l'hébergement en famille d'accueil avec un accompagnateur pour les voyages scolaires.

19) Médiatiser et valoriser les activités handisport.

20) Adapter tous les sports et les modalités de compétition aux personnes porteuses de handicap.

21) Créer un site internet et un numéro vert sur les questions pratiques de sexualité. Créer un site de rencontres pour les jeunes ayant un handicap.

→ Systématiser l'accès aux nouvelles technologies

22) Permettre un accès gratuit pour tous à des logiciels performants d'aide à la personne (logiciel de reconnaissance vocale, logiciel de géométrie) et à internet.

23) Associer les porteurs de handicap dans la conception et l'usage des logiciels.

→ Sensibiliser au handicap et lutter contre les discriminations

24) Sensibiliser et informer tous les enfants à la vie avec des élèves handicapés.

- Libérer une heure mensuelle sur le temps des cours pour cette sensibilisation.
- Prévoir des temps d'échanges avec les autres élèves.
- Placer les personnes valides dans la même situation que les personnes porteuses de handicap.

25) Inciter chaque école accueillant des élèves handicapés à sanctionner lourdement les élèves qui les discriminent et inscrire ces sanctions dans le règlement intérieur.

Observations

La voix des jeunes lance aux adultes des propositions essentielles pour vivre ensemble dans un quotidien de logement et de transports où l'accessibilité, bien que demandée par la loi de février 2005, se met très lentement en place. Ils soulignent les difficultés matérielles et psychologiques de la prise en charge bien que les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) créées après la loi de 2005 soient censées offrir un « guichet unique » aux personnes handicapées et à leur entourage. Ils exposent aussi les difficultés rencontrées à l'école où cependant, l'enseignement de la langue des signes est proposé en école primaire depuis un an et au collège et lycée depuis la rentrée 2009. Les élèves qui choisissent cette option ne sont pas tous semble-t-il concernés par la surdité. L'association « Accompagner la réalisation des projets d'études de jeunes élèves et étudiants handicapés » (ARPEJEH) a signé une charte avec 20 entreprises pour informer les élèves handicapés sur les métiers et leur faciliter l'accès à des stages dès la 3^e dans les entreprises et la fonction publique. Elle offre aussi des parrains ou tuteurs qui accompagnent ces enfants dans leur projet professionnel.

L'accès aux loisirs est compliqué pour les enfants handicapés et leur famille malgré des associations comme, parmi d'autres, le Centre de ressources, d'innovations et de mobilité handicap (Ceremeh) et l'association www.jaccede.com qui apportent des informations sur les loisirs et l'accessibilité. Mais ceci est nettement insuffisant. De même, toute la problématique de l'accès aux nouvelles technologies reste à développer malgré le site www.lecolepourtous.education.fr (intégré au site [educnet](http://educnet.education.fr) de l'Education nationale) qui présente des outils susceptibles d'aider les élèves handicapés et des ressources numériques adaptées aux différents types d'activités scolaires.

Parole aux jeunes

sur la participation et l'expression

► « Les adultes ont des a priori sur les jeunes, ce qui fait qu'ils ne les écoutent pas assez »

Avec le thème de l'expression et de la participation des jeunes (en famille, à l'école, dans leur ville et leur région, dans les associations, dans les médias) on aborde l'action concrète, l'engagement de l'adolescent dans le monde dans lequel il vit. Participer à la vie sociale pour un jeune, c'est « être responsable, donner son avis, créer des associations, faire un travail en groupe, élire des délégués, être élu soi-même (au conseil de vie lycéenne par exemple) ». En bref, « se tenir informé et donner son avis » et « Participer, c'est une forme d'engagement. »

Quand ils choisissent de s'exprimer pour que leur avis soit pris en compte, quand ils tentent de participer autrement qu'en arrière-plan, les jeunes comprennent que s'exprimer pour participer ou participer pour s'exprimer demande un savoir faire que personne ne leur a enseigné, et est parfois une sorte de parcours du combattant. La société, l'écoute des adultes ne leur sont pas acquises. A eux de la conquérir, car les adultes leur demandent de faire leurs preuves. « S'exprimer et participer, c'est important parce que les jeunes ont des choses à dire que les adultes ne disent pas ». « Il ne faut pas attendre que les jeunes aient 18 ans pour leur donner le goût de la citoyenneté. »

Les enfants de l'école primaire se posent déjà en faveur de l'expression et de la participation ; les enfants Taporï aimeraient « donner des idées au maire pour améliorer la ville : mettre des pistes cyclables, mettre des petites annonces dans le journal municipal pour les demandes d'enfants. » « Il faut écouter les enfants et les adultes », renchérit un autre.

Trouver une écoute dans la famille

Dans leur grande majorité, les jeunes se sentent écoutés dans leur famille. Quelques uns, minoritaires, ne parlent guère à leurs parents : « on nous pose des questions, on répond et c'est tout ». En général, les adolescents disent participer aux décisions qui les concernent, comme le choix des destinations de vacances. Ils apprécient les dîners en famille, qui sont des moments d'échanges bien que ce soit parfois propice aux discussions souvent tendues à propos de l'école.

Les négociations pour les sorties, les soirées, se passent assez bien. « C'est une confiance. Plus on grandit, plus on devient responsable et donc a plus de liberté. » Toutefois, les premières sorties sont occasion de tiraillements ; les parents sont réticents à cause des problèmes de sécurité nocturnes dans les transports en commun, « ce qui fait peur aux parents c'est comment on va rentrer », ou des dangers de certaines fréquentations, ou de la capacité à résister aux sollicitations (alcool, drogue). Les adolescents plaident alors en faveur de davantage de règles du jeu et de confiance sur la base de la parole

donnée. La propre peur des parents paraît influencer le sentiment de confiance qui, lui-même, détermine le droit à sortir. De ce fait, certaines demandes de sorties sont alors refusées pour des raisons de sécurité avancées par les parents mais que les adolescents estiment pouvoir être accordée en établissant un contrat de confiance. Les plus âgés se heurtent encore à l'angoisse parentale liée à des retours tardifs.

L'argent de poche apparaît comme un thème assez consensuel chez les adolescents interrogés. De l'avis général, « ça se mérite », par de bonnes notes par exemple.

En revanche, la question scolaire est plus épineuse. Non pour l'orientation, où le choix du principal intéressé est respecté : « *pour l'orientation j'aurai la décision finale* ». La course à la réussite scolaire entretenue par la famille est mal supportée : « *Il faut dire aux parents qu'ils valorisent le travail fourni et non les notes !* » « *C'est bien mais tu peux faire mieux* », disent les parents : démotivant ! Comme un écho des autres forums, des règles de vie en commun sont encore et toujours réclamées. « *Je suis privilégié, je suis enfant roi, mais ce n'est pas une chance. J'aurais voulu avoir des règles de base.* » D'après les adolescents, leurs parents redoutent les comportements impulsifs de leurs enfants qui pourraient les placer dans des situations dangereuses. Ils adoptent alors des attitudes très protectrices à leur égard. Mais parfois ils se montrent intrusifs par des investigations peu appréciées ou des confidences qui ne le sont pas plus. Il existe des sujets sur lesquels les jeunes ne veulent surtout pas donner leur avis, les problèmes de couple des parents en premier lieu : « *avoir la place du psy auprès de ses parents est déstabilisant pour un jeune.* » « *Les enfants n'ont pas à être les confidents des parents !* » « *Si l'enfant est touché par ces conflits il doit avoir son mot à dire.* » « *S'ils nous cherchent comme médiateur notamment après un divorce* », c'est mal vécu. Certains adolescents se défendent parfois d'une trop grande proximité que leur imposent leurs parents : « *petite, inconsciemment ma mère m'a prise pour confidente, elle m'a dit des choses que je n'avais pas à savoir.* » Dans ces cas, ils souhaitent que leurs parents parviennent à adopter des comportements éducatifs mesurés : « *Donner son avis tout le temps ce n'est pas la meilleure des choses ; il faut pouvoir le supporter.* »

Se faire entendre à l'école, apprivoiser le système

La participation reste un terrain à conquérir, y compris dans les instances créées dans ce but, notamment dans l'univers scolaire. « *Il y a beaucoup trop de travail à l'école pour pouvoir s'investir à côté* » objectent quelques uns. La plupart des adolescents, qu'ils soient ou non délégués de classe, constatent que « *il est difficile de s'exprimer par peur et par timidité* ». Les collégiens et lycéens manifestent fréquemment une relative déception liée au sentiment de ne pas être écoutés par les instances mises en place et auxquelles ils participent. Les témoignages rapportent des comportements peu réceptifs de la part d'adultes. « *Le professeur décrédibilise l'élève s'il considère qu'un élève n'est pas « mûr.* » « *Les jeunes ont peur du rapport de force entre les élèves et les profs et les équipes pédagogiques.* » « *Je remarque qu'il y en a qui se sentent supérieurs à d'autres. On est jugé par rapport aux vêtements, aux filières...* ». Ressentiment et incompréhension compliquent les relations « *Les professeurs font ce qu'ils veulent, il y a des injustices* » créant ainsi un terrain propice : « *certaines jeunes s'expriment par la violence. Ce sont les élèves qui ne se sentent pas écoutés ; les profs ne les écoutent pas donc la violence est le seul moyen de se faire entendre.* » Parfois

mal vus, parfois menacés par leurs camarades, les délégués de classe n'ont pas toujours la partie facile pour exercer leurs missions et être reconnus dans leurs fonctions : *« il faudrait que les délégués soient de véritables médiateurs entre un élève et les profs sur les questions personnelles, le travail »*. Afin d'améliorer leurs compétences ils demandent une formation à la prise de parole en conseil de classe, fondée sur l'objectivité et la diplomatie. Consacrer l'heure de vie de classe comme moment de dialogue sans enjeu scolaire contribuerait à remettre de l'huile dans les rouages entre élèves et enseignants. On pourrait peut-être y aborder ce qui crispe les susceptibilités des élèves, *« Ce que je trouve stupide c'est que quand on est en retard on nous prive de cours pour aller au CDI ou en permanence »*. Alors que *« les professeurs n'ont rien quand ils sont en retard ! »...*

Participer aux instances locales, ou dans les associations : un certain renoncement

Dans la vie locale, *« la parole des jeunes n'est pas prise en compte. On nous dit : tu es trop jeune pour décider »*. Ou alors *« on nous écoute, mais après il n'y a pas de suite »*. De toute façon *« on n'est pas électeurs, donc les politiques ne s'intéressent pas à nous. »* Sur ce point, les jeunes interrogés ne tiennent pas à l'abaissement du droit de vote à 16 ans.

Certains adolescents tentés de prendre des responsabilités au sein des conseils municipaux et régionaux de la jeunesse, y renoncent en raison de ce qu'ils ressentent être des a priori des adultes concernant la jeunesse. *« Les jeunes sont représentés comme incapables de prendre des décisions, ils n'ont rien à faire, ils brûlent les voitures, ils boivent »*. Face à ces clichés, comment s'adresser aux adultes ? Ne se sentant ni écoutés ni pris en considération, les adolescents se désintéressent : *« l'engagement, c'est beaucoup de contraintes en temps »* et *« on doit aller chercher l'information sur les conseils de jeunesse ; les instances communiquent mal en direction des jeunes. »* Quelques uns en viennent à penser que les adultes ne les écoutent et ne les prennent en considération que lorsqu'il y ont un intérêt, leur confiant alors quelques clés de leur pouvoir...

Pourtant, une internaute, fille de la maire d'un *« tout petit village »*, habituée à donner de son temps pour la collectivité, *« pour le balisage de chemins de randonnée, l'accueil d'un conteur, le taxi-mule... »* relève avec bon sens : *« c'est important que les jeunes se sentent écoutés et compris là où ils vivent. Cela évite certains dérapages s'ils ont du respect pour les habitants et les infrastructures. »*

Les adolescents suggèrent que les cours d'ECJS (éducation civique, juridique et sociale) soient plus ciblés sur des sujets qui les intéressent directement en tant que futurs citoyens : les conseils municipaux et régionaux de jeunesse, les associations ouvertes aux jeunes, la Justice des mineurs, etc. Il s'en faut de peu pour que la dynamique se mette en marche *« ce qui me déciderait c'est un bon projet »*. D'ailleurs ceux qui ont sauté le pas dans de bonnes conditions s'en trouvent satisfaits : *« le service civil volontaire c'est une expérience humaine, cela aide dans les relations avec les autres »* explique une participante. Autre piste : *« c'est mieux de participer en faisant du bénévolat »*. Et pourquoi ne pas créer des antennes d'information au sein des mairies, avec des jeunes ayant déjà vécu des expériences dans le domaine associatif ? La demande de proximité avec de jeunes adultes capables de les guider est largement partagée.

Les jeunes peuvent-ils s'exprimer dans les médias ?

L'incompréhension est manifeste. Les adolescents, téléspectateurs, lecteurs de quotidiens gratuits, dévoreurs d'internet, concluent que « *les médias véhiculent une image plutôt négative.* » Ils se focalisent sur « *les jeunes à problèmes, les jeunes qui ont des difficultés à l'école, les jeunes étrangers, les jeunes violents* » dans des émissions qui font monter l'audimat. Ils pensent aussi que les médias manipulent l'image des jeunes ce qui a pour résultat d'influencer politiquement l'opinion publique et les décideurs. Par exemple à propos de la prison à 12 ans, (dans le cadre de la réforme de la Justice des mineurs) qui choque les adolescents : « *les médias parlent des jeunes délinquants, les gens se disent qu'il faut sanctionner.* » Comment réagir ? « *Notre vie quotidienne n'intéresse personne, tout le monde s'en moque* », seul compte l'audimat, les événements extraordinaires. « *Il faut trouver un moyen pour communiquer sur les initiatives des jeunes et ce qui est fait pour eux* ». Créer son propre journal d'expression, au lycée par exemple, se heurte à des contraintes et parfois à la mauvaise volonté de l'institution scolaire « *Cette année, je me suis inscrite au journal du lycée, mais je ne continuerai pas ! On ne peut pas choisir librement nos sujets, le proviseur adjoint ne cesse de nous dire que ça ne va pas et nous sommes censurés !* », s'exclame la jeune internaute déjà investie dans la vie de son village. « *Nous sommes donc en train d'essayer de monter un journal nous mêmes avec des amis.* »

Dans cette société hypermédiatisée, quelle voix les adolescents parviennent-ils à faire entendre ? Leur droit à l'expression a pour corollaire le droit d'être écouté et pris en compte. C'est-à-dire d'être entendu. « *Les jeunes ont des choses à dire que les adultes ne disent pas* » ont-ils martelé. Susciter la participation et l'expression n'a guère de sens pour un adolescent s'il a le sentiment qu'il n'a aucune proximité avec les adultes peu disposés à lui accorder de la valeur et s'il a le sentiment qu'il s'engage pour rien.

> Propositions des jeunes développer l'expression et la participation des jeunes

→ Dans la vie familiale

- 1) **Prendre en compte l'expression de l'enfant dans les décisions qui le concernent.**
- 2) **En cas de séparation des parents :**
 - Ecouter les propositions des enfants faites à leurs parents sur l'organisation de la vie de l'enfant.
 - Faire connaître davantage les droits des enfants dès l'école primaire par des jeunes civils volontaires.
 - Rappeler que les enfants n'ont pas à être les confidents de leurs parents dans ces domaines personnels.

→ Dans leur établissement scolaire

- 3) **Mieux prendre en compte la parole des jeunes exprimée par leurs représentants : les délégués, notamment en ce qui concerne l'administration et l'amélioration de la vie du collège ou du lycée.**
- 4) **Créer un Médiateur de l'éducation qui recueillerait l'avis des élèves sur des thèmes nationaux.** A la fin de l'année, les avis pourraient être repris dans un rapport écrit par le médiateur ("un peu comme le fait la Défenseure des enfants").
- 5) **Former les délégués : expliquer les différentes étapes de la vie scolaire et comment parler aux professeurs sans les braquer.**
- 6) **Faire des délégués de véritables médiateurs pouvant intervenir à la demande d'un élève.**
- 7) **Mettre en place des réunions de délégués des collèges réunissant les délégués des classes de 6^e à 3^e pour faire des propositions.**
- 8) **Valoriser l'engagement des délégués**
 - Ne pas compter les heures consacrées aux responsabilités comme des heures d'absence.
 - Ne pas valoriser l'engagement par des points supplémentaires ou de bonnes notes mais mentionner dans les dossiers post bac les diverses formes qu'a pu prendre cet engagement au collège et au lycée.

→ Dans leur ville, département, région

- 9) **Mieux informer et encourager les jeunes à s'engager :**
 - Créer des réseaux d'information entre les différentes institutions locales : écoles, mairies, départements, régions...
 - Renforcer l'information à l'école sur les lieux et les modes d'expression destinés aux jeunes.
 - Apporter une aide pour apprendre aux jeunes à s'exprimer à l'oral et à l'écrit via l'école ou les centres de quartier.
 - Créer des bus de l'engagement.
- 10) **Les adultes doivent adapter leur écoute et leurs méthodes par rapport aux enfants. Les adultes doivent favoriser le contact direct : dans la rue et les écoles.**
 - Aller à la rencontre des jeunes en difficulté et les rendre acteurs.
 - Questionner directement les jeunes (via leur établissement scolaire) sur leurs souhaits, leurs critiques...

- 11) **Créer une rencontre nationale pour valoriser et encourager les jeunes porteurs de projets : par exemple une grande rencontre sportive nationale, des sortes d'Olympiades...** Organiser un festival annuel national sur l'engagement pour que les différentes organisations qui mènent des actions avec les jeunes puissent se rencontrer et échanger leurs idées.
- 12) **Mutualiser les moyens entre plusieurs communes pour faire aboutir les projets des jeunes des zones rurales.**
- 13) **Encourager les jeunes à s'intéresser à la vie politique : par des spots télé, par une sensibilisation par des artistes, des associations...**
 - Créer de la proximité entre les élus et les jeunes.
 - Mettre en place un site internet d'information pour les jeunes et encourager la production de journaux d'information d'une lecture accessible et sans publicité.
- 14) **Intégrer un cours de sciences politiques sur le temps consacré à l'histoire-géographie au lycée.**

→ Dans les associations

- 15) **Encourager le développement des associations de jeunes dans les quartiers et les inviter à des réunions de mise à plat des problèmes rencontrés.**
- 16) **Informier et former les jeunes sur les associations : leur existence, leurs actions, leurs modalités de constitution.**
 - Insérer la thématique des associations dans le programme de l'ECJS.
 - Proposer aux jeunes de participer à des rencontres inter-associatives afin de mieux connaître les associations qui existent, savoir comment elles fonctionnent. Faire connaître l'association par internet, skyblogs, clips... afin d'assurer sa stabilité.
- 17) **Former les jeunes qui créent ou gèrent leur une association par des stages, des conseils et suivis.**
- 18) **Créer des antennes d'information au sein des mairies avec des jeunes ayant déjà vécu des expériences dans le domaine associatif.**
- 19) **Faire passer la majorité à 15 ans pour pouvoir créer son association.**
- 20) **Organiser des concours pour motiver les jeunes à créer des associations le premier prix finançant l'association.**
 - Pousser les jeunes à faire du bénévolat pour les inciter à créer plus tard des associations.

- Créer un diplôme lié à la réussite de l'association conféré par l'Etat ou la municipalité.

21) Simplifier le financement en créant un organisme qui aurait un rôle de financement et de contrôle.

→ Dans les médias

22) Moins médiatiser les faits divers concernant les jeunes.

23) Valoriser les initiatives positives des jeunes et non plus médiatiser seulement une image négative. Créer une émission de télévision sur une chaîne publique nationale à une heure de grande écoute valorisant la jeunesse sur tous les thèmes.

24) Impliquer les jeunes dans les rédactions des médias :

- Créer un journal TV quotidien réalisé par les jeunes pour les adultes et qui montre des actions positives de jeunes.
- Les jeunes doivent être davantage consultés par les médias comme force de proposition.

25) Développer la création de médias pour les jeunes par les jeunes, en particulier au collège et au lycée.

→ Dans le domaine culturel et les loisirs

26) Mieux informer les jeunes des activités culturelles et artistiques qui existent et leur sont accessibles : transmettre ces informations par SMS et MMS (si le propriétaire du portable l'accepte).

- A l'école, les professeurs devraient davantage donner aux élèves l'envie de découvrir les activités culturelles et artistiques.

27) Motiver et conseiller les jeunes qui souhaitent créer un projet artistique.

28) Valoriser les activités extrascolaires, par exemple en faisant figurer dans le bulletin une participation à des activités culturelles ou artistiques afin de pouvoir l'intégrer dans son CV.

Observations

La créativité dont font preuve les adolescents dans leurs propositions est à la mesure de la place et de la reconnaissance, trop faibles à leur goût, qui leur sont faites dans le cadre scolaire, associatif ou dans les collectivités territoriales. Ils réclament que les délégués dans le cadre scolaire soient mieux formés (circulaire du 5 avril 1991) car cette formation est faite de façon inégale suivant les établissements : intervenants, programmes... Le projet de réforme Vers un nouveau lycée prévoit de la renforcer. Ils souhaitent s'exprimer dans les médias ce qu'ils peuvent faire en créant leurs propres journaux collégiens ou lycéens avec le soutien de l'association Jets d'encre. Mais ils souhaitent aussi pouvoir donner leurs points de vue de jeunes dans les médias adultes ce qui reste très rare.

Les jeunes qui ont des projets ne savent pas forcément qu'ils peuvent bénéficier d'appuis spécifiques comme les programmes Envie d'Agir, Défi jeunes, Junior associations qui manquent de visibilité. Afin de résoudre la difficile question des responsabilités prises par un mineur dans une association, à laquelle le réseau Junior associations apporte une réponse partielle, une « prémajorité associative » sera instaurée à 16 ans sur proposition du Haut Commissaire à la Jeunesse.

Les adolescents sont si convaincus de l'importance de telles expériences d'engagement dans leur formation personnelle qu'ils voudraient les inscrire comme des acquis. L'idée a fait lentement son chemin, un « livret individuel de compétences » va être mis en place afin de les valoriser ce qui sera un atout dans leurs recherches professionnelles.

La participation à la vie locale les intéresse aussi, bien qu'ils se sentent peu ou mal informés sur les possibilités ouvertes à leur génération dans les différents conseils municipaux, généraux ou régionaux de jeunes. L'enquête de terrain (voir le chapitre « participation et expression des jeunes » de ce rapport) réalisée par l'équipe de la Défenseure des enfants a montré que ces conseils de jeunes fonctionnent bien lorsqu'il y a une véritable volonté politique de faire participer les jeunes et de les accompagner sur ce chemin formateur pour eux-mêmes et pour la collectivité.

Parole aux jeunes sur internet et la vie privée

► « Il ne faut pas renoncer à éduquer les enfants pour qu'ils utilisent internet correctement »

Se livrer sur internet, c'est se confier au monde entier pour toujours. Cette génération est la première à grandir avec de tels outils de communication, de loisirs, d'enseignement et d'apprentissage de la vie. Face à ces enfants et adolescents, la grande majorité des parents apparaît démunie. Les jeunes insistent pour que parents et éducateurs leur fassent confiance pour utiliser internet, tout en restant vigilants, en fonction de la maturité de l'enfant. Loin d'être des écervelés, les adolescents se révèlent lucides sur les risques liés à l'utilisation d'internet, mais aussi sur les insuffisances de la plupart des adultes qui les entourent et devraient les former. Loin d'être des jeunes sans réflexion, les échanges à propos d'internet démontrent leur lucidité quant à son utilisation mais aussi la fragilité éducative dans laquelle ils se trouvent. Internet ne saurait remplacer la présence encourageante des adultes.

Le décalage entre le monde des adultes et celui des jeunes est patent.

Internet n'est pas seulement une nouvelle technologie ; ses usages, en constante évolution, renvoient à l'éducation et à l'apprentissage des limites, à la relation aux parents, à la santé psychique des jeunes, à la violence, au droit à l'expression et à la participation. Tous les adolescents ont une expérience d'internet variable et plus ou moins intense : réseaux sociaux, recherches d'informations sur différents moteurs de recherche, blogs, téléchargements plus ou moins légaux... autant de pratiques que les adolescents ont décrit avec simplicité et un peu d'ironie car ils sont pleinement conscients de leur grande avance sur les adultes et sur leurs parents en particulier dans le maniement de ces outils. « Cette fenêtre du monde qui s'ouvre dans le salon » a en effet changé la donne entre les générations.

Une moyenne de 2 heures d'internet par jour

75 % des jeunes participants au forum utilisent internet, quotidiennement pour la plupart, de une à quatre heures par jour ; durant les temps libres, vacances, week end, l'usage s'intensifie. Seuls 10 % ne le consultent jamais ou rarement. Les autres l'utilisent pour rester en contact avec les amis (proches ou lointains) via les messageries instantanées les réseaux sociaux, les blogs. Ils s'en servent de multiples manières, menant de multiples contacts, poursuivant divers projets : actualité, forums, vidéos, films, musiques (parfois sur les sites gratuits d'écoute en ligne), jeux en réseau, télévision... Les garçons disent jouer en réseau, les filles bavarder sur les messageries « *Je pense qu'internet est primordial maintenant : qui pourrait s'en passer ? Rien qu'au collège, je m'en sers au moins une fois par jour. Si on rajoute à ça tous mes trucs persos, ça fait beaucoup* », expose un internaute assidu. Nombre d'adolescents racontent l'utiliser avec avidité, « *la première chose que l'on fait en sortant du collège : aller sur l'ordinateur avant même de passer par le frigo.* » Tous n'ont pas la précaution de faire leurs devoirs avant de s'installer devant l'écran... Internet s'utilise essentiellement à la

maison, l'accès au web pour un usage personnel étant malaisé pendant le temps scolaire, sauf bien sûr, via un téléphone portable.

Des autodidactes très doués

La très grande majorité des adolescents présents disent s'être débrouillés seuls dans leurs débuts sur la toile, quelques uns ont été guidés par leur entourage familial ou amical, une minorité a été formée à l'école. « *Les enfants apprennent à leurs parents à aller sur internet* », expliquent les adolescents. Un collégien résume bien la situation « *Mon père m'a apporté quelques notions techniques quand j'étais petit ; maintenant c'est moi qui lui apprend des trucs. Au collège c'est pareil, j'en apprends aux profs alors que ça devrait être l'inverse.* » Pourtant, « *on devrait apprendre internet dans la famille, car elle sait ne pas dépasser la limite du dangereux.* » « *Apprendre avec les copains, ce n'est pas la solution ; le fait d'être en groupe, cela peut induire en erreur.* » Quant à l'apprentissage à l'école, primaire puis secondaire, il est considéré comme « *trop scolaire, (en particulier le B2I) ; on y apprend des choses qu'on n'utilisera jamais dans la vie courante comme le code binaire.* » « *Les profs pourraient nous expliquer comment fonctionne un virus, qu'est-ce qu'un spam... étudier le fonctionnement du programme malveillant. Et pour la vie privée, nous parler du phishing, des blogs... bref, se baser sur des exemples de tous les jours. Que ce soit du concret* », explique un internaute.

Tous sont convaincus que l'apprentissage d'internet, à l'école et/ou dans la famille, devrait commencer par une familiarisation à l'école primaire, puis l'acquisition « *de bonnes méthodes d'utilisation d'internet* » au collège. La plupart des adolescents connaissent - disent-ils - les dangers d'internet pour avoir vécu une « *mauvaise expérience* ». Un danger qu'ils décrivent presque exclusivement comme la vision involontaire d'images (entendre ici des images pornographiques mais jamais pédopornographiques) obtenues en cliquant sur un mot banal ou lors de téléchargements illégaux. Le film obtenu n'étant pas celui prévu. Ils le vivent comme une sorte de contrepartie désagréable aux téléchargements gratuits ! « *Je téléchargeais des films d'enfant pour ma nièce ; heureusement j'ai vérifié avant de les lui donner* » raconte une jeune fille. Quant au logiciel de contrôle parental, son rôle est « *juste de rassurer les parents* » ; tous l'ont contourné, très tôt pour certains : 8 ans, 6 ans parfois, manifestant ainsi le décalage entre les compétences des adultes et celles des jeunes ! et soulignant les limites des techniques par rapport au discours éducatif.

Le monde entier vous regarde

« *On a toujours un truc à faire sur internet. On peut être dépendant d'internet.* » Le constat est unanime ; au-delà de la sécurité, il faut alors apprendre à gérer ses comportements, à résister à cette attractivité. « *Internet peut couper de la famille : on s'isole. Il peut couper des loisirs : on a oublié les activités qu'on faisait avant pour s'occuper (lire, dessiner, jouer de la musique, cuisiner, discuter).* Il peut couper de l'école : moins de temps pour les devoirs. Il peut couper de ses amis : on se coupe physiquement, ou on délaisse les vrais pour des virtuels. » D'ailleurs, pendant les week-ends ou les vacances, « *six heures d'affilée sur internet ne font pas peur à certains...* »

Les adolescents sont bien conscients des risques d'accoutumance voire de dépendance. « *C'est une maladie si on ne peut plus s'en passer.* » « *Il y a surtout un risque de se faire une vie uniquement virtuelle.* ». Solution : se faire aider par les parents pour limiter son temps de

connexion. « *Les parents ont un rôle à jouer* » disent les jeunes. Mais l'acceptent-ils concrètement ? Une surveillance humaine (placer l'ordinateur dans une pièce commune et pas dans leur chambre, par exemple) est mieux acceptée disent-ils. Mais, dans la réalité cette configuration est-elle souvent respectée ? Les adolescents savent ce qu'il faut dire pour passer pour de bons internautes aux yeux des adultes.

Les jeunes internautes ont du mal à prendre conscience que ce qu'ils pensent être des informations privées (propos, images par exemple mises sur un blog) sont en réalité du domaine public, mondial même. Ils le savent d'autant moins qu'ils jugent illisibles les avertissements et mises en garde postés par les sites ou les fournisseurs d'accès ; les chartes de protection de la vie privée ne sont jamais consultées en raison de leur complexité. Mais ils ont du mal à y croire vraiment... sauf quand une expérience désagréable les rappelle à la réalité des désagréments, car pour eux, les ressources nouvelles d'internet sont d'abord un jeu formidable. Une jeune fille a raconté combien elle avait été choquée de découvrir que quelqu'un usurpait son identité et son adresse mail et qu'elle n'avait su que faire pour l'interrompre. Une autre adolescente a fait l'expérience que, sur internet, les secrets n'étaient pas bien gardés : « *ma mère ne savait pas que j'avais commencé à fumer. Puis elle a vu ma photo sur internet. Je n'étais pas au courant que l'on pouvait être « googélisé »* ».

Tous savent que la meilleure façon de se protéger consiste à contrôler eux-mêmes les contenus qu'ils diffusent. Mais l'ont-ils véritablement intégré ? Rien n'est moins sûr lorsque l'on écoute leurs récits d'expériences et de pratiques. Leur confiance est grande à l'égard de leurs amis et ils n'acceptent pas facilement l'idée que ces amis pourraient diffuser des vidéos, des images, des commentaires déplaisants sans leur accord. Une collégienne décrit sa stupéfaction indignée lorsqu'elle a vu circuler dans sa classe une vidéo très intime d'une de ses camarades filmée par téléphone portable. Ils savent également qu'ils constituent une cible commerciale intéressante. « *Les pubeurs connaissent notre âge, ils nous envoient des pubs en les adaptant à l'évolution de nos besoins* ».

« *Les limites de la vie privée, c'est ne pas transmettre ses coordonnées personnelles à un inconnu, par exemple sur MSN* ». « *Sur Skyblog, on y met des articles, des photos, des pensées personnelles...* » mais « *tout ce qui est publié sur internet ne s'efface jamais réellement, même en appuyant sur « supprimer »* rappelle un internaute.

Ils ont appris qu'il faut éviter d'entrer en contact réel avec un inconnu qui a pu se faire passer pour un adolescent au cours d'échanges virtuels. Ils citent spontanément comme « *sites dangereux : les sites pro-nazis, pro-anorexie, pro-suicides, gores, sataniques* ». Pour eux, c'est vers 12 ans qu'un jeune a assez de discernement pour utiliser internet raisonnablement. Cet âge semble un seuil puisque c'est le moment à partir duquel ils considèrent que leurs parents doivent respecter leur vie privée. « *A partir d'un certain âge, les parents n'ont plus à rentrer dans la chambre. Ils ne doivent pas fouiller l'ordinateur, mais quand même surveiller l'historique [des sites consultés] des plus jeunes.* » Certains parents sont déboussolés. Comment fixer des limites quand on ne mesure pas bien soi-même la réalité des dangers ? A quel âge autoriser l'accès libre à internet ?

Eduquer à internet dans la confiance apparaît d'emblée comme le fond du débat. Les adultes ne s'en tirent pas toujours à leur avantage. Les adolescents réclament d'être informés par de véritables experts en nouvelles technologies sur les risques réels : pornographie,

pédophilie, dépendance, protection de la vie privée... et que leurs parents y soient associés afin qu'étant mieux renseignés ils puissent avoir une attitude véritablement éducative.

Sur les contenus, les pratiques, les jeux, la durée de connexion, les interlocuteurs..., les adolescents demandent que leurs parents leur fassent confiance, une fois que le dialogue a été ouvert et que les jeunes ont pris des engagements. Mais « *que les parents tentent de contrôler notre vie, c'est déplacé, contrôler l'historique c'est comme fouiner dans nos poches.* » Les parents sont sollicités pour aider les jeunes à ne pas passer trop de temps sur internet, et pour qu'ils ne s'écartent pas de leur vie réelle au profit d'une existence virtuelle. En effet, les adolescents insistent pour que les adultes ne « *diabolisent pas internet* » qui, pour eux, est un moment de plaisir.

Dans la majorité des cas, ces jeunes se trouvent face à des adultes pour la plupart sans grande expérience et peu ou mal informés. « *Cette génération essuie les plâtres. Les jeunes n'ont pas eu de limites car internet est arrivé dans leur vie sans que leurs parents y soient familiarisés. Les enfants puis les adolescents ont grandi avec internet. Leur génération devra en tirer les leçons pour leurs propres enfants. ils sont une génération charnière.* »

Souvent sollicitée en matière d'éducation aux médias, l'école peut certes « *jouer un rôle central dans la prévention des dangers liés à l'utilisation d'internet* » mais elle reste essentiellement dans le champ des apprentissages techniques et ne saurait répondre à toutes les demandes d'éducation qui demeurent de la responsabilité de la sphère familiale.

Rencontrer des amis ou se confier devant l'écran ?

« *Oui, internet sert à rencontrer des amis. On se parle de certaines choses derrière son écran : on est moins timide, on est à l'abri. On se lâche.* » L'utilisation d'internet, pour les adolescents les plus timides, semble offrir une possibilité de « *se raconter et se faire connaître.* » C'est un vecteur de socialisation qui permet de se créer des amis virtuels. Le pseudonyme qui est la règle sur la toile, faciliterait aussi les contacts et les confidences de certains adolescents inhibés. Mais la relation virtuelle ne remplacera jamais le face à face. Tous les jeunes déclarent préférer le contact humain direct, avec leurs amis ou avec des adultes. « *Oui, disent-ils, internet sert à rencontrer des amis. Mais on reste prudents. internet n'aide pas à se sentir moins seuls. C'est un loisir parmi d'autres. Nous avons déjà d'autres amis ailleurs.* » Il est vrai que « *internet peut aider ceux qui ont des problèmes.* » « *On se dit plein de trucs sur MSN et quand le lendemain on se voit en cours on fait comme si de rien n'était.* » Echanges qui soulignent le besoin de relations réelles. « *Il y a le risque de se faire une vie uniquement virtuelle : j'ai une copine qui a arrêté l'école, qui passe son temps sur l'ordinateur sans voir personne. En ce moment elle est en train de s'attacher à un garçon qu'elle a rencontré sur un jeu : il est très difficile de lui faire comprendre qu'elle parle à du vide.* »

L'usage scolaire d'internet se borne généralement à chercher des informations pour faire des exposés (« *les professeurs sont peu attentifs au copier-coller !* ») et rarement pour approfondir le cours. Ils ont tous appris qu'il faut recouper les sources internet avant de retenir des informations, compte tenu de la fiabilité relative des données en ligne, sur Wikipedia par exemple.

Internet est surtout « *un moyen d'accès indispensable à la culture* », très utilisé pour télécharger de la musique et des films. La quasi-totalité des participants ne comprennent pas le sens de la loi Hadopi et des sanctions prévues, dans la mesure où ils ne font pas un

usage commercial des copies pirates et qu'ils considèrent que la culture, (films, musiques) est inabordable pour leur budget. Ils sont convaincus de la facilité de contourner la loi et qui, selon eux, ne changera rien aux pratiques actuelles. Pour eux d'ailleurs, *« le téléchargement, même illégal, est un moyen pour les artistes de se faire connaître, et qu'en conséquence, ils ne font pas tous vraiment quelque chose pour arrêter cette pratique »*. En revanche, les adolescents admettent volontiers que le coût de la copie soit inclus dans l'abonnement.

Internet est en passe de devenir une institution qui, pour les adolescents, nécessite d'établir des règles claires et une relation d'écoute et de confiance avec des adultes formés pour les initier à son usage et leur permettre d'entrer dans le monde de la connaissance. Ils veulent avoir en face d'eux des adultes qui ne trichent pas sur leurs convictions et sur leur capacité à les respecter.

Grandir, c'est faire des choix. Internet, lanterne magique, reflet du monde, fenêtre ouverte sur le monde, complique ces choix : il est tentant de se laisser envoûter par la vie virtuelle et de renoncer à la vraie vie. Cet univers rappelle aux adultes la nécessité d'être présents pour leurs enfants en ces domaines. Les adolescents ne manquent pas d'humour en envoyant aux adultes ce message, qu'eux-mêmes seront *« d'excellents parents internautes pour leurs futurs enfants »* puisque, au contraire des adultes qui les entourent qui ont dû découvrir et apprendre cet univers nouveau, les adolescents eux, sont nés avec internet, l'ont connu (presque) dès le berceau, et y sont comme des poissons dans l'eau.

> Propositions des jeunes pour mieux vivre ensemble avec internet

1) Lutter contre la fracture numérique en particulier dans les zones rurales.

→ Education à internet à l'école

2) Equiper à l'accès internet tous les établissements scolaires :

- Avoir des ordinateurs dans toutes les classes.
- Multiplier les accès libres (WIFI) au collège.
- Ouvrir les salles informatiques des Centres de Documentation et d'Information (CDI), et des Services Municipaux de la Jeunesse (SMJ) plus longtemps après les cours.

3) Améliorer la formation de tous les professeurs à l'enseignement d'internet.

- Améliorer le B2I et adapter l'enseignement d'internet à l'école pour qu'il soit plus utile, plus attractif et initier à internet dès l'école primaire.
- Enseigner l'internet au collège, dans les centres sociaux, en apprenant les règles fondamentales de sécurité.

- 4) **Faire intervenir dans les établissements scolaires des personnes spécialistes des nouvelles technologies pour parler avec les élèves des sujets qui les concernent directement comme la protection de la vie privée, la cyberpornographie, la pédophilie, la cyberdépendance.**

→ Education et Sécurité sur internet à la maison

- 5) **Former les parents à l'internet pour aider et protéger leurs enfants.**
 - Créer des DVD, des Cdroms ou des sites pour apprendre à utiliser internet avec l'accompagnement des parents.
- 6) **Mettre en place un contrôle parental ou une surveillance selon l'âge ou l'activité :**
 - Toujours accompagner les jeunes enfants dans la découverte d'internet.
 - Eduquer les enfants à l'usage d'internet en leur faisant confiance et en les informant sur ses dangers.
 - Placer l'ordinateur dans une pièce commune.
 - Respecter l'intimité des jeunes à partir de 12 ans.
- 7) **Instaurer une instance de contrôle internationale, (un petit « ONU » de l'internet) chargée du contrôle de la création des sites, de leur contenu et de leur classification en fonction des âges.**
 - Filtrer les images inappropriées, interdire les sites pro-ana, pro-suicide, gore...
 - Sanctionner sévèrement leurs administrateurs.

→ Internet et respect de la vie privée

- 8) **Assurer une meilleure information des internautes par les éditeurs de sites** (messages plus clairs et visibles sur les dangers encourus).
 - Créer un bandeau sur toutes les messageries instantanées incitant à ne pas dévoiler ses données personnelles.
 - Créer des adresses poubelle pour les pubs et les spams.
- 9) **Simplifier les chartes de confidentialité des sites internet : mettre en place une charte simplifiée, facilement accessible, énonçant les principes à retenir par l'internaute et renvoyant au texte intégral pour les informations détaillées.**
- 10) **Mieux informer les jeunes sur leurs responsabilités dans l'utilisation des différents services d'internet : non communication de données personnelles, responsabilité des propos tenus, respect du droit à l'image, permanence des contenus et des images...**

11) Organiser le téléchargement de musique et de films :

- Ne pas l'empêcher par une loi.
- Distinguer les personnes qui téléchargent pour leur usage personnel de celles qui téléchargent dans un but commercial.
- Prévoir le téléchargement dans le coût de l'abonnement internet.

12) Faire baisser le prix de la culture en général (cinéma, concerts...)**Observations**

Se savoir plus avancé dans les différents usages d'internet que les adultes qui les entourent alors même qu'ils souhaitent que ces adultes (parents, professeurs,) puissent mieux les encadrer en ce domaine, place les adolescents en porte à faux. Ils réclament une extension de l'accès aux ressources apportées par internet surtout dans les zones où un programme de financement d'écoles numériques rurales est en cours. En 2009, 5 000 écoles rurales bénéficient de ce programme, toutes les communes ayant fait la demande n'ont pas obtenu satisfaction.

Ils se plaignent du manque de formation des parents et enseignants qui, de ce fait, ne peuvent leur donner des règles de fonctionnement et de protection ; cela amène certains adolescents à faire des propositions très sécuritaires qui illustrent bien la frontière poreuse entre protection de la vie privée et expression. Malgré les efforts faits par le Forum des droits sur internet et surtout la Délégation aux usages internet (sous l'égide du ministère de la Recherche) pour sensibiliser et éduquer les enfants et les adultes aux bons usages d'internet, en particulier dans le cadre du programme européen Internet sans crainte, ces actions n'ont pas pris encore l'envergure nécessaire.

Livre d'or de la Consultation nationale "Parole aux jeunes"

→ 200 PROPOSITIONS

pour construire ensemble leur avenir

> Propositions des jeunes pour mieux vivre ensemble en famille

- 1** Prendre le temps pour éduquer les enfants et leur transmettre les valeurs.
- 2** Donner une éducation basée sur une relation de confiance et de dialogue entre les parents et leur enfant (notamment sur la scolarité) et sur l'accord entre les deux parents sur des règles communes d'éducation.
- 3** En matière scolaire, conseiller l'enfant et le laisser décider de son orientation.
- 4** Fixer à l'enfant des limites en fonction de son âge et des sujets ; tenir sa parole et appliquer les décisions prises en tant que parent. Donner des responsabilités progressives à son enfant.
- 5** Punir raisonnablement les enfants, de manière adaptée à leur âge. Donner la parole à l'enfant lorsqu'il a commis une bêtise pour qu'il puisse s'exprimer en confiance. Expliquer systématiquement la punition.
- Utiliser très exceptionnellement la sanction corporelle. Considérer comme inacceptables les violences physiques, morales, les humiliations, les privations de culture ou de sports. Ne pas « acheter » son enfant ni revenir sur une promesse.
- 6** En cas de difficulté des parents en matière d'autorité, recourir à un psychologue ou à des groupes de paroles animés par des psychologues formés à l'approche des adolescents.
- 7** Respecter l'intimité de l'enfant à partir de 12 ans et protéger la vie privée de son enfant de manière adaptée (notamment sur internet).
- 8** Prévenir les enfants des dangers et risques potentiels liés à l'usage de l'alcool, de la drogue, des rapports sexuels, d'internet, sans que ce soit l'objet de discussions et de soupçons permanents.
- 9** Se former à internet pour pouvoir aider et protéger les enfants à ses usages et à ses risques.
- 10** Informer l'enfant des réalités, même douloureuses, concernant la vie de la famille (séparation, adoption...).
- 11** Ecouter l'enfant systématiquement pour toute décision relevant de l'organisation de la vie de la famille (déménagement, séparation des parents...).

- 12** Poser des règles permettant à l'enfant de s'y retrouver et de bâtir un nouveau projet de vie.
- Les parents, s'ils en ressentent le besoin, peuvent se faire aider d'une médiatrice familiale, un psychologue, un membre de la famille.
 - Ne pas demander à l'enfant de dire si ses parents doivent se séparer ou vivre ensemble.
 - En fonction de son âge, lui laisser la possibilité de choisir avec quel parent il veut vivre s'il en formule la demande. Prendre en compte les difficultés de l'enfant en cas de déménagement.
 - Eviter de critiquer l'ex-conjoint devant l'enfant.
- 13** Soutenir les enfants et adolescents au moment de la séparation des parents : Favoriser la communication au sein des équipes éducatives des établissements tout en veillant à la confidentialité des informations.
- 14** Mettre en place un suivi éducatif et psychologique pour les jeunes en souffrance. Mieux faire connaître et développer les lignes d'écoute pour les jeunes qui sont en souffrance.
- 15** Mieux former les juges à la communication avec les enfants et adolescents. L'âge limite pour entendre un enfant doit dépendre de sa maturité. Le juge devrait déterminer avec un psychologue le degré de discernement de l'enfant, par exemple pour fixer le lieu de résidence.
- 16** Ne pas donner de statut automatique au beau parent mais déterminer le rôle du beau parent au cas par cas.
- 17** Encourager les familles à passer plus de temps ensemble.
- 18** Développer les médiations éducatives envers les parents notamment dans les quartiers difficiles.
- 19** Sensibiliser aux phénomènes de maltraitance en organisant des rencontres obligatoires dans les établissements scolaires avec les enseignants, les élèves, les parents sur le thème « Eduquer sans violence ».
- 20** Mieux prendre en compte les difficultés des enfants liées à des situations particulières et fragilisantes : illettrisme parental, dépression ou alcoolisme parental, manque d'argent, handicap d'un membre de la famille, séparations conflictuelles...

> Propositions des jeunes pour mieux vivre ensemble à l'école

- 21** Repenser la structure de l'année scolaire et des journées de classes : organiser des temps de loisirs l'après-midi par exemple (encadrés par l'école, par la famille ou autres...). Mieux répartir les devoirs dans le temps.
- 22** Créer un soutien scolaire efficace destiné aux élèves qui n'ont pas le niveau suffisant pour s'engager dans la voie qui leur plaît.

- 23** Généraliser le tutorat pour les jeunes de milieu moins favorisé.
- 24** Revaloriser l'ensemble des filières et en particulier celle des lycées professionnels.
- 25** Repenser le parcours d'orientation pour les collégiens et lycéens :
 - Aborder cette question plus tôt dans la scolarité.
 - Généraliser et améliorer les forums des métiers.
 - Encourager les professionnels à intervenir dans les classes pour parler de leur métier.
 - Développer les postes de conseillers d'orientation psychologues dans tous les établissements. Mieux les former à la connaissance des métiers.
- 26** Organiser un programme de stages tout au long de la scolarité secondaire, Inciter (voire obliger) les entreprises à accepter des stagiaires à partir de la troisième et développer les « écoles-stages » (formation en alternance).
- 27** Recruter les professeurs pour leurs qualités humaines et relationnelles et donner plus de place au potentiel pédagogique des candidats aux concours de recrutement.
- 28** Développer des méthodes pédagogiques plus vivantes et motivantes ; illustrer les programmes, notamment de français et d'histoire, par des applications concrètes qui touchent les élèves. Sensibiliser les élèves à l'importance du dessin et de la musique...
- 29** Favoriser le travail de groupe des élèves et l'entraide plutôt que la note et la comparaison entre élèves.
- 30** Améliorer la communication entre élèves et professeurs via les délégués et organiser des moments privilégiés où élèves et professeurs pourraient échanger et se comprendre et évoquer les problèmes rencontrés.
- 31** Renforcer l'autorité des professeurs en s'appuyant sur le chef d'établissement pour rappeler aux parents l'autorité des professeurs.
- 32** Mettre à disposition des locaux qui seraient des lieux d'écoute et d'aide pour le travail.
- 33** Généraliser la mise en place de casiers personnels dans les établissements scolaires (notamment pour alléger les cartables).
- 34** Etablir une charte d'utilisation des téléphones portables, par exemple les interdire en cours et les autoriser en récréation dans des zones réservées à cet usage.
- 35** Subventionner davantage d'infrastructures pour les jeunes :
 - Développer des espaces aménagés et gratuits pour pratiquer librement des sports tels que le skate bord, le basket, le foot, etc.
 - Mieux répartir les cinémas et les salles de concert sur le territoire.
 - Développer les cybers bases et les rendre gratuites.
 - Multiplier les MJC ou les locaux où les jeunes peuvent se retrouver et pratiquer des activités diverses.

- 36** Généraliser un système de carte « pass » pour les adolescents : cinéma, livres, sorties, sport..., comme l'ont déjà fait plusieurs conseils généraux sous la forme de cartes.
- 37** Développer les pistes cyclables pour que les jeunes se déplacent de façon autonome.
- 38** Créer des boîtes de nuits pour les jeunes de moins de 18 ans (sans alcool, avec des horaires adaptés et un accompagnement spécifique).
- 39** Améliorer les transports les vendredis et samedis soirs. Améliorer la sécurité dans les transports.
- 40** Développer l'aide de l'Etat (ou des collectivités territoriales) pour réduire le prix des repas à la cantine et des transports, sans établir de gratuité afin que ces personnes gardent leur fierté.
- 41** Prendre en charge en partie et redistribuer ce qui n'a pas été utilisé des fournitures scolaires pour les élèves en difficulté sociale. Organiser des bourses aux livres d'occasion pour les manuels du lycée qui ne sont pas pris en charge par les collectivités territoriales.
- 42** Favoriser la mixité sociale et culturelle, notamment en facilitant l'inscription dans des établissements situés dans d'autres quartiers. Offrir les frais de scolarité dans des établissements privés.
- 43** Favoriser les sorties culturelles, les voyages scolaires et les échanges scolaires internationaux.
- 44** Adopter à l'école une tenue vestimentaire discrète qui n'affiche pas des signes ostentatoires de richesse.
- 45** Créer une cotisation de solidarité dans les collèges et les lycées pour payer différentes activités aux élèves qui n'en ont pas les moyens.

> Propositions des jeunes pour un meilleur bien-être physique et psychique

- 46** Mieux informer les jeunes sur les dispositifs spécifiques qui leur sont dédiés et les accueillent sans les parents, par exemple les maisons des adolescents, mais aussi les lieux de soins gratuits et anonymes (centres de dépistage anonymes et gratuits, planning familial, consultations anonymes jeunes consommateurs de drogues ou d'alcool). Créer des dispositifs de santé mobiles pour les adolescents.

- 47** Mieux faire connaître les lieux et les numéros gratuits existants destinés aux jeunes en communiquant sur les médias qu'ils utilisent, internet en premier lieu (bannières publicitaires sur les pages d'accueil des sites de jeunes, par exemple), **mais aussi les magazines destinés aux adolescents**. Assurer la gratuité des appels à partir de téléphones mobiles.
- 48** Créer un site internet sérieux et labellisé par les pouvoirs publics pour informer les jeunes sur la santé et la sexualité incluant un forum spécialisé et des adresses.
- 49** Développer les forums santé dans l'école de manière attrayante et moderne.
- 50** Avoir des médecins et des infirmières à temps complet dans chaque établissement scolaire. Etendre leurs horaires en s'assurant en particulier de leur ouverture pendant les temps de pause des élèves.
- 51** Inscrire dans les programmes scolaires l'enseignement obligatoire des gestes qui sauvent : secourisme, dangers liés aux addictions.
- 52** Mieux informer les jeunes sur les maladies psychologiques :
 - Informer dans les établissements scolaires grâce des personnes extérieures qualifiées en psychologie pendant le temps scolaire et non pendant les temps de pauses. Utiliser des témoignages de jeunes.
 - Proposer un entretien d'évaluation par un psychologue extérieur pour les collégiens et les lycéens en souffrance psychique.
- 53** Développer sur internet des consultations gratuites et sécurisées avec de jeunes professionnels (psychologues / étudiants en psychologie) et proposer l'accès à des groupes de paroles avec des jeunes qui ont déjà eu les mêmes expériences.
- 54** Aider les jeunes à prendre confiance en eux : Favoriser la pratique d'activités artistiques non-notées permettant la décompression et les rencontres. Développer les stages à l'extérieur du lycée et sur le terrain pour se découvrir. Aider les jeunes à diversifier leurs activités afin d'éviter la cyberdépendance...
- 55** Avoir plus de temps pour pratiquer des activités culturelles et sportives : installer plus d'équipements dans les établissements scolaires et les rendre plus facilement disponibles.
- 56** Arrêter de montrer une image idéale et dévalorisante des femmes dans les publicités.

- 57** Supprimer les publicités qui incitent à la consommation de produits gras et sucrés, sous couvert de messages de santé « manger bouger ».
- Baisser le prix des fruits et des légumes.
 - Apprendre le goût aux enfants en famille et améliorer la qualité de la cuisine dans les cantines scolaires.
 - Faire intervenir un diététicien à l'école pour expliquer comment manger équilibré.
 - Permettre aux jeunes (garçons et filles) d'avoir accès à des cours de cuisine pour apprendre à manger équilibré.
- 58** Favoriser les publicités d'information sur la santé par rapport aux publicités commerciales. Rendre les publicités d'information sur la santé plus explicatives en mots et en images.
- 59** Favoriser les interventions sur la sexualité dispensées par des intervenants extérieurs plutôt que par un professeur de l'établissement. Ces interventions doivent avoir un discours adapté en fonction de l'âge des élèves et permettre de recueillir les questions des jeunes de façon anonyme, par écrit, et à partir de groupes garçons-filles séparés. Dans un deuxième temps, un groupe mixte aborde les questions relationnelles entre filles et garçons. Ne pas oublier les questions relatives à l'orientation sexuelle.
- 60** Sur la contraception, l'avortement, le SIDA et les IST : organiser davantage d'informations avec des associations. Installer davantage de distributeurs de préservatifs dans les lycées. Envoyer les préservatifs par la Poste dans les zones rurales.
- Multiplier les centres du Planning Familial, les centres de dépistages anonymes et gratuits sur le SIDA et IST qui soient facilement accessibles en particulier en zone rurale.
- 61** Mieux informer sur l'avortement, si possible par des témoignages directs ou filmés d'adolescentes et d'adultes. Informer les parents pour qu'ils soient sensibilisés à parler de ce sujet avec leurs enfants.
- Organiser un suivi obligatoire après tout avortement (entretien...).
- 62** Inscrire l'information et la prévention obligatoires sur les différentes dépendances (alcool, tabac, cannabis...) plus tôt à l'école, dès la 6^e, voire dès l'école primaire, avec des messages adaptés à l'âge du public visé. Proposer dans les collèges les témoignages de jeunes qui ont connu ce genre d'expérience.
- 63** Diffuser des campagnes d'information avec images fortes, utiliser des SMS...
- Personnaliser les campagnes, les rendre plus humaines et plus proches des jeunes concernés afin qu'ils prennent véritablement conscience des dangers et de leurs conséquences.
- 64** Informer les parents sur la nécessité que les enfants et les adolescents respectent les limites d'âge minimales fixées par les fabricants de jeux vidéo ; rendre plus lisible cet âge et augmenter les seuils.

> Propositions des jeunes pour développer de nouvelles solidarités

- 65** Redynamiser la solidarité directe entre les personnes sans attendre l'intervention des Institutions auprès des personnes en difficulté.
- 66** Favoriser une prise de conscience générale des conséquences de la précarité par des journées de sensibilisation, des forums, des rencontres.
 - Favoriser des rencontres volontaires initiées par les élèves de différents établissements.
 - Développer les opérations caritatives.
 - Créer des associations de jeunes bénévoles pour organiser des pièces de théâtres, des concerts, des ventes de gâteaux.
- 67** Développer l'information (TV, internet...) sur les dispositifs et les numéros utilisables pour les personnes en situation de précarité.
- 68** Vérifier que tous les médecins appliquent les conditions d'accès aux soins pour tous (CMU, AME) et rendre cette information publique.
- 69** Augmenter le nombre de logements sociaux, ne pas séparer les familles, ne pas expulser les familles sans leur proposer des solutions. Eviter de créer des ghettos de riches ou de pauvres.
- 70** Développer l'offre d'habitation à prix modérés pour les apprentis et les étudiants.
- 71** Apprendre aux élèves à faire des CV et des lettres de motivation. Apprendre aux jeunes à se mettre en valeur et à valoriser leurs compétences.
- 72** Améliorer le système de bourses pour que les jeunes de milieu moins favorisé aient accès aux études de leur choix.
- 73** Multiplier des Ecoles de la seconde chance pour que les jeunes sortis de l'école sans qualification puissent trouver une voie d'insertion.
- 74** Aider les parents qui ne parlent pas le français en les faisant bénéficier de cours gratuits (bénévoles).
- 75** Mieux informer les mineurs étrangers isolés des possibilités professionnelles qui leur sont offertes. Favoriser le soutien à l'apprentissage de la langue française par des enseignants intervenant dans les foyers auprès des mineurs de plus de 16 ans qui ne sont plus scolarisés.

> Propositions des jeunes pour prévenir et réduire les violences dans la société

- 76** Moins parler de la violence des jeunes dans les médias.
 Diffuser des images positives de la jeunesse dans les médias.

77 Mieux respecter l'anonymat des jeunes (auteurs ou victimes) dans les médias pour ne pas être reconnu en floutant, en transformant la voix, en filmant de dos ou à contre jour.

78 Informer dans les quartiers et les écoles des conséquences de certains comportements (violences, internet...) ; mieux faire connaître les lois et les règlements existants mais aussi les droits fondamentaux des enfants aux jeunes et aux parents.

79 Développer des campagnes de sensibilisation, d'information et de prévention des violences :

- Créer des spots publicitaires mettant en scène des jeunes sur la manière d'éviter les violences.
- Accompagner les images violentes diffusées à la TV de slogans tels que : « ne pas refaire les actes que vous allez voir ».
- Insérer des bannières et différents messages sur internet.
- Créer des messages antiviolence, par exemple sous forme de BD et les diffuser dans les journaux quotidiens pour informer les jeunes.
- Valoriser des symboles positifs incarnés par des personnes populaires auprès des jeunes.

80 Aider et accompagner les parents dans leur rôle d'éducation et en particulier dans leur fonction d'autorité.

81 Aider les jeunes en souffrance ayant des comportements violents :

- Créer des activités (art de rue, pièces de théâtre...) pour leur permettre d'exprimer leur mal être autrement que par des actes violents.
- Faciliter l'accès au sport.

82 Créer des lieux d'accueil, des lieux d'écoute et d'accompagnement psychologique.

- Doter les collèges de lieux et de personnels dédiés à l'écoute.
- Soigner les auteurs de violences : les obliger à suivre un stage "antiviolence".
- Faire suivre une cure de désintoxication aux drogués.

83 Renforcer l'autorité des professeurs et des CPE.

84 Augmenter les postes de surveillants et d'éducateurs dans les collèges.

85 Instaurer des médiateurs de vie scolaire chargés de lutter contre la violence et d'améliorer la communication entre les élèves.

- Former des jeunes adultes (18-25 ans – civils volontaires) à parler aux jeunes.
- Créer une association de jeunes pour intervenir dans les établissements.
- Instaurer des rencontres avec des jeunes violents « repentis ».

- 86 Développer la formation autour de la violence :**
- Développer ce thème dans les cours d'éducation civique, juridique et sociale : éduquer à la tolérance, à la différence et au respect mutuel. Ajouter à ce programme des cours de découverte des différentes cultures.
 - Mettre en place des formations à la maîtrise de soi et des cours de communication pour être capable de tout exprimer sans violence. Organiser des débats et pratiquer des jeux de rôle autour de la violence dès l'école primaire.
- 87 Organiser des temps de parole dans les écoles pour « mettre à plat » avec les élèves les problèmes.**
- 88 Renforcer la sécurité des écoles.**
- 89 Donner une réponse rapide à chaque acte commis : sanction ou orientation vers un accompagnement extérieur.**
- Faire réparer les dégâts par le jeune.
 - Convoquer les parents et les responsabiliser.
 - Durcir les sanctions lorsque certains élèves commettent des actes graves afin qu'ils comprennent les effets de leurs actes.
- 90 Mieux écouter les victimes de la part des policiers et des juges et mieux prendre en compte leur parole.**
- Un mineur doit pouvoir déposer plainte seul, sans être accompagné de ses parents.
 - Un jeune doit être accueilli par une personne spécialisée qui va prendre le temps de l'écouter ; les policiers doivent être formés pour accueillir des jeunes seuls.
- 91 Soutenir la victime même si elle n'est pas reconnue victime par la Justice.**
- Créer des associations de jeunes victimes pour s'entre aider.
 - Mieux informer les jeunes sur toutes les possibilités et les lieux d'aide.

> Propositions des jeunes pour mieux connaître la Justice des mineurs

- 92 Faire venir des professionnels à l'école pour expliquer la Justice de façon concrète :**
- Ouvrir l'école aux intervenants extérieurs : PJJ, maison des ados, Défenseure des enfants, éducateurs.
 - Créer des jeux de société sur les droits des enfants.
 - Doter le CDI de tout établissement scolaire du secondaire d'un code pénal.
- 93 Orienter les cours d'éducation civique consacrés à la Justice autour du droit des jeunes (et non des adultes) et donner autant de place aux droits qu'aux devoirs.**

- 94** Organiser des journées pédagogiques, des réunions d'information dans les quartiers.
Permettre aux jeunes d'aller à la rencontre de la Justice et des professionnels sur le temps scolaire : visite de tribunaux, assistance à des procès...
- 95** Former les avocats et les juges à la psychologie de l'adolescent.
- Spécialiser des juges pour les adolescents âgés de moins de 12-13 ans et des juges pour ceux qui sont plus âgés car les adolescents sont très différents des enfants.
- Ne commettre d'office que des avocats spécialisés en droit des mineurs.
- 96** Adapter le jugement à la personnalité et à l'histoire du jeune. Evaluer si le jeune a besoin d'aide ou de soins notamment psychologiques.
- 97** Toute condamnation doit être précédée d'une vérification de la maturité du jeune, de son discernement pour qu'il comprenne la punition.
- Faire évaluer le degré de discernement du jeune par un psychiatre en cas de crime.
- 98** Prendre en compte l'avis des éducateurs du quartier d'où vient le jeune (si ceux-ci le connaissent).
- 99** Donner une seconde chance lorsque l'infraction est commise par un jeune et chercher à comprendre les raisons de son acte.
- Proposer au jeune un suivi psychologique afin qu'il prenne conscience de la situation et ne récidive pas.
- 100** Développer le travail d'intérêt général (TIG) pour que le jeune trouve la sanction utile et en relation avec la vraie vie. Le TIG doit permettre d'insérer professionnellement les jeunes dans la société.
- Laisser au jeune (en fonction de l'infraction) le choix entre l'amende et le TIG (en fonction de l'acte commis) mais s'assurer que le jeune rembourse ses parents dans le second cas.
- Si le mineur ou ses parents n'ont pas les moyens financiers de rembourser la victime, l'Etat peut le faire et demander ensuite au mineur de le rembourser par des travaux d'intérêt général ou autre.
- 101** Maintenir l'excuse de minorité et ne pas situer la responsabilité pénale en dessous de 13 ans.
- 102** Adapter l'âge où un jeune peut aller en prison : interdire la prison pour les moins de 15 ans.
- 103** Un mineur ne doit pas être condamné à plus de 20 ans de prison, quoi qu'il ait fait.
- 104** Les jeunes doivent aller en centre éducatif fermé (CEF), jamais en prison. Créer davantage de CEF, augmenter le personnel et mieux le former.
- 105** Investir dans l'insertion des mineurs : pour qu'un mineur change, il faut l'accompagner.

- 106** Renforcer l'accompagnement et la prise en charge médicale et psychiatrique.
- 107** Le casier judiciaire doit être tenu secret.
- 108** Lorsqu'un jugement est prononcé, il doit être exécuté sans remise de peine.
- 109** Accélérer le jugement des affaires pénales. Mettre le coupable en détention provisoire pour mieux protéger la victime. Interdire à l'éventuel coupable de rencontrer sa victime.
- 110** Mieux former les professionnels de la police et de la Justice que les victimes sont susceptibles de solliciter.
- Mettre en place un accompagnement psychologique.
- Prendre au sérieux le risque de suicide d'une victime.
- 111** Organiser des journées d'aide et de soutien pour les parents et les informer sur les différents moyens d'en bénéficier. Aider les cas particuliers (enfants et parents) qui ont une vie moins protégée et moins privilégiée.
- 112** Le tutoiement doit être interdit dans la pratique.
- 113** Les contrôles ne doivent pas se faire avec violence :
- Lors d'une arrestation d'un jeune, il faut lui expliquer d'abord ses droits.
- Il faut lui assurer la possibilité de téléphoner tout de suite à ses parents en cas de garde à vue.
- 114** Aménager dans les commissariats, des locaux adaptés pour l'accueil des jeunes.
Les cellules de garde à vue doivent être adaptées à l'accueil de mineurs.
- 115** La police devrait reconnaître officiellement dans les médias ses erreurs (bavures, sanctions injustifiées).
- 116** Une meilleure prévention à l'école, dans les quartiers devrait être mise en place par la police qui devrait venir expliquer aux jeunes les nouvelles lois.

> Propositions des jeunes pour mieux lutter contre les différentes discriminations

- 117** Réaliser des campagnes d'information avec les médias (TV, Internet) et des humoristes sur les discriminations et les peines auxquelles les gens qui discriminent s'exposent.
- 118** Mieux faire connaître les différents numéros de téléphone et lieux d'accueil et d'écoute des jeunes victimes de discriminations et les développer. Médiatiser davantage les associations de lutte contre les discriminations.
- 119** Changer les mentalités par le théâtre et les jeux de rôle (par exemple : faire vivre des situations de discrimination aux personnes qui discriminent...).

- 120** Former des jeunes (par exemple des jeunes civils volontaires) aux problématiques des discriminations pour parler aux enfants et adolescents (à l'école, dans les quartiers...)
- 121** Eduquer et punir de la même manière les filles et les garçons, en famille et à l'école.
- 122** A l'école et en famille, accorder une attention égale aux filles et garçons :
 - Aider les garçons en difficulté scolaire (certains garçons se sentent plus dévalorisés et moins bien traités que les filles à l'école).
 - Veiller à ne pas conseiller une orientation scolaire en fonction du sexe (les filles en filière générale, les garçons en technique) mais des désirs de chacun.
 - Montrer des exemples de filles ayant des métiers de garçons et des garçons ayant des métiers de filles. Encourager les filles à penser à tous les métiers y compris Présidente de la République.
- 123** Mettre en place une campagne nationale avec des spots publicitaires « anti-sexisme » à la télévision. Montrer dans les médias et les publicités des personnes réelles et non pas une « fausse image de femmes idéales ».
- 124** Renforcer la lutte contre les inégalités de salaires [entre les deux sexes], prévoir une égalité de postes pour les hommes et les femmes ainsi que la parité en politique.
- 125** Eduquer systématiquement tous les enfants dès l'école primaire au fait qu'il n'y a pas de différences entre les enfants quelles que soient leurs origines, leur couleur ou leur religion.
- 126** Montrer à travers les médias les actions positives entre personnes différentes. Montrer dans les médias la diversité de chacun et pas seulement la violence des uns et la richesse des autres.
- 127** Organiser une journée intergénérationnelle contre le racisme.
- 128** Diminuer ou arrêter les contrôles de police par rapport aux visages des personnes.
- 129** Dans les stades, faire payer une amende pour les actes ou les propos racistes et/ou faire sortir les auteurs du stade.
- 130** Favoriser la mixité sociale dans les activités scolaires en mélangeant les diverses sections. Dans les activités parascolaires, développer l'accès à des rencontres culturelles et sportives pour que les jeunes se regroupent autour de passions communes (quels que soient leur origine, leur sexe, leur apparence, leur niveau de vie, leur handicap...).

131 Renforcer la lutte contre les discriminations à l'embauche mais aussi à l'occasion des demandes de stages ou d'apprentissage :

- Anonymiser les CV pour éviter les discriminations à l'embauche.
- Alourdir les amendes des entreprises publiques et privées qui ne respectent pas l'obligation d'emploi de 6 % de personnes handicapées.
- Intégrer un quota d'embauche de personnes en difficulté (chômeurs de longue durée, anciens détenus...), et sanctionner s'il n'y a pas d'amélioration.

132 Organiser à l'école des interventions sur la sexualité avec des professionnels extérieurs et dédramatiser l'homosexualité.

- Sensibiliser sur l'homophobie et ses conséquences par des rencontres et des témoignages.

133 Sanctionner plus sévèrement les entreprises qui licencient à cause de l'orientation sexuelle, organiser des témoignages.

134 Sanctionner ceux qui refusent d'accepter un sportif à cause de son orientation sexuelle.

135 Développer les publicités et campagnes afin de banaliser l'homosexualité et ne pas s'en tenir à la « gay pride ».

> Propositions des jeunes pour changer le regard de la société sur le handicap

136 Organiser une journée du Handicap pour donner la parole aux personnes handicapées sur d'autres sujets que le handicap.

- Engager une campagne d'information nationale pour faire prendre conscience des difficultés rencontrées au quotidien, mais aussi pour montrer qu'une personne handicapée est une personne comme les autres.

137 Montrer dans les médias des personnes handicapées vivant des situations ordinaires et leur donner la parole sur tous les sujets.

138 Aménager les logements en fonction des différents handicaps

- Installer des portes et des ascenseurs adaptés dans tous les bâtiments publics et notamment les établissements scolaires, développer la signalisation en Braille...
- Augmenter et faire respecter les équipements urbains adaptés (places réservées dans les transports, dans les parkings, les supermarchés...).

139 Aménager les transports en commun (leur accessibilité, les rampes de métro, les ascenseurs, la signalétique sonore...).

- Adapter les transports dans les zones rurales. Assouplir les dispositifs PAM (Paris aide à la mobilité) notamment en matière d'horaires.

140 Prévoir des personnes spécialisées en motricité pour aider aux déplacements dans les transports en commun.

- 141** Développer les sites web d'information sur les lieux de sortie et de loisirs accessibles aux handicapés.
- 142** Informer les familles dès le plus jeune âge sur le handicap de l'enfant.
- Former les médecins pour qu'ils puissent informer les familles.
- 143** Informer les services médico-sociaux du handicap d'un enfant dès la naissance, si celui-ci est déjà connu, pour que la famille ait une aide et un accompagnement immédiats.
- 144** Créer un numéro de téléphone national permettant de répondre aux questions des personnes handicapées et des familles.
- 145** Créer des services spécialisés dans les mairies et former des professionnels pour soutenir les parents dans les tâches quotidiennes et leur permettre d'avoir plus de temps avec leurs enfants.
- Aider les familles pour que les enfants aient des activités extérieures.
- 146** Soutenir le développement des associations pour informer et aider les familles.
- 147** Prendre en compte la parole de l'enfant et laisser les enfants choisir eux-mêmes ce qui les concerne.
- Préparer les enfants handicapés à affronter les situations difficiles et leur laisser davantage de liberté d'action.
- Donner à l'enfant handicapé la même éducation qu'à ses frères et sœurs même s'il a besoin de plus d'attention.
- 148** Faciliter le dialogue de l'enfant handicapé avec ses parents et avec ses frères et sœurs en développant le soutien aux familles et la formation des professionnels.
- 149** Améliorer l'intégration des enfants ayant un handicap en milieu scolaire ordinaire (quand l'autonomie est suffisante) :
- Développer les emplois d'auxiliaires de vie scolaire.
- Former les enseignants aux différents handicaps.
- 150** Adapter les enseignements, les outils pratiques (livres en braille, LSF) et en réduire le coût.
- Mettre en place des options « Braille » et « LSF (langue des signes) » dans les établissements ordinaires.
- 151** Augmenter le nombre d'établissements d'accueil spécialisé et permettre à l'enfant de pouvoir s'exprimer sur le choix de l'établissement.
- 152** Pour les élèves en enseignement professionnel :
- Créer un contrat entre l'entreprise, la personne handicapée et l'école (accompagnement de l'élève dans la maîtrise de son projet professionnel).

- Créer davantage d'établissements d'enseignement professionnel et mieux les répartir sur le territoire.

153 Développer des activités extrascolaires communes aux enfants handicapés et aux autres (musique, sport, danse et théâtre...).

- Monter des spectacles qui mélangent valides et non-valides (et ne pas enfermer la personne handicapée dans un rôle de handicapé).
- Développer l'hébergement en famille d'accueil avec un accompagnateur pour les voyages scolaires.

154 Médiatiser et valoriser les activités handisport.

155 Adapter tous les sports et les modalités de compétition aux personnes porteuses de handicap.

156 Créer un site internet et un numéro vert sur les questions pratiques de sexualité.

- Créer un site de rencontres pour les jeunes ayant un handicap.

157 Permettre un accès gratuit pour tous à des logiciels performants d'aide à la personne (logiciel de reconnaissance vocale, logiciel de géométrie) et à internet.

158 Associer les porteurs de handicap dans la conception et l'usage des logiciels.

159 Sensibiliser et informer tous les enfants à la vie avec des élèves handicapés.

- Libérer une heure mensuelle sur le temps des cours pour cette sensibilisation
- Prévoir des temps d'échanges avec les autres élèves.
- Placer les personnes valides dans la même situation que les personnes porteuses de handicap.

160 Inciter chaque école accueillant des élèves handicapés à sanctionner lourdement les élèves qui les discriminent et inscrire ces sanctions dans le règlement intérieur.

> Propositions des jeunes développer l'expression et la participation des jeunes

161 Prendre en compte l'expression de l'enfant dans les décisions qui le concernent.

162 En cas de séparation des parents :

- Ecouter les propositions des enfants faites à leurs parents sur l'organisation de la vie de l'enfant.
- Faire connaître davantage les droits des enfants dès l'école primaire par des jeunes civils volontaires.
- Rappeler que les enfants n'ont pas à être les confidents de leurs parents dans ces domaines personnels.

- 163** Mieux prendre en compte la parole des jeunes exprimée par leurs représentants : les délégués, notamment en ce qui concerne l'administration et l'amélioration de la vie du collège ou du lycée.
- 164** Créer un Médiateur de l'éducation qui recueillerait l'avis des élèves sur des thèmes nationaux. A la fin de l'année, les avis pourraient être repris dans un rapport écrit par le médiateur ("un peu comme le fait la Défenseure des enfants").
- 165** Former les délégués : expliquer les différentes étapes de la vie scolaire et comment parler aux professeurs sans les braquer.
- 166** Faire des délégués de véritables médiateurs pouvant intervenir à la demande d'un élève.
- 167** Mettre en place des réunions de délégués des collèges réunissant les délégués des classes de 6^e à 3^e pour faire des propositions.
- 168** Valoriser l'engagement des délégués
- Ne pas compter les heures consacrées aux responsabilités comme des heures d'absence.
 - Ne pas valoriser l'engagement par des points supplémentaires ou de bonnes notes mais mentionner dans les dossiers post bac les diverses formes qu'a pu prendre cet engagement au collège et au lycée.
- 169** Mieux informer et encourager les jeunes à s'engager :
- Créer des réseaux d'information entre les différentes institutions locales : écoles, mairies, départements, régions...
 - Renforcer l'information à l'école sur les lieux et les modes d'expression destinés aux jeunes.
 - Apporter une aide pour apprendre aux jeunes à s'exprimer à l'oral et à l'écrit via l'école ou les centres de quartier.
 - Créer des bus de l'engagement.
- 170** Les adultes doivent adapter leur écoute et leurs méthodes par rapport aux enfants. Les adultes doivent favoriser le contact direct : dans la rue et les écoles.
- Aller à la rencontre des jeunes en difficulté et les rendre acteurs.
 - Questionner directement les jeunes (via leur établissement scolaire) sur leurs souhaits, leurs critiques...
- 171** Créer une rencontre nationale pour valoriser et encourager les jeunes porteurs de projets : par exemple une grande rencontre sportive nationale, des sortes d'Olympiades... Organiser un festival annuel national sur l'engagement pour que les différentes organisations qui mènent des actions avec les jeunes puissent se rencontrer et échanger leurs idées.
- 172** Mutualiser les moyens entre plusieurs communes pour faire aboutir les projets des jeunes des zones rurales.

- 173** Encourager les jeunes à s'intéresser à la vie politique : par des spots télé, par une sensibilisation par des artistes, des associations...
- Créer de la proximité entre les élus et les jeunes.
 - Mettre en place un site internet d'information pour les jeunes et encourager la production de journaux d'information d'une lecture accessible et sans publicité.
- 174** Intégrer un cours de sciences politiques sur le temps consacré à l'histoire-géographie au lycée.
- 175** Encourager le développement des associations de jeunes dans les quartiers et les inviter à des réunions de mise à plat des problèmes rencontrés.
- 176** Informer et former les jeunes sur les associations : leur existence, leurs actions, leurs modalités de constitution.
- Insérer la thématique des associations dans le programme de l'ECJS.
 - Proposer aux jeunes de participer à des rencontres inter-associatives afin de "mieux connaître les associations qui existent, savoir comment elles fonctionnent. Faire connaître l'association par internet, skyblogs, clips... afin d'assurer sa stabilité.
- 177** Former les jeunes qui créent ou gèrent leur association par des stages, des conseils et des suivis.
- 178** Créer des antennes d'information au sein des mairies avec des jeunes ayant déjà vécu des expériences dans le domaine associatif.
- 179** Faire passer la majorité à 15 ans pour pouvoir créer son association.
- 180** Organiser des concours pour motiver les jeunes à créer des associations le premier prix finançant l'association.
- Pousser les jeunes à faire du bénévolat pour les inciter à créer plus tard des associations.
 - Créer un diplôme lié à la réussite de l'association conféré par l'Etat ou la municipalité.
- 181** Simplifier le financement en créant un organisme qui aurait un rôle de financement et de contrôle.
- 182** Moins médiatiser les faits divers concernant les jeunes.
- 183** Valoriser les initiatives positives des jeunes et non plus médiatiser seulement une image négative. Créer une émission de télévision sur une chaîne publique nationale à une heure de grande écoute valorisant la jeunesse sur tous les thèmes.
- 184** Impliquer les jeunes dans les rédactions des médias :
- Créer un journal TV quotidien réalisé par les jeunes pour les adultes et qui montre des actions positives de jeunes.
 - Les jeunes doivent être davantage consultés par les médias comme force de proposition.

- 185** Développer la création de médias pour les jeunes par les jeunes, en particulier au collège et au lycée.
- 186** Mieux informer les jeunes des activités culturelles et artistiques qui existent et leur sont accessibles : transmettre ces informations par SMS et MMS (si le propriétaire du portable l'accepte)
- A l'école, les professeurs devraient davantage donner aux élèves l'envie de découvrir les activités culturelles et artistiques.
- 187** Motiver et conseiller les jeunes qui souhaitent créer un projet artistique.
- 188** Valoriser les activités extrascolaires, par exemple en faisant figurer dans le bulletin une participation à des activités culturelles ou artistiques afin de pouvoir l'intégrer dans son CV.

> Propositions des jeunes pour mieux vivre ensemble avec internet

- 189** Lutter contre la fracture numérique en particulier dans les zones rurales.
- 190** Equiper à l'accès internet tous les établissements scolaires
- Avoir des ordinateurs dans toutes les classes.
- Multiplier les accès libres (WIFI) au collège.
- Ouvrir les salles informatiques des Centres de Documentation et d'Information (CDI), et des Services Municipaux de la Jeunesse (SMJ) plus longtemps après les cours.
- 191** Améliorer la formation de tous les professeurs à l'enseignement d'internet.
- Améliorer le B2I et adapter l'enseignement d'internet à l'école pour qu'il soit plus utile, plus attractif et initier à internet dès l'école primaire.
- Enseigner l'internet au collège, dans les centres sociaux, en apprenant les règles fondamentales de sécurité.
- 192** Faire intervenir dans les établissements scolaires des personnes spécialistes des nouvelles technologies pour parler avec les élèves des sujets qui les concernent directement comme la protection de la vie privée, la cyberpornographie, la pédophilie, la cyberdépendance.
- 193** Former les parents à l'internet pour aider et protéger leurs enfants.
- Créer des DVD, des Cdroms ou des sites pour apprendre à utiliser internet avec l'accompagnement des parents.

- 194** Mettre en place un contrôle parental ou une surveillance selon l'âge ou l'activité :
- Toujours accompagner les jeunes enfants dans la découverte d'internet.
 - Eduquer les enfants à l'usage d'internet en leur faisant confiance et en les informant sur ses dangers.
 - Placer l'ordinateur dans une pièce commune.
 - Respecter l'intimité des jeunes à partir de 12 ans.
- 195** Instaurer une instance de contrôle internationale, (un petit « ONU » de l'internet) chargée du contrôle de la création des sites, de leur contenu et de leur classification en fonction des âges.
- Filtrer les images inappropriées, interdire les sites pro-ana, pro-suicide, gore...
 - Sanctionner sévèrement leurs administrateurs.
- 196** Assurer une meilleure information des internautes par les éditeurs de sites (messages plus clairs et visibles sur les dangers encourus).
- Créer un bandeau sur toutes les messageries instantanées incitant à ne pas dévoiler ses données personnelles.
 - Créer des adresses poubelle pour les pubs et les spams.
- 197** Simplifier les chartes de confidentialité des sites internet : mettre en place une charte simplifiée, facilement accessible, énonçant les principes à retenir par l'internaute et renvoyant au texte intégral pour les informations détaillées.
- 198** Mieux informer les jeunes sur leurs responsabilités dans l'utilisation des différents services d'internet : non communication de données personnelles, responsabilité des propos tenus, respect du droit à l'image, permanence des contenus et des images...
- 199** Organiser le téléchargement de musique et de films :
- Ne pas l'empêcher par une loi.
 - Distinguer les personnes qui téléchargent pour leur usage personnel de celles qui téléchargent dans un but commercial.
 - Prévoir le téléchargement dans le coût de l'abonnement internet.
- 200** Faire baisser le prix de la culture en général (cinéma, concerts...)

MERCI

La Défenseure des enfants et ses équipes remercient chaleureusement tous les partenaires de la Consultation nationale « Parole aux jeunes » qui les ont soutenues dans la réalisation de cet événement.

Albert Uderzo (éditions Albert-René) qui a consacré une partie des bénéfices de l'album « Astérix et ses amis - Hommage à Albert Uderzo » à la promotion des droits de l'enfant.

L'Assemblée nationale et le Conseil Régional d'Ile-de-France qui ont apporté une subvention exceptionnelle pour le 20^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant.

M. Jacques Dermagne, Président du Conseil Economique Social et Environnemental qui a accueilli avec ses services le forum Précarité.

Le Président de la Région Ile-de-France et les Présidents des Conseils généraux qui ont accueilli avec leurs services les différents forums départementaux :

M. Jean-Paul Huchon, Président du Conseil Régional d'Ile-de-France.

M. Claude Lise, Président du Conseil Général de la Martinique.

M. Claude Bertaud, Président du Conseil Général de la Vienne.

M. André Vallini, Président du Conseil Général de l'Isère.

M. Michel Mercier, Président du Conseil Général du Rhône.

M. Jean-Louis Tourenne, Président du Conseil Général de l'Ille-et-Vilaine.

M. Guy-Dominique Kennel, Président du Conseil Général du Bas-Rhin.

M^{me} Nassimah Dindar, Présidente du Conseil Général de la Réunion.

L'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique de Rennes qui a accueilli le forum sur la Santé.

L'Institut National des Jeunes Aveugles à Paris qui a accueilli le forum sur le Handicap.

Les Préfets des différents départements et leurs services qui nous ont accueillis et soutenus.

Les Recteurs, les inspections d'académies et leurs services qui ont facilité le lien avec tous les établissements scolaires.

Les Directions régionales et départementales de la Jeunesse et des Sports qui ont relayé la consultation.

La Direction de la Protection judiciaire et de la Jeunesse qui a permis à des jeunes de participer.

Le Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville.

La Caisse Nationale des Allocations Familiales.

L'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ).

Bayard Jeunesse et Milan Presse.

Forum en Martinique, 14 mai 2008

Grand témoin : Victor Anicet, Plasticien céramique. Animateurs locaux : Ronald Choux, Nadine Ventura, Halima Bengorba, M^{lle} Audar, Cyr Henri et Josette Chelim.

Etablissements : Collège et lycée Couvent Cluny (Fort de France), Collège Perrinon (Fort de France), Collège de Sainte Luce (Sainte Luce), Lycée et foyer de l'Espérance (Fort de France), Collège Edmond Lucien Valard (Saint Esprit), Foyer départemental de l'enfance (Saint Joseph), Lycée Acajou (Le Lamentin), LEGTA de la Croix Rivail (Ducos).

Forum dans la Vienne, 3 juin 2008

Grand témoin : Professeur Daniel Marcelli, Chef du service de pédopsychiatrie au CHU de Poitiers. Animateurs locaux : Hélène Calladine, Valérie Bernez. Experts : M^{me} Chassard, M. Sauvetre.

Etablissements : Collège Isaac de Razily (Saint Jean de Sauves), Collège Jean Macé (Châtelleraut), Collège Jean Rostand (Neuville), Collège de la Providence (Poitiers), Lycée du Dolmen (Poitiers), Lycée d'Aliénor d'Aquitaine (Poitiers), Lycée Bernard Palissy (Saintes).

Forum dans l'Isère, 20 octobre 2008

Grand témoin : Bernard Azéma, Vice-président du TGI de Grenoble.

Animateurs locaux : Gérard Brion, Thomas David, Claude Dely, Michèle Hostache, et Béatrice Nicollet. Experts : Jean-Claude Borel Garin, Jean-Michel Detroyat et Christian Gatier.

Etablissements : Collège Fernand Léger (Saint Martin d'Hères), Collège Le Chamandier (Gières), Collège Condorcet (Tullins), Lycée professionnel Jean Jaurès, (Grenoble) Lycée Stendhal (Grenoble), Collège Chartreuse (St Martin le Vinoux), CAE la Poterne (Grenoble), CAE (Lisle d'Abeau), UPS du Codase (Grenoble).

Forum dans le Rhône, 23 janvier 2009

Grands témoins : Alex Türk, Président de la CNIL, Ronald K. Noble, Secrétaire général d'Interpol et Jean-Michel Louboutin, Directeur exécutif d'Interpol. Animateurs locaux : Yves Armel Martin, Christèle Linares, Pascale Garreau, Leslie Basse, Mick Moran et Adjudant Bernard Mars. Le conseil général des jeunes.

Etablissements : Collège Maryse Bastié (Decines), Collège de la Haute Azergue (Lamure sur Azergue), Collège Paul Eluard (Vénissieux), Lycée privé Chevreul (Lyon), Lycée Professionnel du 1^{er} film (Lyon), Collège Elie Vignal (Caluire et Cuire), Collège Professeur d'argent (Lyon), SLEA les Peupliers (Villeurbanne), Collège Notre Dame de Lourdes (Civrieux d'Azergues), Collège les Noirettes (Vaulx-en-Velin), Collège Théodore Monod (Bron), Collège Emile Malfroy (Grigny), Mecs les Glycines (Champvert), IDEF (Lyon), Collège Boris Vian (Saint Priest), Collège Mont St Rigaud (Monsols), Collège Les Servièrès (Meyzieu), Cité scolaire La Lacassagne (Lyon), Collège Jacques Cœur (Lentilly), Collège La Mandallaz (Labalme de Sillingy).

Forum en l'Ille-et-Vilaine, 26 février 2009

Grand témoin : Professeur Sylvie Tordjman, Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Animateurs locaux : Françoise Marmion, Linda Fuster, Michel Vannier, Vincent Colou, Catherine Levenez, Dominique Brengard et M. Sadoun.

Etablissements : Collège Les Fontaines (La Guerche de Bretagne), Collège St André (Antrain), Collège La Motte Brulon (Rennes), Lycée Jean Brito (Bain de Bretagne), Lycée Marcel Callo (Redon), Lycée Jeanne d'Arc (Rennes), EREA (Rennes), Lycée Anita Conti (Bruz).

Forum dans le Bas-Rhin, 13 mars 2009

Grands témoins : Béatrice Hess, championne paralympique de natation et Siheb Habchi, Présidente de Ni Putes ni Soumises. Animateurs locaux : Daoudia Tazari, Marie-Angèle Aprile, Anna Matteoli, Marie Rousset et Rudi Wagner. Expert : André-Jacques Dodin.

Etablissements : Collège Erasme (Strasbourg), Collège Kleber (Strasbourg), Collège Rembrandt Bugatti (Molsheim), Collège Kléber (Haguenau), Lycée M Rudloff (Strasbourg), Lycée A. Maurois (Bischwiller), Institut Louis Braille (Strasbourg), établissement spécialisé Les Iris (Strasbourg).

Forum à la Réunion, 23 avril 2009

Grand témoin : Jean-Louis Prianon, Athlète et animateur de prévention. Animateurs locaux : Jean-Paul Populu, Christiane André, Sophie Law-We, Jacqueline Pajaniandy, Daniel Vital et Jean-François Scherler. Experts : Arnaud Sabatier, Dr Kostyrka et Pierre Lavigne.

M. Bertogli, directeur Jeunesse et Sports, et Daniel Vital, conseiller, pour la réalisation de l'affiche en créole sur les 12 droits fondamentaux des enfants. Le Centre Régional de Documentation Pédagogique.

Etablissements : Collège Jean Albany (La Possession), Collège 14^e au Tampon (Le Tampon), Collège Bois de Nèfles (Sainte-Clotilde), Lycée Saint-Paul IV (Saint Paul), Lycée professionnel Isnelle Amelin (Sainte Marie), Foyer départemental Nord Est (Saint-Denis), Foyer départemental Terre Rouge (Etang Salé), Centre éducatif fermé (Saint Benoit), Foyer 150 (Collège Terre Sainte de Saint-Pierre), Foyer Marie Poitevin (Saint Benoit), GIED Nord (Collège de Montgaillard), Foyer Les Scalaires (Collège Les Aigrettes de Saint Gilles).

Forum en Ile-de-France, 20 mai 2009

Grands témoins : Marie-Rose Moro, Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et Zéina Abirached, auteure de bandes dessinées. Animateurs locaux : Jean Massiet, Alice Idrac et Muriel Roelants. Le Conseil régional des jeunes.

Etablissements : Collège Flora Tristan (Paris), Collège Louise Michel (Paris), Lycée Antonin Carême (Savigny le Temple), Collège Jean Racine (Saint Cyr l'Ecole), Ecole primaire Mauriceau (Asnières), Collège André Malraux (Asnières), Lycée Paul Robert (Les Lilas), Lycée François Mansart (Saint Maur), Collège Diderot (Deuil la Barre), Collège Chantereine (Sarcelles) Institut National des Jeunes Sourds (Paris). Les jeunes de Copains du Monde, Secours Populaire Français et ATD Quart Monde (exposition de Dazibaos).

Forum à Paris, 11 juin 2009

Grands témoins : Emmanuelle Laborit, Comédienne et directrice de l'International Visual Theatre et Mickaël Jérémiasz, champion paralympique de tennis. Animateurs locaux : Mélanie Perenne (APAJH) et Bertrand Simonin.

Etablissements : Collège Pierre de Ronsard (Paris), Lycée Jules Ferry (Paris), Institut National des Jeunes Sourds (Paris), Institut National des Jeunes Aveugles (Paris), EREA Croce Spinelli (Paris).

Forum en Ile-de-France, 19 juin 2009

Grand témoin : Pierre Saglio, Président d'ADT Quart Monde. Animateurs locaux : Céline Alèbe, David Berly, Dominique Brengard.

Etablissements : Collège Jean-Baptiste Say (Paris), Collège Camille Claudel (Paris), Lycée Henri Becquerel (Nangis), Collège Sainte Marie (Neuilly sur Seine), Collège Gustave Courbet (Pierrefitte s/Seine). L'association Enfants du monde, Droits de l'Homme (Le Kremlin-Bicêtre).

La Défenseure des enfants remercie tout spécialement :

Marie Choquet, directrice de recherches, INSERM, qui a apporté ses conseils précieux sur le contenu de la consultation.

Jean-Christophe Panas, directeur général de l'IRTS de Montrouge qui a accompagné cette consultation tout au long de sa réalisation et a participé à la rédaction du Livre d'or en lien avec notre responsable éditoriale : Odile Naudin.

Diane Dorrelon, Martine Halimi, Bertrand Simonin et Matthieu Verrier qui ont contribué à la conception et au décodage.

L'association Jets d'encre (pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune) qui a mobilisé des jeunes journalistes dans la réalisation de journaux en direct.

La Défenseure des enfants remercie toute son équipe du siège et ses correspondants territoriaux qui ont contribué à l'organisation et à la réussite de cette consultation autour de Catherine Claveau et Leslie Delau : Didier Botteaux, François Carlotti, Michel Chan San, Claude Charbonnier, Stéphanie Chesnay, Brigitte Courrée, Anne Danzé, Claude Desjean, Claude Dongar, Anne Dupuich, Hugues Feltess, Laetitia Got, Sonia Ivanoff, Julien Javelaud, Steven Kang, Mélanie Laurine, Anne-Lise Lavaur, Jacques Le Bohec, Anne Le Fay Kermarec, Nathalie Lequeux, Géraldine Lyssandre, Fawouza Moindjie, Antoinette Moussa-Montaigne, Catherine Morbois, Jean Rivoire, Christine Pierre, Albert Soubigou, Martine Stépien, Gaby Taub, Michel Tessier, Catherine Tourrette, Claudine Vermeersch, Caroline Wilson ainsi que la 3^e promotion des Jeunes Ambassadeurs de la Défenseure des enfants et le Comité Consultatif de Jeunes de la Défenseure des enfants.

La Défenseure des enfants remercie très chaleureusement les 2 383 enfants et adolescents qui ont été les acteurs principaux de cette consultation et nous ont accordé toute leur confiance.